

RAPPORT D'ACTIVITÉ
ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023

Nos infrastructures et nos solutions multi-énergies

au service de la décarbonation

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	02
• Gaz : adapter le réseau aux nouveaux enjeux énergétiques	04
• Hydrogène : prévoir le réseau de transport du gaz de demain	06
• CO₂ : anticiper les besoins pour permettre le stockage et limiter les rejets	08
• Digital : au service du pilotage opérationnel de la transition	09

Adapter et exploiter le réseau de gaz, garant de la souveraineté énergétique 10

STORIES	12
• Stratégie d'entreprise	14
• Responsabilité sociétale des entreprises	16
• Teréga SA : un modèle d'affaires solide	18
• Gouvernance - croissance durable	20
• Éthique	22
• Fournisseurs	23
• Conseils d'Administration	24
• L'équipe de direction	25
• Risques extra-financiers	26
• Activités régulées	32
• Stockage	34
• Transport	35
• Projets	36
• Le réseau Teréga	37

Décarboner l'énergie grâce à de nouvelles solutions 38

STORIES	40
• Teréga Solutions	42
• Hydrogène	44
• Biométhane et mobilité gaz	46
• Multi-énergies et digital	48

Un collectif engagé au service des réseaux 50

STORIES	52
• Environnement	54
• Indicateurs environnementaux	56
• Réglementation européenne	58
• Innovation	61
• Sécurité	62
• Indicateurs sécurité	64
• Social	66
• Qualité de vie et conditions de travail	67
• Inclusion sociale	68
• Formation	69
• Indicateurs ressources humaines	70
• Relation clients	72
• Engagement territorial	74
• Sponsoring	76
• Système d'information	77
• Fonds de dotation	78
• Indicateurs financiers	80

Annexe 81

• Taxonomie : tableaux des KPI provenant de l'annexe II du règlement taxonomie	82
• Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur la vérification de la sincérité et la conformité de la déclaration de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion	86

À PROPOS DE CE RAPPORT

Le rapport d'Activité et de Développement Durable (RADD) du groupe Teréga englobe les activités de transport et de stockage de gaz de Teréga SA, ainsi que les projets en énergies renouvelables, en performance industrielle et en décarbonation de Teréga Solutions. Acteur industriel responsable, le Groupe Teréga intègre entièrement ses engagements RSE à sa stratégie globale pour assurer un développement durable de ses activités.

Le groupe Teréga publie chaque année un RADD qui présente sa mission, ses ambitions, ses objectifs, ainsi que les projets et les principales réalisations de l'année écoulée. Depuis 2017, le RADD contient également la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) de la filiale Teréga SA. Cette déclaration présente les principaux risques et les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux de Teréga SA, ainsi qu'une description de ses politiques, des actions mises en œuvre, des objectifs et des résultats obtenus. Ce rapport a été élaboré en co-construction entre la Direction Communication et la Direction Finance, Achats et Développement Durable, avec la contribution de l'ensemble des Directions de Teréga. Il a été validé par le Comité Exécutif et le Conseil d'Administration.

Les indicateurs relevant de la DPEF sont signalés tout au long de ce rapport par le tag **DPEF**

Nous faisons des gaz renouvelables et bas carbone l'énergie d'avenir de nos territoires

Teréga est un acteur majeur du transport et du stockage de gaz en France. Depuis près de 80 ans, notre Groupe met à la disposition de ses clients un réseau sûr et performant pour les alimenter en gaz, fort d'un maillage régional de plus de 5000 km de canalisations et de deux sites de stockage souterrain, au carrefour stratégique des grands flux gaziers et au cœur de l'Europe de l'énergie.

Engagés pleinement dans la transition énergétique, nous accélérons le développement des gaz d'origine renouvelable et bas carbone, tout en déployant des solutions innovantes, pragmatiques et accessibles pour décarboner l'ensemble des usages dans nos territoires.

Opérateur responsable, Teréga accompagne les habitants, les entreprises et les collectivités des quinze départements du Grand Sud-Ouest dans lesquels le Groupe est implanté vers cette ambition commune de neutralité carbone, en plaçant l'énergie décarbonée au cœur de sa stratégie, dans une démarche d'économie circulaire et de respect de l'environnement.

Chaque jour, nous œuvrons pour que notre réseau accueille les nouveaux gaz décarbonés, comme l'hydrogène issu de l'électricité d'origine renouvelable.

Nous soutenons l'émergence des productions locales de biogaz.

Nous nous appuyons sur un réseau flexible et performant. Nous participons à la création d'infrastructures européennes novatrices pour augmenter l'acheminement et les usages de ces nouveaux gaz.

Nous accompagnons également les collectivités et les industriels dans leur démarche de transformation énergétique et de décarbonation de leurs activités, en leur proposant des solutions complètes et personnalisées qui facilitent la réduction de leurs émissions de carbone. Nous favorisons aussi la mobilité durable de tous au GNV et au bioGNV.

Déterminé à accélérer la décarbonation de ses territoires et le développement des gaz renouvelables, le groupe Teréga mobilise pour cela toutes ses capacités d'innovation et d'intelligence collective. Derrière nos postes d'injection, sur nos centres de stockage et dans notre département dédié à la R&I, près de 650 collaborateurs contribuent à imaginer et à bâtir chaque jour les maillons du système énergétique de demain, au service de la collectivité, grâce à des savoir-faire qui s'additionnent, de la R&D à l'exploitation et à la maintenance des installations, à l'écoute du terrain, au cœur du digital, les yeux rivés sur cet horizon décarboné.

Partons à la rencontre de ces éclaireurs des énergies d'avenir.

« 2023 a été une année de défis majeurs pour Teréga. »

L'accélération du dérèglement climatique, l'instabilité géopolitique et la configuration mondiale inédite d'approvisionnement en gaz ont eu des impacts significatifs sur notre activité. Nos convictions profondes restent pourtant inchangées. Notre cap est celui de la décarbonation, notre ambition, le développement des nouveaux gaz, et notre levier principal, l'innovation.

Comment Teréga et le système gazier se sont-ils préparés à l'hiver 2023-2024 ?

• **Dominique Mockly** : Notre système énergétique a montré une résilience accrue. Le réseau gazier français et européen a su s'adapter pour garantir la sécurité d'approvisionnement, dans un nouveau schéma de flux de l'ouest vers l'est et du sud vers le nord.

Avec un taux de remplissage de nos stockages atteignant presque 90% début octobre, nous avons, cette année encore, prouvé la performance du modèle Teréga. La transformation des habitudes de consommation énergétique et les efforts de sobriété des Français ont également été essentiels pour assurer la capacité du réseau à répondre efficacement aux exigences des périodes de froid.

De plus, l'hiver 2023-2024 a prouvé l'importance d'avoir un système énergétique robuste, au sein duquel le gaz naturel continue à jouer un rôle important. La diversification énergétique est primordiale pour faire face aux effets du changement climatique, notamment en périodes de froid intense et de chaleur extrême. C'est pourquoi nous prôtons une coopération étroite entre le système électrique et le système gazier. Nous nous engageons simultanément pour le développement du biométhane, contribuant à atteindre l'objectif de la France de sortir le gaz naturel du mix énergétique d'ici à 2050.

Pour mener à bien cette transition énergétique, il est crucial d'adopter une vision à long terme sur les modèles et les infrastructures de demain. Chez Teréga, nous sommes fiers de contribuer à cet objectif, en lançant des projets d'envergure pour un avenir énergétique durable et décarboné.

Quelles ont été les actions phares de Teréga pour bâtir le futur de l'énergie ?

• **D. M.** : L'année a été marquée par la signature d'un accord majeur, le Green2TSO, qui vise à accélérer la transformation du réseau gazier en réseau hydrogène. Dans un contexte de décarbonation de l'industrie et des moyens de transport, il s'agit d'une initiative clé pour stimuler la recherche et l'innovation dans le domaine de l'hydrogène, et pour mettre en place la dorsale hydrogène européenne.

Avec HySoW, Teréga affirme son rôle d'accélérateur majeur du développement de l'hydrogène dans les territoires. Au cœur de l'Occitanie et de la Nouvelle-Aquitaine, ce projet d'infrastructures s'inscrit dans notre objectif de sécuriser les approvisionnements en énergie en avançant dans la transition écologique et la décarbonation. Enfin, les avancées d'H2med ont été notables : ce projet s'est imposé comme le premier corridor d'hydrogène vert pour approvisionner l'Allemagne, une étape importante dans la réalisation du plan européen REPowerEU. H2med est une passerelle vers un avenir durable, favorisant la souveraineté énergétique dans toute l'Europe. C'est un exemple inédit de collaboration internationale au service d'une énergie propre et d'un objectif commun : la neutralité carbone d'ici à 2050.



« Les défis relevés sur l'année 2023 ont renforcé notre credo : cap sur la décarbonation, en développant les nouveaux gaz par l'innovation. »

DOMINIQUE MOCKLY,
Président du Conseil d'Administration
et Directeur Général de Teréga SA,
Président de Teréga Solutions

Concrètement, comment Teréga Solutions s'engage-t-elle pour la décarbonation ?

• **D. M.** : Nous avons la conviction que l'innovation est le levier le plus puissant pour construire un futur décarboné. Nous œuvrons donc au quotidien avec notre filiale Teréga Solutions afin de développer les infrastructures dédiées aux nouveaux gaz et de créer des systèmes unifiés et connectés qui permettront de consommer moins et mieux. Le secteur industriel joue un rôle clé pour atteindre la neutralité carbone. Avec Teréga Solutions, nous accompagnons les entreprises et les collectivités dans cette mutation énergétique, en leur proposant des solutions complètes et personnalisées qui facilitent la réduction de leurs émissions de carbone.

2023 a été une année très riche, grâce à la signature de partenariats structurants, notamment avec Solagro pour développer des projets de méthanisation. Cette alliance concrétise notre volonté de répondre aux besoins spécifiques des exploitants agricoles, en leur proposant des solutions efficaces d'optimisation de leurs opérations. Nous sommes également fiers d'être partenaire de PHARE 2, pour faire de l'aéroport Toulouse-Blagnac l'un des premiers hubs pilotes d'hydrogène en Europe. Ce projet illustre l'engagement des acteurs régionaux dans la réduction de l'empreinte écologique, en intégrant les défis énergétiques dans le développement économique local. La décarbonation est un moteur intrin-

sèque de notre modèle et un objectif sur lequel se fonde toute notre feuille de route. Nous poursuivrons donc en 2024 l'impulsion donnée à ces sujets en 2023.

Comment envisagez-vous l'année 2024 ?

• **D. M.** : Nous voulons rester à l'avant-garde du futur décarboné et affirmer notre position d'acteur moteur de la décarbonation de notre économie, en plaçant cette année encore l'innovation au cœur de notre modèle. L'année 2024 va être aussi une année de consolidation et d'expansion de nos initiatives, à travers une collaboration accrue avec des partenaires industriels et institutionnels, pour bâtir ensemble une Europe de l'énergie robuste et pérenne. Elle signera le début du plan GAÏA 2035, en ligne avec notre objectif pour 2050 : faire de Teréga un hub régional 100% décarboné d'énergies d'avenir. Ce nouveau plan d'entreprise repose sur trois orientations stratégiques claires : sécuriser et adapter nos infrastructures existantes aux besoins émergents ; développer des solutions pour le CO₂ et l'hydrogène ; promouvoir l'efficacité et l'excellence. Notre engagement vers la neutralité carbone et la réindustrialisation durable des territoires est au cœur de cette ambition. ▶

ADAPTER LE RÉSEAU AUX NOUVEAUX ENJEUX ÉNERGÉTIQUES

Implanté dans quinze départements du Grand Sud-Ouest, Teréga joue un rôle primordial pour répondre aux défis énergétiques français et européens, et accroître la place des gaz renouvelables et bas carbone dans le mix énergétique.

Teréga occupe une position stratégique dans le transport et le stockage du gaz en France et en Europe, au croisement des grands enjeux énergétiques. Fort d'un maillage local dense et interconnecté avec la péninsule ibérique, son réseau de 5100 km connecte producteurs et consommateurs d'énergies en leur garantissant une sécurité d'approvisionnement maximale. Le Groupe gère plus de 15% du réseau de transport de gaz en France. Il concentre un quart des capacités françaises de stockage de gaz sur deux sites, à Lussagnet (Landes) et à Izaute (Gers).

Au cœur de l'Europe de l'énergie

Outre la fluidité du transport, Teréga a la responsabilité d'assurer une mission d'utilité publique, garantissant la continuité de l'activité, la sécurité et la fiabilité optimales de ses installations pour assurer l'alimentation des clients raccordés au réseau. L'excellence de son réseau et de ses équipes fait ainsi de Teréga un pilier central de la réponse aux défis énergétiques en France et en Europe. Le Groupe est engagé depuis plusieurs années dans les énergies du futur, pour une transition durable. Teréga collabore avec les principaux gestionnaires européens d'infrastructures gazières pour accélérer leur développement.

Un engagement historique pour développer du biométhane

Teréga s'attache à rendre ses infrastructures plus flexibles, capables d'accueillir les nouveaux gaz renouvelables afin de pérenniser l'approvisionnement en énergie des territoires tout en répondant aux grands enjeux : bâtir un mix énergétique diversifié, centré sur les énergies renouvelables, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en favorisant une économie vertueuse et circulaire.

DPEF

3,21%

Taux de pénétration de biométhane dans le réseau Teréga (en intégrant l'ensemble des sites injectant dans les réseaux maillés avec le nôtre sur la consommation du territoire - moyenne annuelle).
(Objectif : selon PPE)





Cette démarche repose sur la conviction que le biométhane est un élément clé de la diversification de ce mix gazier. Les ressources issues de l'agriculture sont la principale source de cette énergie d'avenir, valorisant les territoires et encourageant le maintien de l'activité agricole. En France, 80% des producteurs de biométhane proviennent du secteur agricole.

Des projets d'envergure

Teréga soutient notamment le projet d'unité de méthanisation d'AgriEnergie (Gironde), qui a commencé à injecter dans son réseau au printemps 2023. Autre exemple, son projet Trifyl de production de biométhane couvre jusqu'à 10% des besoins en gaz domestique du Tarn tout en révolutionnant la gestion des déchets. Par ailleurs, Teréga est partenaire du projet de production de gaz vert BioBéarn, la plus grande unité de méthanisation de France, contribuant à l'objectif de 100% de gaz vert en 2050 fixé par la région Nouvelle-Aquitaine. Teréga accompagne très tôt les porteurs de projets potentiels afin d'accélérer efficacement la production et l'injection de biométhane, via une prospection

directe sur le terrain, au plus près des détenteurs de la ressource, et des partenariats ciblés avec les parties prenantes : chambres consulaires, développeurs industriels ou coopératives agricoles.

Cette priorité accordée au biométhane repose sur une certitude forte : son expansion permettra de remplacer demain le gaz naturel. Le potentiel méthanisable est important, en particulier sur le territoire de Teréga. En effet, le potentiel de production inscrit au registre national s'établit déjà autour de 25 TWh/an alors que les objectifs d'injection de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) sont fixés pour 2028 entre 14 et 22 TWh. ►

PRÉVOIR LE RÉSEAU DE TRANSPORT DU GAZ DE DEMAIN

L'année 2023 a été marquée par la volonté politique d'avancer sur le cadre réglementaire des gaz décarbonés, en particulier l'hydrogène. Teréga a mené un dialogue étroit avec les acteurs institutionnels régionaux, locaux et européens, et ceux de la chaîne de valeur du gaz renouvelable et de l'hydrogène, porté par la Direction de la Prospective et des Relations Institutionnelles, qui représente ses intérêts.



Au niveau européen, le paquet législatif sur le marché de l'hydrogène et des gaz décarbonés sera adopté en 2024. Le texte crée une entité européenne indépendante regroupant les gestionnaires de réseaux d'hydrogène et fixe la possibilité pour les États membres de désigner les gestionnaires d'infrastructure de transport de l'hydrogène.

Un dialogue permanent avec les autorités

De son côté, le gouvernement a dévoilé la Stratégie française pour l'énergie et le climat et les grandes lignes de la future Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Parue en janvier 2024, la mise à jour de la Stratégie pour le déploiement de l'hydrogène décarboné prévoit quant à elle une capacité de production électrolytique d'hydrogène bas carbone de 6,5 GW en 2030 et de 10 GW en 2035, en priorisant le développement d'un réseau au sein de hubs

hydrogène connecté aux infrastructures de stockage, dont un hub dans le Sud-Ouest à partir de 2040.

Teréga a répondu aux consultations du gouvernement sur ces stratégies en mettant en avant le rôle clé des infrastructures de transport et de stockage pour soutenir le déploiement des gaz renouvelables, de l'hydrogène et du CO₂, en particulier dans le Sud-Ouest. En 2023, Teréga a participé à l'étude menée par le consortium Gas for Climate sur un réseau paneuropéen d'approvisionnement en hydrogène. Il pourrait réduire le coût de l'hydrogène livré jusqu'à 330 milliards d'euros sur la période 2030-2050, par rapport à un scénario sans infrastructures interconnectées au niveau européen. Dans le cadre de la mise en œuvre d'un European Hydrogen Backbone et de la sélection des projets d'intérêt commun prioritaires par la Commission européenne, les gestionnaires de réseaux ont présenté plus de 40 projets d'infrastructures de transport, pour une mise en service d'ici à 2030.

Teréga pleinement engagé pour soutenir le déploiement du marché de l'hydrogène

Teréga a rejoint l'alliance européenne pour le stockage d'hydrogène H2eart for Europe, chargée d'accélérer le déploiement du stockage souterrain d'hydrogène, essentiel à la flexibilité de l'approvisionnement.

DPEF

57 débats

Contribution* de Teréga aux débats en lien avec la transition énergétique aux niveaux européen, national et régional. (Objectif : 45 débats)

* Réponse de Teréga à une consultation publique, coorganisation/intervention lors d'un événement institutionnel, participation de Teréga à une étude.

Teréga est également partenaire du projet de corridor d'hydrogène vert H2med, qui reliera la péninsule ibérique à l'Europe centrale, avec une capacité de transport de 2 millions de tonnes par an. Le projet a été sélectionné par la Commission européenne dans le cadre de la 6^e liste des projets d'intérêt commun prioritaires.

Parallèlement, Teréga mène le projet Hydrogen South West Corridor of France (HySoW), une infrastructure de 600 km de canalisations intégrée au réseau européen, pouvant transporter 16 TWh/an d'hydrogène décarboné à travers le Sud-Ouest en interconnectant les grands pôles industriels et de mobilité, levier de la décarbonation et de la réindustrialisation du territoire. Grâce à ses capacités de stockage en cavités salines en Nouvelle-Aquitaine (500 GWh en 2030), développées en association avec le groupe Salins du midi, ce projet offrira une flexibilité précieuse pour la sécurité d'approvisionnement.

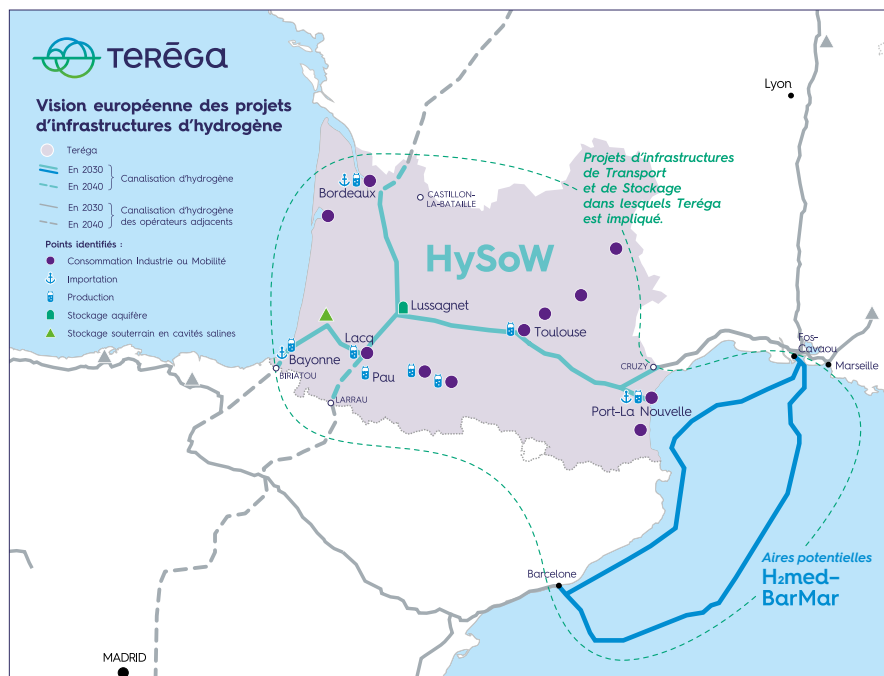
Un appel à manifestation d'intérêt (AMI)

En 2023, Teréga a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) visant à mieux recueillir les besoins des acteurs régionaux, nationaux et européens en matière de transport et de stockage de H₂ et de CO₂ dans le sud-ouest de la France. Grâce à cette initiative, le Groupe dispose aujourd'hui d'une vision claire de la dynamique des projets d'hydrogène et de la capture, l'utilisation et le stockage du carbone (CCUS) sur son territoire : plus de 125 acteurs de toute la chaîne de valeur ont témoigné leur intérêt, avec un

BAROMÈTRE 2023 LES FRANÇAIS ET L'ÉNERGIE HYDROGÈNE

Réalisée chaque année par Teréga avec l'institut Harris Interactive, la 3^e édition de ce baromètre a apporté des enseignements clés sur leur vision de cette énergie : 89% considèrent que la recherche sur l'hydrogène est une bonne chose ; 85% estiment l'hydrogène important pour l'indépendance énergétique de la France ; plus de 60% estiment qu'il pourra être utilisé par l'industrie, les professionnels et le grand public avant 2050 ; seuls 25% ont entendu parler des projets d'infrastructures de stockage et de transport d'hydrogène.

besoin important en hydrogène pour les producteurs de molécules et de carburants de synthèse, et une ambition notable en production d'hydrogène. À la clé, un constat majeur : le Sud-Ouest de la France peut se positionner en zone exportatrice nette d'hydrogène renouvelable et bas carbone vers les zones de consommation en France et en Europe. Teréga a partagé ces éléments avec les acteurs institutionnels régionaux, nationaux et européens, dans le cadre du dialogue permanent instauré ensemble pour accompagner et promouvoir la dynamique de l'hydrogène au sein des politiques publiques. ▶



ANTICIPER LES BESOINS POUR PERMETTRE LE STOCKAGE ET LIMITER LES REJETS

Levier majeur de décarbonation, le captage, l'utilisation et le stockage du CO₂ (CCUS) va jouer un rôle crucial dans la souveraineté énergétique de la France et de l'Europe. Teréga se positionne en acteur clé de la filière.

Le CCUS est une solution efficace pour supprimer les émissions résiduelles de CO₂, celles restant incompressibles après avoir mené toutes les actions de sobriété, d'efficacité énergétique et d'intégration d'énergie renouvelable. Le CO₂ est récupéré dès sa source d'émission, pour être transporté vers des sites de stockage permanent ou être livré à des industriels produisant des carburants ou des produits chimiques de synthèse.

Décarboner l'industrie du territoire

Accélérateur de la transition industrielle de ses territoires, Teréga va initier avec ses parties prenantes une consultation sur le développement de la décarbonation de l'industrie par le CCUS, avec des solutions qui renforcent la résilience du tissu industriel et ses opportunités de réindustrialisation, grâce aux atouts territoriaux : un fort potentiel de captage de CO₂ biogénique, une ouverture maritime, une géologie exceptionnelle qui permet d'imaginer de manière tangible un stockage souverain, des compétences et expertises locales reconnues dans le domaine, de futurs clients proactifs, etc.

Le Groupe étudie avec des industriels le projet PYCASSO, qui vise à capter près de 3 Mt/an dès 2030 et jusqu'à 6 Mt/an en 2035 dans les territoires pyrénéens. Il consiste à développer des infrastructures mutualisées de transport et de stockage durables et sûres de CO₂ dans les gisements pétroliers et gaziers déplétés du piémont pyrénéen.

Recensement des projets d'infrastructures

Les projets de décarbonation portés par Teréga ont reçu un soutien important, des différentes parties prenantes clés du territoire, à la suite du recensement des projets d'infrastructures d'hydrogène (H₂) et de CO₂ susceptibles d'avoir un intérêt communautaire. Par ailleurs, le projet PYCASSO a également reçu une

reconnaissance de l'Union européenne, avec l'obtention fin 2023 du statut PIC (Projet d'intérêt commun). Dans le cadre de son appel à manifestation d'intérêt lancé en 2023 (voir page 7), Teréga a également recensé 125 manifestations d'intérêt et 61 projets/besoins en matière de transport et de stockage de H₂ et de CO₂, avec une grande diversité d'acteurs : industriels émetteurs de CO₂ fossile, industriels de la filière bois du territoire, producteurs d'e-carburant, zones portuaires, etc. Ces recensements nous montrent bien les opportunités liées aux infrastructures CCUS et à la complémentarité des réseaux H₂ / CO₂ pour faire des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie des modèles de décarbonation des industries locales et des territoires moteurs dans le développement des filières de production d'énergies vertes.

Participation active aux consultations

Par ailleurs, Teréga a participé à la consultation du gouvernement français sur sa stratégie CCUS et la trajectoire de déploiement envisagée : priorisation par grandes zones industrielles ; régime de soutien des projets de décarbonation de l'industrie, notamment CCUS, via des contrats carbone pour différences (CCfD) octroyés par contrats d'offres ; infrastructures de transport régulées par la Commission de régulation de l'énergie (CRE) ; diversification des sites de stockage, pour assurer la souveraineté et la compétitivité de la capture de carbone sur l'industrie française ; valorisation du CO₂ comme alternative au stockage. Teréga a également participé à la consultation publique de la Commission européenne sur la stratégie industrielle de gestion du carbone vers l'objectif de neutralité climatique. Des discussions sont également en cours sur le règlement européen Net Zero Industry Act (NZIA) qui fait des technologies de captage et de stockage du carbone et des technologies de transport et d'utilisation du CO₂ des leviers incontournables pour atteindre les objectifs de décarbonation à 2050. ▶

AU SERVICE DU PILOTAGE OPÉRATIONNEL DE LA TRANSITION

Le digital est au cœur de la transition énergétique et du pilotage opérationnel de la chaîne de valeur du gaz. Les outils numériques de Teréga optimisent le fonctionnement des infrastructures et gèrent les fluctuations d'un écosystème multi-énergies, apportant davantage de flexibilité, d'efficacité et de sobriété.



Dans un système énergétique de plus en plus complexe, caractérisé par des points de production et d'alimentation toujours plus décentralisés, les solutions digitales que développe Teréga viennent soutenir le pilotage opérationnel de l'ensemble de la chaîne de valeur des nouveaux gaz.

Traçabilité, sobriété et décarbonation en temps réel

Ces solutions permettent de répondre en temps réel aux nouveaux enjeux de décarbonation, de traçabilité et de sobriété. Elles rendent aussi possible la mise en place de stratégies opportunistes d'autoconsommation mono ou multi-acteurs. Teréga travaille sur le déploiement de tels dispositifs en collaboration avec plusieurs opérateurs gaziers, notamment le producteur de biogaz Evergaz.

Dans le cadre de la convention multipartenariale PERLA impulsée en juillet 2023 par la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan, Teréga participe également aux côtés d'autres acteurs industriels implantés sur le site Peyrehitte IV à la création d'une Plateforme des Énergies Renouvelables à Lannemezan (PERLA).

Le groupe Teréga est déjà engagé dans la première étape de ce projet : la réalisation d'un schéma multi-énergies industriel collaboratif et vertueux et décarboné visant à optimiser et à décarboner la plateforme, à identifier des synergies potentielles entre acteurs, à fédérer des actions communes et à intégrer de nouveaux industriels favorisant la décarbonation.

Prédire, équilibrer, optimiser... et accélérer grâce au digital

La prédictibilité, l'équilibrage et l'optimisation de ces nouvelles chaînes de valeur découplées dans l'énergie reposent sur des interactions accrues entre les interfaces, nouvelles et existantes, avec les réseaux actuels et futurs de Teréga. La performance des outils digitaux, la solidité du partage de données et la résilience aux risques cyber sont essentiels pour garantir l'efficacité de ces interconnexions et un bon pilotage.

Les solutions digitales jouent également un rôle clé de facilitateur dans les études de potentiel et les études d'usage en Recherche et Innovation, pour accélérer les opportunités de développement des nouveaux gaz. Teréga a notamment conçu l'outil STIME, une solution qui a permis de soutenir les appels à manifestation d'intérêt sur les projets PYCASSO et HySoW, lancés à la mi-2023 pour recueillir des informations précises sur les besoins des acteurs régionaux, nationaux et européens, afin d'optimiser la conception et le dimensionnement de ces deux projets. ▶



Adapter et exploiter le réseau de gaz,

Teréga pilote l'exploitation et le développement de son réseau gazier avec une vision d'avenir, pour déployer le système énergétique de demain au plus près du terrain, en assurant la sécurité d'approvisionnement en gaz de la France grâce à la performance et à la disponibilité de ses infrastructures. Nous nous adaptons pour accueillir les nouveaux gaz, afin de garantir l'indépendance énergétique de nos territoires en répondant aux grands enjeux : bâtir un mix énergétique diversifié, centré sur les énergies renouvelables, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre au cœur d'une économie circulaire.

garant de la souveraineté énergétique



« Nous sécurisons l’approvisionnement et le remplissage des stockages gaziers. »

Le conflit russo-ukrainien a bouleversé les schémas d’approvisionnement gazier historiques de la France. Nous travaillons main dans la main avec nos autorités de tutelle et les acteurs de marché pour augmenter nos capacités de transit et de soutirage et nous assurer que nos infrastructures sont toujours à même d’assurer l’approvisionnement des consommateurs, lors des pointes de consommation hivernales, et le remplissage des stockages en été.

MARINE DEVEAUX,
INGÉNIEUR OPÉRATION DISPATCHING À LA DIRECTION
COMMERCE ET RÉGULATION DU SYSTÈME GAZ

« Notre efficacité opérationnelle garantit la performance du réseau. »

Face à la forte sollicitation de transit gazier d’Espagne vers la France, nous avons mis en place dans la Trading Region France des mécanismes qui assurent la continuité d’acheminement sur le réseau, en coordination quotidienne avec les autres opérateurs, comme Enagás. Ensemble, nous optimisons la planification des travaux. Pour maximiser l’accès aux infrastructures, nos équipes ont aussi adapté en 2023 les études de schémas de flux lors du raccordement du projet SECURLUG, tout comme celles de la Modernisation Fiabilisation Réseaux Gaz et du remplacement de vannes passantes.

DAVY PEREZ,
CHARGÉ CONTRÔLE PLANNING OPÉRATIONNEL
À LA DIRECTION DES OPÉRATIONS





« L'expérience acquise par Teréga en biométhane me fait monter en compétence. »

La mise en service de notre premier poste d'injection de biométhane sur l'unité de BioVilleneuveois en 2015 dans le territoire d'Agen, constituait un véritable défi. Les unités de biométhanisation se sont depuis multipliées. Nous en maîtrisons parfaitement les standards et les nouvelles technologies, comme sur Garonne Biogaz. En charge du Factory Acceptance Test du poste d'injection de cette unité, j'ai remonté les erreurs d'intégration et obtenu des modifications pour qu'il soit le plus simple à exploiter. Ce défi passionnant m'a fait monter en compétences.

MALIK DERDOUR,
TECHNICIEN EXPLOITATION MAINTENANCE
AVANCÉE À LA DIRECTION DES OPÉRATIONS

« Notre savoir-faire domanial contribue à l'acceptabilité et à la réussite des projets. »

Les affaires domaniales s'occupent des acquisitions foncières et de la négociation des accords de passage indispensables à la réalisation des projets de réseaux gaziers de Teréga. Nous sommes donc l'interlocuteur privilégié des propriétaires fonciers et des exploitants agricoles. Nous les rassurons et nous prenons une part active dans la réduction des impacts sur leurs propriétés et leurs exploitations, ce qui contribue fortement à l'acceptabilité et à la réussite des projets.

BERTRAND PIQUEMAL,
RESPONSABLE DES AFFAIRES DOMANIALES
AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



2023, une année de transformation et de consolidation

Alors que les enjeux énergétiques sont au cœur de toutes les priorités à l'échelle mondiale, Teréga s'est imposé, dès 2018, comme un acteur précurseur de l'énergie grâce à sa feuille de route stratégique IMPACTS 2025, résolument tournée vers le développement durable.

Cette vision avant-gardiste témoigne d'une ambition forte en faveur de l'innovation, de l'amélioration continue des performances opérationnelles, et

d'un engagement sans faille pour la responsabilité environnementale. Elle donne par ailleurs une importance particulière à la satisfaction client et à la nécessité de contribuer positivement à la société.

D'importantes avancées ont été réalisées depuis la mise en place de ce plan stratégique. Aujourd'hui, face aux défis croissants posés par le changement climatique, à l'instabilité géopolitique persistante, et dans un contexte mondial inédit en matière d'approvisionnement en gaz, Teréga réaffirme son statut d'accélérateur de la transition énergétique.



AXE 1

L'INNOVATION AU SERVICE D'UN MARCHÉ EN PLEINE MUTATION

Dans un marché du gaz de plus en plus complexe et face à une concurrence accrue, l'entreprise s'appuie sur sa force d'innovation pour renforcer ses liens avec les consommateurs et les acteurs du marché en développant des offres commerciales qui répondent parfaitement à leurs nouveaux besoins. Cet engagement de long terme est essentiel pour fidéliser et conquérir de nouveaux marchés. En 2023, Teréga a joué un rôle déterminant dans la sécurité d'approvisionnement énergétique du pays en adaptant ses infrastructures au nouveau schéma de flux sud-nord qui met en tension le modèle de réseau gazier français. Ce défi s'inscrit dans un contexte plus large d'accélération de la transition énergétique où la négociation avec la Commission de Régulation de l'Énergie pour fixer le tarif 2024-2027 a été l'un des temps forts de l'année. La mobilisation de l'ensemble des équipes de Teréga a été cruciale pour porter des propositions prenant en compte les spécificités et les ambitions de l'entreprise.



AXE 2

VERS UNE EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE DURABLE

L'excellence opérationnelle de Teréga s'accompagne d'un engagement de long terme en faveur de la responsabilité sociale et environnementale. L'entreprise optimise ses processus et intègre les principes du développement durable dans toutes ses opérations. Elle minimise ainsi son empreinte écologique. Dans l'optique de garantir une efficacité énergétique et le respect de ses principes éthiques, Teréga renforce en permanence son dispositif de prévention des risques. Ces initiatives font partie d'une démarche d'amélioration continue, qui vise à promouvoir une culture de la sécurité et de la responsabilité à tous les niveaux de l'entreprise. En 2023, Teréga a intensifié ses engagements en la matière à travers la mise en œuvre de mesures visant à réduire ses émissions de gaz à effet de serre, en ligne avec les objectifs fixés par l'Accord de Paris.



AXE 3

PILOTER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU LOCAL AU GLOBAL

Ancré dans le Grand Sud-Ouest et convaincu de l'importance d'un mix énergétique diversifié, Teréga participe activement à des projets d'importance nationale et européenne qui confirment son rôle d'acteur majeur de la transition énergétique. Une démarche qui implique une collaboration étroite avec diverses parties prenantes pour façonner collectivement le futur de l'énergie.

En 2023, l'entreprise a mis l'accent sur trois axes stratégiques essentiels :

1. le désengagement des énergies fossiles,
2. la décarbonation des processus industriels,
3. l'affirmation de la souveraineté énergétique.

Ces efforts s'inscrivent dans son ambition de devenir un fournisseur et opérateur clé d'infrastructures multi-énergies et de solutions de décarbonation, aux niveaux régional, national, et européen.



AXE 4

BÂTIR L'AVENIR DE L'ÉNERGIE

Teréga s'impose comme un moteur de la transition énergétique en investissant dans la transformation de son réseau et le déploiement de solutions énergétiques avant-gardistes. En tant qu'infrastructureur gazier innovant, l'entreprise joue un rôle crucial dans le déploiement des nouvelles voies de l'énergie, notamment à travers sa filiale Teréga Solutions et ses BU complémentaires : Biométhane et Mobilité Gaz, Hydrogène et Multi-Énergies et Digital. L'année 2023 a été une période de consolidation des initiatives de Teréga, avec une attention particulière portée à l'amélioration de ses processus de planification. Cette démarche vise à affiner la stratégie à long terme de l'entreprise, en anticipant les évolutions du marché et en s'alignant sur les attentes croissantes en matière de développement durable et de réduction de l'empreinte carbone.



AXE 5

UN ADN RÉINVENTÉ AU SERVICE DE SES AMBITIONS

Depuis 2018, Teréga s'est profondément transformé pour être plus agile afin de relever efficacement les défis à venir tout en consolidant sa position dans le paysage des solutions énergétiques. Cette évolution a impliqué une refonte de l'identité de l'entreprise, l'adoption de nouveaux modes de management et de gestion RH. Une place plus importante a également été donnée au digital et aux initiatives individuelles et collectives. L'année 2023 a été marquée par une montée en puissance de l'intrapreneuriat et de l'exploitation stratégique des données. Elle a aussi permis la valorisation du caractère précurseur des expertises de Teréga, piliers essentiels à sa stratégie de développement. L'ensemble de ces initiatives visent à préparer l'entreprise pour 2025, une année cruciale dans la réalisation de ses objectifs. Cette année, Teréga dévoilera GAÏA 2035. Ce nouveau plan d'entreprise vient soutenir une ambition forte à l'horizon 2050 : faire du Groupe un hub régional entièrement décarboné pour les énergies du futur. En misant sur le développement des énergies renouvelables, l'adaptation des infrastructures aux nouveaux flux de gaz et au biométhane, et le développement des infrastructures pour le CO₂ et l'hydrogène, GAÏA 2035 incarne l'engagement de Teréga pour une transition énergétique durable, une réindustrialisation attractive des territoires et la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Notre ambition RSE

Teréga accélère la transition énergétique des territoires vers la neutralité carbone, en étant une entreprise reconnue en matière de pratiques ESG (environnementales, sociales et de gouvernance) et référente dans le secteur énergétique.

Teréga a pour ambition d'accélérer la transition énergétique par une stratégie dans laquelle la responsabilité tient une place prépondérante : responsabilité envers ses territoires et ses parties prenantes, ses collaborateurs et la planète. Ses engagements RSE intègrent les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Ils se déploient via quatre programmes phares et un fonds de dotation.

Teréga s'engage à décarboner

Le programme BE POSITIF (Bilan Environnemental Positif) vise à effacer l'empreinte environnementale des activités de Teréga avec une trajectoire qui contribue à la neutralité carbone à l'horizon 2050, conformément à l'Accord de Paris de 2015.

Un premier jalon est fixé à 2030, avec un engagement de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de -30% (scopes 1, 2 et 3) par rapport à 2021. Cette trajectoire permet d'atteindre les objectifs 2030 fixés par le paquet européen Fit for 55 (-55% de GES d'ici 2030 par rapport à 1990) et par la Stratégie nationale bas carbone (-33% de GES entre 2015 et 2030).

En complément de ses actions de réduction d'émissions, Teréga poursuit sa stratégie de contribution volontaire à la neutralité carbone en orientant désormais sa politique de compensation et son financement vers des projets locaux.

Un engagement social fort

Assurer la sécurité, l'intégrité et la sûreté de ses collaborateurs, de ses partenaires et de ses installations est un enjeu prioritaire pour Teréga. Le plan PARI 2025 (Prévention des Accidents et des Risques Industriels) a pour objectif "zéro accident, zéro accrochage et zéro surprise".

Chez Teréga, le socle social, la qualité de vie et des conditions de travail, le savoir-faire et le savoir-être permettent de bâtir les énergies de demain. Le programme Energiz Mouv agit pour l'engagement, le développement des compétences de la transition énergétique, l'inclusion des personnes en situation de handicap ou éloignées de l'emploi, la mixité et l'égalité femme-homme, favorisant l'implication et la responsabilité des collaborateurs dans un environnement riche de sa diversité.

Fin 2023, Teréga a élargi le périmètre de son programme Energiz Mouv afin d'y intégrer l'enjeu territorial dont l'ambition est d'apporter aux collectivités locales l'expertise de Teréga et ainsi les accompagner dans la transition énergétique.





Dans le cadre d'un mécénat entre le fonds de dotation Centre Pompidou Accélération et le fonds de dotation Teréga Accélérateur d'Énergies, Teréga a accueilli l'artiste Chloé Quenum en résidence. Elle s'est inspirée de l'activité et des installations de l'entreprise, pour créer une trentaine de pièces miniatures en verre soufflé coloré assemblées dans l'œuvre *Les nuages rendent la lune invisible*.

Une gouvernance robuste et transparente

Teréga s'est fixé pour mission de contribuer à l'essor économique et au développement durable de ses territoires, mais aussi à celui de ses clients, de ses entreprises partenaires et des collectivités, en particulier à travers ses chartes Achats responsables et Relations fournisseurs et achats responsables, son plan innovation, son enquête de satisfaction client et sa politique d'acceptabilité.

Par ailleurs, Teréga veille à disposer d'une organisation solide pour assurer le respect de ses règles de gouvernance, de conformité et d'éthique, mener à bien son plan IMPACTS 2025 et sa stratégie RSE.

Un dispositif de mécénat indépendant à but non lucratif

Le fonds de dotation Teréga Accélérateur d'Énergies prolonge l'engagement sociétal et environnemental de Teréga dans les territoires, en soutenant des talents et des projets d'intérêt général dans les domaines culturel, scientifique, sportif, éducatif, humanitaire et social.

Une démarche intégrée par des systèmes de management certifiés

En 2023, Teréga a poursuivi sa démarche volontaire d'intégration des systèmes de management, une nouvelle fois distinguée lors d'audits de suivi indépendants : Qualité (ISO 9001), Environnement (ISO 14001), Énergie (ISO 50001) et Santé et sécurité au travail (ISO 45001). L'AFNOR a maintenu ces quatre certifications, une reconnaissance des engagements de Teréga envers ses clients, via la

qualité des services offerts, envers la planète, via la maîtrise des impacts environnementaux et des consommations énergétiques, et envers la sécurité de ses collaborateurs et de ses prestataires.

Des engagements approuvés et contractualisés

Le Comité Exécutif et le Conseil d'Administration de Teréga approuvent la stratégie RSE et les engagements associés.

Teréga a introduit un objectif de développement durable dans son *Revolving Credit Facility* (RCF) de 250 M€, le transformant avec succès en ligne de crédit renouvelable indexée sur un critère ESG. L'ajustement de la marge de la RCF est lié à la performance de Teréga dans la réduction de ses émissions de méthane.

Le plan d'incitation à court terme sur la rémunération du dirigeant intègre à hauteur de 40% des critères ESG qui couvrent la sécurité, les émissions de méthane et le développement de la transition énergétique. Les salariés sont également intéressés sur des objectifs RSE par des indicateurs dédiés (sécurité, réduction des émissions de GES, montée en compétence sur la transition énergétique) dans l'accord d'intéressement de Teréga SA. ▶

Teréga SA : un modèle d'affaires solide

DPEF

RESSOURCES

Financières

Actionnariat :

- SNAM (40,5%)
- Raffles Infra Holdings Limited (GIC) (31,5%)
- Ouestgaz (18%)
- Predica (9%)
- Crédit Agricole Assurances Retraite (1%)

Investissements : 174 M€

Industrielles

- 5 094 km de canalisations de transport
- 6,6 Gm³ de capacité totale de stockage de gaz

Humaines

- 646 collaborateurs

Clients

- 74 expéditeurs Transport
- 28 expéditeurs Stockage
- 116 clients industriels
- 153 distributions publiques
- 10 postes d'injection de biométhane

Intellectuelles

- 60 collaborateurs environ intégrés au réseau R&I
- Budget moyen annuel consacré à la R&I : 5 M€

Environnementales

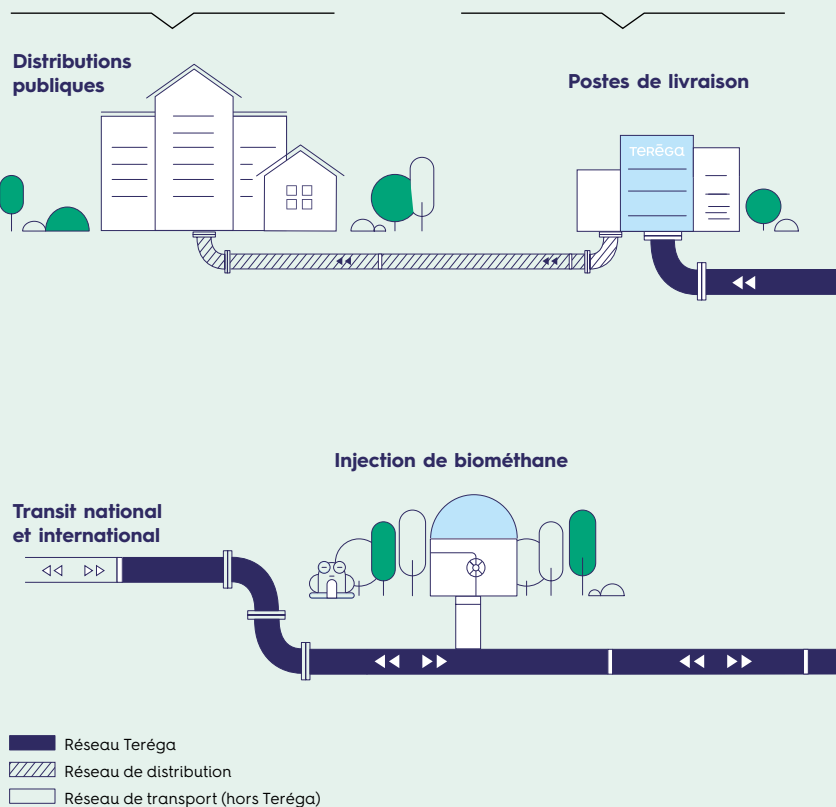
- Certifications ISO 14001 : 2015 (management environnemental), ISO 50001 : 2018 (management de l'énergie)

Un secteur régulé

La Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) veille au bon fonctionnement du marché du gaz en France

Transition énergétique

Nouveaux usages du gaz, nouveaux modes de production, nouveaux réseaux, etc.



UNE MISSION : FAIRE DU GAZ UN ACCÉLÉRATEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Responsabilité



Coopération

NOS VALEURS



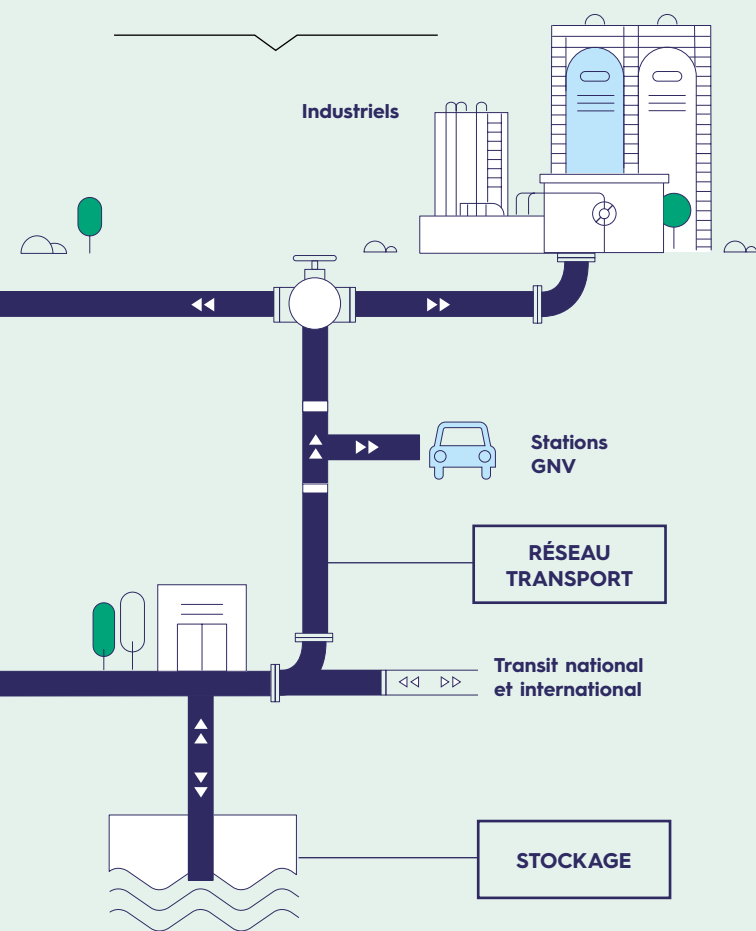
Innovation



Ambition

Obligations de service public

Conformément aux dispositions des articles L. 431-3 du Code de l'énergie pour le transport et L. 421-3 du Code de l'énergie pour le stockage



RÉSULTATS

Financiers

• **692 M€** de CA

Industriels

- **143,4 TWh** de gaz transporté
- **22,6 TWh** consommés sur la zone Teréga (industriels + distributions publiques)
- **33 100 GWh** de capacité de stockage souscrite, soit 100% de la capacité disponible

Humains

- **53** embauches (CDI+CDD)
- **96,6%** de collaborateurs formés
- TFAD (taux de fréquence des accidents déclarés) de Teréga SA : **3,6**

Intellectuels

- Environ **60** projets de R&I en cours

Environnementaux

- **0,63 teqCO₂/GWh** transporté*

* Calculé avec PRG (pouvoir de réchauffement global) pour le méthane = **34**.

IMPACTS
2025

UN PLAN STRATÉGIQUE AMBITIEUX AUTOUR DE 5 AXES



Déployer nos offres commerciales et satisfaire nos clients



Améliorer efficacité et responsabilité



Améliorer notre reconnaissance

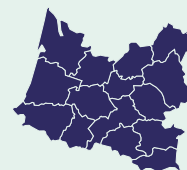


Accélérer notre développement et transformer nos infrastructures



Réinventer l'ADN de l'entreprise

NOS TERRITOIRES 15 départements du Sud-Ouest



Notre gouvernance pour une croissance durable

Teréga doit disposer d'une organisation solide pour atteindre ses objectifs de transition énergétique et de décarbonation, en ayant une structure financière équilibrée et le soutien de ses actionnaires. Cette organisation solide permet d'assurer l'adhésion de ses actionnaires à sa stratégie et le financement de ses projets.

Une organisation à trois niveaux certifiée par la Commission de Régulation de l'Énergie

La structure organisationnelle du groupe Teréga repose sur trois niveaux de sociétés. La société Teréga Holding SAS détient à 100% la société Teréga SAS, laquelle est à la fois l'actionnaire majoritaire (99,99%) de Teréga SA et l'actionnaire unique de Teréga Solutions SAS, dédiée aux activités non régulées du groupe Teréga.

Le capital de Teréga Holding est détenu par cinq actionnaires : SNAM à hauteur de 40,5%, Raffles Infra Holdings Limited (GIC) à hauteur de

31,5%, Ouestgaz à hauteur de 18%, Predica et Crédit Agricole Assurances Retraite, toutes deux filiales de Crédit Agricole Assurances, à hauteur de 9% et 1% respectivement.

Cette structure à trois niveaux (Teréga Holding SAS, Teréga SAS et Teréga SA) résulte de l'application des règles de dissociation patrimoniale (*ownership unbundling*) prévues par la directive 2009/73 CE du 13 juillet 2009 concernant le marché intérieur du gaz naturel. Elle a été certifiée par la délibération de la Commission de Régulation de l'Énergie du 3 juillet 2014 portant décision de certification de la société TIGF, devenue Teréga. Cette certification est valable sans limitation de temps, conformément aux dispositions de l'article L. 111-4 du Code de l'énergie.

Une gouvernance active et engagée

Les règles et les modalités de fonctionnement des Conseils d'Administration de Teréga SA, société opérationnelle de Teréga, de Teréga SAS, société holding animatrice du Groupe, et de Teréga Holding SAS sont fixées par les dispositions du Code de commerce (articles L. 225-1 à L. 225-270 pour Teréga SA et articles L. 227-1 à L. 227-20 pour Teréga SAS et Teréga Holding SAS), des articles L. 111-8 et suivants du Code de l'énergie, ainsi que par les stipulations des statuts de ces sociétés. La composition des Conseils d'Administration se caractérise par la diversité de ses profils, la présence d'administrateurs indépendants, la complémentarité de leurs compétences techniques et l'attention portée à la représentation équilibrée des femmes et des hommes.

Les séances du Conseil d'Administration permettent aux administrateurs d'avoir une vue précise et actualisée des performances opérationnelles et financières de Teréga, ainsi que du contexte des marchés de l'énergie dans lequel évolue l'entreprise, sous réserve du respect des contraintes réglementaires en ce qui concerne le Conseil d'Administration de Teréga Holding SAS. Chaque réunion des Conseils d'Administration comporte obligatoirement une revue actualisée et adaptée de l'application du plan d'entreprise IMPACTS 2025 de Teréga.

Le Conseil d'Administration de Teréga SAS s'appuie sur les travaux d'un Comité d'Audit, des Risques et

DPEF

25%

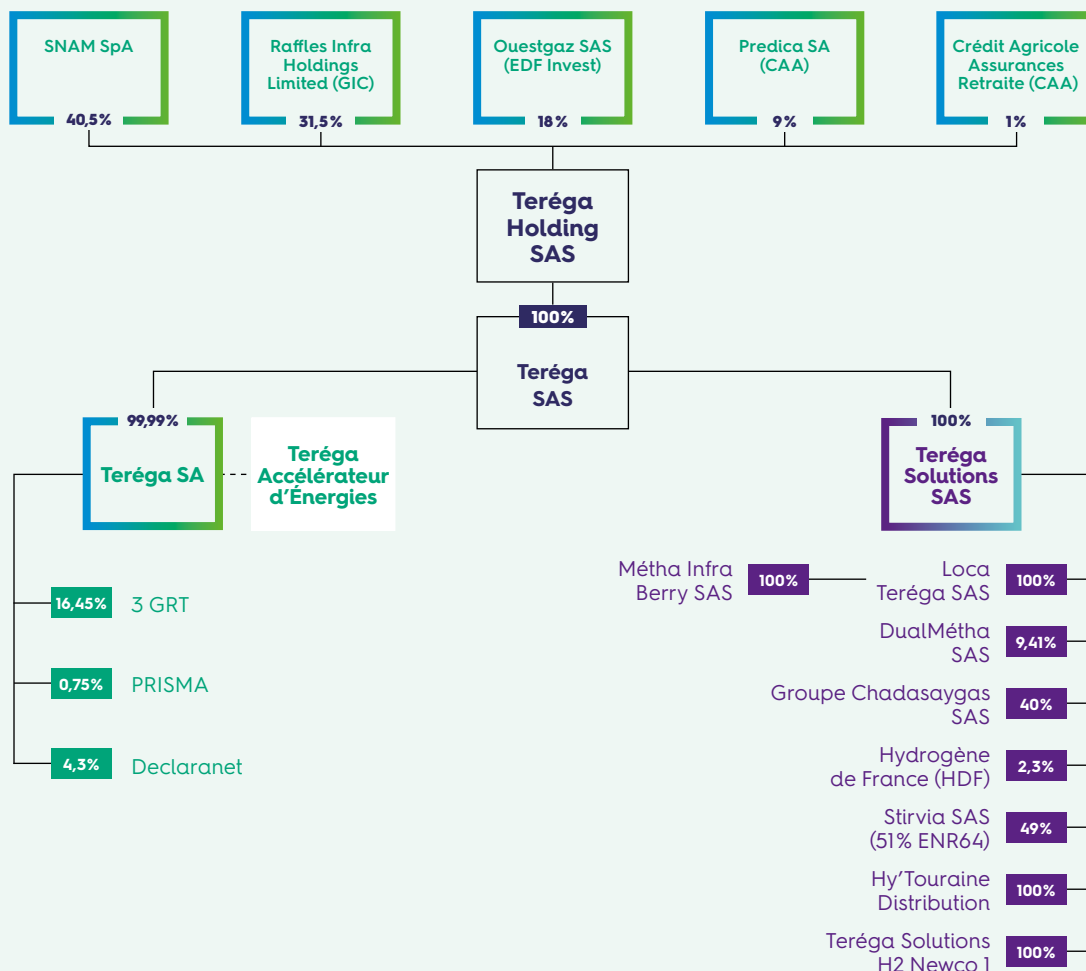
Taux de sujets à caractère RSE traités en Conseil d'Administration de Teréga SA en 2023. (Objectif : 25%)

DPEF

97%

Taux de présence des administrateurs aux réunions du Conseil d'Administration de Teréga SA en 2023. (Objectif : 100%)

ORGANISATION JURIDIQUE DU GROUPE TERÉGA



Développement durable dont les missions ont été étendues en 2023, notamment à la supervision de la politique et des indicateurs RSE. Il est doté d'un Comité des Nominations et des Rémunérations dont le rôle est d'émettre des recommandations sur le recrutement et la détermination de la politique de rémunération des mandataires sociaux et des cadres dirigeants du groupe.

Un Conseil d'Administration fortement engagé en faveur de la RSE

Résolument engagée dans une démarche de développement durable, Teréga fait de la RSE un pilier fort de sa gouvernance et de sa stratégie. Son Conseil d'Administration porte une attention particulière aux aspects sociaux, sociétaux et environnementaux

des projets de l'entreprise et de sa politique, afin de mener une activité opérationnelle et commerciale à impact positif sur la société.

En 2023, les membres du Conseil d'Administration de Teréga ont pris part à l'atelier 2 tonnes, organisé en mars lors de son Strategy Day, ainsi qu'à l'atelier Fresque du Climat. Ces initiatives les ont de nouveau sensibilisés aux enjeux de la transition écologique et à l'ambition de Teréga d'être une entreprise reconnue pour ses pratiques ESG (environnementales, sociales et de gouvernance).

Depuis 2021, Teréga a mis en place un indicateur qui détermine la part des sujets RSE traités au niveau de son Conseil d'Administration, grâce à une évaluation du caractère RSE de chaque sujet présenté, sur la base du référentiel ISO 26000. En 2023, l'objectif fixé à 25% de sujets soumis au Conseil d'Administration ayant un caractère RSE a été atteint. ▶

ÉTHIQUE

Engagés dans le respect essentiel des règles d'éthique



Teréga est convaincue que l'implication sans faille de chacun dans le respect des valeurs et des principes éthiques contribue à la réputation et à la création de valeur de l'entreprise. Ce socle partagé permet de bâtir des relations de confiance avec ses diverses parties prenantes : actionnaires, institutions, associations, communautés locales, clients, fournisseurs, directions et collaborateurs.

Le comportement éthique d'une entreprise est l'une des conditions de sa pérennité et de sa réussite industrielle et commerciale. C'est pour cela, que Teréga a adopté un Code d'éthique dès 2015. Ce code traduit la culture du Groupe en matière d'éthique. Il oriente la conduite de ses activités et rappelle ses valeurs, parmi lesquelles le respect des droits humains, des clients et des fournisseurs, des règles comptables et fiscales, et la lutte contre la corruption.

DPEF

95%

des nouveaux collaborateurs*
Teréga SA en CDI ont suivi
une session de formation
anticorruption.
(Objectif : 90%)

*Arrivés après la dernière session de 2022
et avant la dernière session de 2023

Afin de promouvoir les principes et le contenu du Code d'éthique auprès des collaborateurs et parties prenantes de Teréga, un Comité d'Éthique a été créé. Instance de référence interne, ce comité produit tous les ans un rapport retraçant les éléments relatifs à son activité sur l'année précédente. Ce rapport permet notamment à l'ensemble des collaborateurs d'avoir connaissance de la typologie des alertes et des questions éthiques soumises au Comité.

En 2023, le Comité d'éthique s'est réuni trois fois. Son activité a été en partie consacrée à l'évolution du dispositif éthique chez Teréga, avec notamment pour objectif le renouvellement de sa composition.

Lutte contre la corruption

Conformément à son Code d'éthique et à ses valeurs, Teréga s'engage à exercer ses activités de manière transparente et responsable. C'est pourquoi Teréga a mis en place un Code de conduite anticorruption, sous la responsabilité de son Secrétariat Général. Ce code répond à l'obligation légale de mettre en place un dispositif anticorruption. Il s'inscrit dans la culture éthique du Groupe.

Un module de formation anticorruption permet à chaque collaborateur de connaître les règles anticorruption, de tester ses connaissances, de s'entraîner à répondre à des situations types, d'acquérir les bonnes pratiques et les bons réflexes dans ce domaine

Le système d'alerte professionnelle déployé en 2020 par Teréga permet à ses collaborateurs de signaler en toute confidentialité les manquements au Code d'éthique et au Code de conduite anticorruption. ▶

FOURNISSEURS

Donneur d'ordres responsable avec la charte Achats responsables

Donneur d'ordres responsable, Teréga valorise dans sa politique d'Achats, pilotée par le Département achats, les partenariats de proximité respectueux des principes RSE, les ressources de son territoire d'implantation, l'innovation et les alliances durables, afin de tisser un réseau performant.

Signataire de la charte Relations fournisseurs responsables depuis 2019, Teréga place le développement d'une relation responsable, équilibrée et durable avec ses fournisseurs au cœur de ses préoccupations et de sa politique d'achats.

Une charte Achats responsables

Cette charte commencée fin 2023 lui permet de s'assurer que ses fournisseurs et leurs sous-traitants sont engagés dans des pratiques responsables en termes de sécurité des personnes, de protection de l'environnement, de respect des droits humains, de conformité aux lois et règles applicables, d'éthique des affaires et de développement social. Ce document a été envoyé début 2024 pour signature à l'ensemble des fournisseurs actifs de Teréga. Il fait désormais partie intégrante du processus de référencement des fournisseurs. C'est l'assurance que Teréga travaille avec des prestataires vertueux en matière de RSE.

Un plan concret pour notre ambition de décarbonation

Engagé dans la réduction de ses émissions directes de gaz à effet de serre, Teréga a élargi en 2023 son champ d'action aux émissions indirectes (Scope 3), à travers des échanges entre pairs du secteur de l'énergie et des infrastructures linéaires, et le lancement de ses premiers groupes de réflexion internes, composés d'experts en projets d'infrastructures, maintenance et exploitation. Ce travail a abouti à la définition d'un plan d'action qui doit permettre d'atteindre ses objectifs de réduction d'ici à 2030.

65% D'ACHATS AUPRÈS D'ENTREPRISES LOCALES

Teréga a consolidé son rôle de donneur d'ordres responsable en continuant à développer ses relations d'affaires avec des fournisseurs implantés sur son territoire, dont des entreprises du secteur protégé, un engagement clé dans le contexte actuel de crise mondiale. En 2023, Teréga SA a réalisé 65% de son volume d'achats auprès d'entreprises locales, qui représentent 48% de ses fournisseurs. La politique d'achats de Teréga vise également à sécuriser ses relations contractuelles avec ses fournisseurs, ainsi la fonction Achat est chargée de piloter la relation fournisseur.

DPEF

90,8%

Taux de couverture par les Achats (pourcentage des dépenses globales pour lesquelles la fonction Achat intervient dans l'acte d'achat). (Objectif : > 90%)

DPEF

65%

Pourcentage d'achats avec des entreprises locales (en volume €). (Objectif : = 50%)

Ce plan d'actions est principalement axé sur la réduction des émissions liées aux achats de produits et services et comprend la recherche de solutions de fret les plus vertueuses (optimisation des trajets, utilisation de biocarburants). ▶

Conseil d'Administration de Teréga SA

(au 31 décembre 2023)



Dominique MOCKLY
Président du CA
Teréga, Directeur Général



Paolo VENTRELLA
SNAM, Senior Manager
Planning & Control



Paola BONANDRINI
SNAM, Executive
Director Plants



Nicolas MACHTOU
GIC, administrateur



Hélène SEGUIS
Teréga, représentante
des salariés



Sofiane MOKHTARI
Teréga, représentant
des salariés

Il est composé de quatre administrateurs et de deux représentants du Comité social et économique. Parmi les administrateurs :

- deux administrateurs représentent SNAM ;
- un administrateur représente GIC ;
- un siège est dévolu au Directeur Général de la Société.

Dominique MOCKLY, Directeur Général depuis le 31 juillet 2016, est également Président du Conseil d'Administration de Teréga SA.

Conseil d'Administration de Teréga SAS

(au 31 décembre 2023)



Gianluca POI
Président du CA
SNAM, Directeur
Membre du Remco*



Licia AVERSANO
SNAM, Head of
Regulatory and
Institutional
Legal Affairs



Paola BONANDRINI
SNAM, Executive
Director Plants
Membre du Remco*



Paolo VENTRELLA
SNAM, Senior Manager
Planning & Control
Membre du Comité
d'Audit, des Risques et
Développement durable



Rhys PHILLIP
GIC, Senior Portfolio
Director
Président du Remco*



Camille DEPOUTOT
GIC, Senior Vice
President
Membre du Remco*



Nicolas MACHTOU
GIC, administrateur
Membre du Comité
d'Audit, des Risques et
Développement durable



Abdelhamid LAZAAR
Predica, Infrastructure
Investment Manager
Membre du Comité
d'Audit, des Risques et
Développement durable



Adamo SCRENCI
Administrateur
indépendant
NextChem, Vice
Président Business
Development



Stéphanie THOMAZEAU
Administrateur
indépendant
Frans Bonhomme,
Directrice Financière
Groupe
Présidente du Comité
d'Audit, des Risques et
Développement durable

* Remco : Comité des Nominations et des Rémunérations.

L'équipe de direction

(au 19 mars 2024)

A. Michel BOCHE

Directeur Projets
d'Infrastructures

B. Florence ECHENAY

Directrice Ressources
Humaines (par intérim)

C. Arnaud LATEULADE

Directeur Sécurité, Santé,
Sûreté et Environnement

D. Nathalie PARENT-ZUCCONI

Chargée de mission
Transformation

E. Patrick HAMOU

Directeur des Opérations

F. Marie-Claire AOUN

Directrice Prospective
et Relations Institutionnelles

G. Dominique MOCKLY

Président et Directeur
Général

H. Gilles DOYHAMBOURE

Directeur Commerce et
Régulation du Système Gaz

I. Carolle FOISSAUD

Adjointe au Directeur Général

J. Olivier BÉATRIX

Secrétaire Général

K. Agnès BUTTERLIN

Directrice Finance, Achats
et Développement Durable

L. Giacomo MATARAZZO

Directeur Développement
et Stratégie

M. Dominique BOQUILLON

Directrice Communication

N. Daniel WIDERA

Directeur Services
et Transformation



RISQUES EXTRA-FINANCIERS

Analyse et priorités de Teréga SA

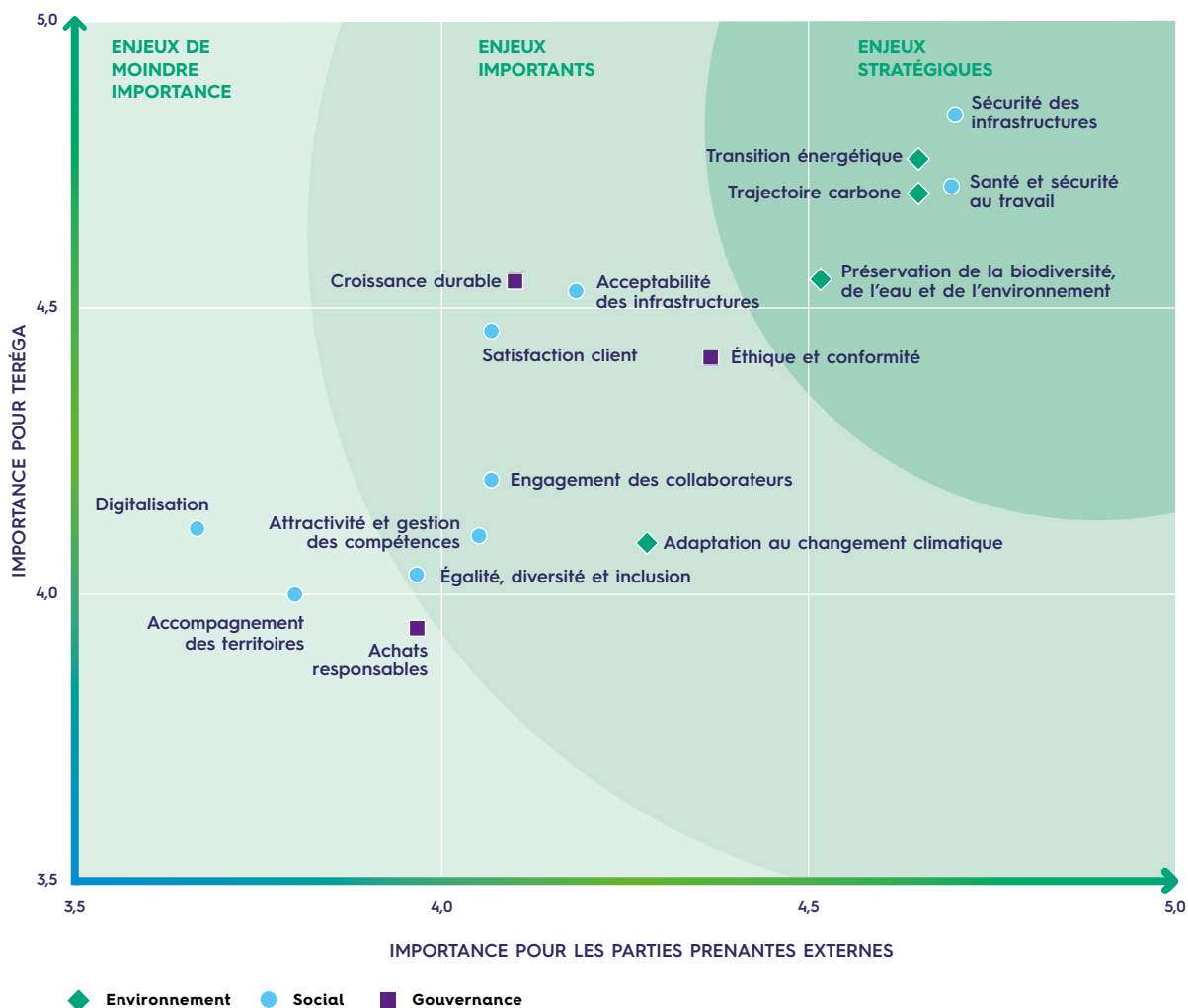
Acteur industriel responsable, Teréga est convaincue que l'ensemble des actions de l'entreprise doivent participer au développement durable de ses activités et de sa stratégie de développement.

La construction de la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) de Teréga SA s'inscrit dans une démarche globale de l'entreprise. Socles de cette DPEF, les risques extra-financiers ont été identifiés à partir du Référentiel des risques du groupe Teréga, actualisé annuellement, et à travers la consultation des parties prenantes internes et externes. Le Département RSE de Teréga a analysé les risques de ce référentiel avec l'appui de la gestionnaire des risques, au regard des catégories d'information évoquées dans l'article L. 225-102-1 du Code de commerce :

Article L. 225-102-1 du Code de commerce	Correspondance dans le Rapport d'Activité et de Développement Durable 2023
Conséquences sur le changement climatique de l'activité de la société et de l'usage des biens et services qu'elle produit.	<p>Pages 54-55 - Environnement</p> <p>Pages 56-57 - Indicateurs environnement</p>
Engagements sociétaux en faveur : <ul style="list-style-type: none"> • du développement durable ; • de l'économie circulaire ; • de la lutte contre le gaspillage alimentaire ; • de la lutte contre la précarité alimentaire ; • du respect du bien-être animal ; • d'une alimentation responsable, équitable et durable. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pages 54-55 - Environnement • Pages 56-57 - Indicateurs environnement • Non pertinents au regard de l'activité de Teréga SA • Non pertinents au regard de l'activité de Teréga SA • Non pertinents au regard de l'activité de Teréga SA • Non pertinents au regard de l'activité de Teréga SA
Accords collectifs conclus dans l'entreprise et leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés.	<p>Page 66 - Social</p> <p>Pages 70-71 - Indicateurs ressources humaines</p>
<ol style="list-style-type: none"> 1. Actions visant à lutter contre les discriminations et à promouvoir les diversités. 2. Actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives. 3. Mesures prises en faveur des personnes handicapées. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Page 68 - Inclusion sociale 1. Pages 70-71 - Indicateurs ressources humaines 2. Page 67 - Qualité de vie et conditions de travail 3. Page 68 - Inclusion sociale

Cette analyse a permis d'identifier les différents enjeux extra-financiers pour Teréga SA. La consultation des parties prenantes internes et externes a ensuite permis d'identifier les enjeux matériels. La matrice de matérialité reflète ainsi l'analyse des risques extra-financiers de Teréga SA et la priorisation de ces enjeux. Les enjeux extra-financiers et la matrice de matérialité ont été validés par le Comité exécutif. L'ensemble

des enjeux et des informations extra-financières de Teréga SA, du modèle d'affaires, de la description des principaux risques et enjeux, des politiques, des actions mises en œuvre et des résultats obtenus sont présentés tout au long de ce rapport en accord avec les exigences des articles L. 225-102-1 et R. 225-105-1 à R. 225-105-3 du Code de commerce.



À compter de 2025, le groupe Teréga sera soumis, sur l'exercice 2024, à la nouvelle directive européenne, la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), amenant la publication de son premier Rapport de durabilité. Afin de répondre aux exigences de cette directive, Teréga a revu la classification de ses enjeux en se basant sur les critères Environnement, Social, Gouvernance de la CSRD et sur les normes ESRS

(European Sustainability Reporting Standards). Les enjeux Sécurité des infrastructures*, Acceptabilité des infrastructures*, Satisfaction client*, Accompagnement des territoires et Digitalisation, classés en 2022 dans le pilier Gouvernance, ont ainsi été reclassés en 2023 dans le pilier Social. ▶

* Enjeux matériels.

Présentation des enjeux extra-financiers de Teréga SA

Le tableau ci-dessous synthétise les enjeux extra-financiers stratégiques et importants pour Teréga SA.

Thématique RSE	Les principaux risques associés	Enjeux spécifiques Teréga SA	Politiques
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	Inadéquation du modèle d'affaire du Groupe eu égard aux enjeux de transition énergétique	Développer une stratégie en adéquation avec les politiques énergétiques françaises et européennes et les enjeux des gaz renouvelables	IMPACTS 2025 Innovation Levier stratégique pour réussir les transitions énergétiques et digitales, et répondre aux transformations qui remodelent l'écosystème de l'énergie. Axes de travail : <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les connaissances et les pratiques pour répondre aux besoins du terrain. - Développer et qualifier de nouvelles technologies et méthodologies afin de participer à la décarbonation et à la création d'un système énergétique vertueux. - Intégrer les solutions dans l'environnement opérationnel de Teréga ou les commercialiser auprès de nos clients.
			IMPACTS 2025 Thématique gaz verts Accompagner les porteurs de projets biométhane de l'idée à la réalisation et œuvrer pour la construction d'un mix énergétique diversifié.
			IMPACTS 2025 Relations institutionnelles Dialoguer avec les acteurs institutionnels régionaux, nationaux et européens, et les acteurs de la chaîne gaz renouvelables et hydrogène.
TRAJECTOIRE CARBONE	Non respect de l'Accord de Paris et de la Stratégie nationale bas carbone Émissions de méthane accidentelles	Poursuivre le déploiement du plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)	BE POSITIF Réduire l'empreinte environnementale de nos activités <ul style="list-style-type: none"> - Effacer progressivement l'empreinte environnementale de nos activités sur l'air. - Contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone de la France. - Faire évoluer la maîtrise de l'énergie – renouvelable et vertueuse – en adéquation avec les enjeux climatiques et dans une perspective de transition énergétique durable.
PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT	Perte ou dégradation des écosystèmes causée par nos activités	Minimiser notre empreinte environnementale et agir de façon responsable envers la société (biodiversité, eau, gestion des déchets, artificialisation des sols, etc.)	BE POSITIF Réduire l'empreinte environnementale de nos activités <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer la méthodologie "Éviter, réduire, compenser" à toutes les composantes de l'environnement, notamment la biodiversité. - Procédure de gestion des déchets.
ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	Perte ou dégradation d'actifs liés à des aléas climatiques externes	Éviter la dégradation d'actifs liés au changement climatique	PARI 2025 Plan "Zéro accident, zéro accrochage et zéro surprise" Sécurité industrielle : protéger nos infrastructures des incidents, des accidents et des catastrophes naturelles.
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	Accident du travail et/ou accident industriel majeur sur site ainsi que sur notre réseau impactant la sécurité et la santé du personnel et des tiers	Garantir la sécurité du personnel et des tiers	PARI 2025 Plan "Zéro accident, zéro accrochage et zéro surprise" <ul style="list-style-type: none"> - Sécurité au poste de travail : préserver l'intégrité physique et morale de nos collaborateurs et des intervenants extérieurs. - Sécurité industrielle : protéger nos infrastructures des incidents.

Actions clés 2023	KPI	Objectifs	Résultats 2023	Résultats 2022	Résultats 2021	Articles
<ul style="list-style-type: none"> - Inauguration de la plateforme de R&D Solidia Biogaz de traitement et valorisation du biogaz. - Poursuite des travaux sur l'intégration de l'hydrogène dans nos infrastructures de transport et de stockage (taux acceptables, portions de réseau compatibles...). - Amélioration et fiabilisation des méthodes de détection et de quantification des pertes diffuses. 	Part des budgets OPEX R&I dédiés à la transition énergétique.	70% (2023)	41,6%	70,5%	41,4%	page 61 Innovation
<ul style="list-style-type: none"> - Soutien du projet AgriEnergie en Gironde. - Soutien du projet Energies Sud Aveyron en Aveyron. - Soutien du projet BioBéarn dans les Pyrénées-Atlantiques. - Soutien du projet Trifyl dans le Tarn. 	Indicateur gaz renouvelable : taux de pénétration de biométhane dans le réseau Teréga (en intégrant l'ensemble des sites injectant dans les réseaux maillés avec le nôtre sur la consommation du territoire - moyenne annuelle).	Selon PPE (Programmation pluriannuelle de l'énergie).	3,21%	2,62%	1,62%	pages 04-05 Gaz
<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'étude menée par le consortium Gas for Climate sur un réseau paneuropéen d'approvisionnement en hydrogène. - Partenaire du projet de corridor d'hydrogène vert H2med, qui reliera la péninsule ibérique à l'Europe centrale. - Projet HySoW (Hydrogen South West Corridor of France) - 600 km de canalisations pouvant transporter de l'hydrogène. 	Contribution de Teréga aux débats en lien avec la transition énergétique aux niveaux européen, national et régional.	45 (2023)	57	51	46	pages 06-07 Hydrogène
<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation et montée en puissance des systèmes RECOMP, recompression du gaz des tuyauteries des compresseurs. - Définition du plan de déploiement des technologies pour réduire les fuites de garnitures des compresseurs (garnitures à l'azote ou Système de récupération des gaz de garnitures - SRGG). 	Réduction de nos émissions directes de gaz à effet de serre (scope 1) et indirectes liées à l'énergie (scope 2).	-45% (d'ici à 2030) (vs 2017)	-31% 85 582 teqCO₂ (vs 2017)	-32% 83 950 teqCO ₂ (vs 2017)	-26% 91 563 teqCO ₂ (vs 2017)	pages 54-55 Environnement pages 56-57 Indicateurs environnementaux
<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un diagnostic faune-flore systématique pour définir le meilleur tracé des projets d'ouvrages - Entretien mécanique des servitudes. - Remplacement des bornes par des balises pour réduire la fréquence d'entretien. - Test de solutions de minéralisation sur rupture capillaire, végétalisation avec espèces rases ou usage de produits de biocontrôle pour les postes de gaz. 	Hectares de sites de compensation gérés par Teréga.	Application de la séquence "Éviter, Réduire, Compenser" fixée par la réglementation.	232 ha	227 ha	224 ha	pages 54-55 Environnement pages 56-57 Indicateurs environnementaux
<ul style="list-style-type: none"> - Identification des risques climatiques pouvant avoir un impact sur nos activités et notre territoire. - L'analyse de vulnérabilité sera achevée courant 2024. 	Taux d'avancement des programmes "Arrachement/Inondation" et "Feu de forêt" de l'année par rapport aux objectifs fixés début 2023.	100% (2023)	100%	100%	-	pages 54-55 Environnement
<ul style="list-style-type: none"> - Mises en place d'actions de prévention transverses pour que les prestataires s'approprient les spécificités des chantiers d'ouvrages de transport et de stockage de gaz naturel. - Nouvelles modalités d'évaluation HSE des prestations. 	Taux de fréquence des accidents déclarés (TFAD) des collaborateurs de Teréga, des intérimaires et du personnel des entreprises intervenantes.	3,1 (2023)	3,6	4,0	7,0	pages 64-65 Indicateurs sécurité
<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du suivi des permis de construire grâce au déploiement d'un nouveau logiciel. - Montée en puissance du système de rappel des rendez-vous de chantier. - Géolocalisation des chantiers déclarés - Réorganisation du logiciel TERA TND, pour permettre de mieux analyser les causes des TND. 	Évolution du ratio travaux non déclarés (TND)/déclaration d'intention de commencement des travaux (DICT).	< 0,85% (2023)	0,81%	0,89%	0,64%	

Thématique RSE	Les principaux risques associés	Enjeux spécifiques Teréga SA	Politiques
ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS	Risque psycho-social, perte de talents, mouvements sociaux	Assurer un bon niveau d'engagement des collaborateurs et de qualité de vie au travail, dans un climat social serein	Energiz Mouv Engagement des collaborateurs - Préserver la santé des collaborateurs. - Développer la QVCT. - Avoir un socle social responsable.
ATTRACTIVITÉ ET GESTION DES COMPÉTENCES	Inadéquation des ressources pour répondre aux enjeux des nouveaux métiers	Maîtriser et développer les compétences nécessaires à la transformation de l'entreprise	EnergizMouv Gestion des compétences - Développer les compétences contribuant à la construction des énergies de demain sur l'ensemble de nos territoires. - Marque employeur.
SÉCURITÉ DES INFRASTRUCTURES	Attaque cyber entraînant une interruption des activités du Groupe et/ou perte ou vol de données sensibles	Garantir la continuité de service de nos infrastructures	PARI 2025 Sûreté et cybersécurité Assurer l'intégrité de nos systèmes informatiques, pour protéger Teréga contre des actes de malveillance.
ACCEPTABILITÉ DES INFRASTRUCTURES	Recours administratif entraînant des difficultés dans la mise en œuvre des projets de construction et de travaux de maintien des infrastructures	Mettre en œuvre les conditions permettant l'acceptabilité de nos installations au sein des territoires	Politique d'acceptabilité - Obtenir des accords amiables pour le passage des canalisations de transport de gaz naturel et les différentes phases des projets. - Obtenir des signatures de conventions de servitude à l'amiable.
SATISFACTION CLIENT	Perte de confiance de nos clients, incapacité à respecter nos engagements contractuels	Prise en compte des attentes des clients afin de garantir une relation mutuelle bénéfique	Contribuer à la sécurité d'approvisionnement du territoire - Évolution de nos produits et services. - Prise en compte des attentes de nos clients.
CROISSANCE DURABLE	Difficulté à opérer le changement organisationnel et culturel permettant au Groupe de réussir sa transformation pour contribuer à la construction d'une économie décarbonée	Disposer d'une organisation solide pour atteindre nos objectifs en ayant une structure financière équilibrée et le soutien des actionnaires	Gouvernance Gouvernance des instances de décisions.
ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ	Dégradation significative de la réputation et de l'image du Groupe et perte de confiance de nos parties prenantes	Conduire nos relations d'affaires et exercer nos activités dans le respect des règles éthiques du Groupe et des dispositions légales et réglementaires	Code d'éthique et Code de conduite anticorruption - Orienter la conduite des activités de Teréga. - Rappeler les valeurs de Teréga (respect des droits humains, respect des clients et des fournisseurs, respect des règles comptables et fiscales et des lois relatives à la concurrence loyale des affaires, transparence et conformité fiscale et lutte contre la corruption).
ACHATS RESPONSABLES	Difficultés à établir des relations basées sur des valeurs communes de durabilité avec les fournisseurs essentiels à la continuité des activités du Groupe.	Travailler avec des fournisseurs en accord avec nos engagements RSE	Charte Achats responsables et Charte Relations fournisseurs responsables. - Intégrer la problématique environnementale. - Créer un tissu de relations qui contribue à son développement et à celui de son territoire. - Respecter l'équité financière vis-à-vis des fournisseurs (loi LME). - Favoriser la collaboration avec des fournisseurs stratégiques. - Réduire les risques de dépendance donneurs d'ordres/fournisseurs.

Actions clés 2023	KPI	Objectifs	Résultats 2023	Résultats 2022	Résultats 2021	Articles
<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'une Journée citoyenne en faveur d'actions sociales et environnementales pour l'ensemble des collaborateurs sur la base du volontariat. Réalisation de sa 4^e enquête d'engagement et satisfaction au travail. Obtention du label Happy Trainees Confirmation d'une organisation du travail en mode hybride. Participation aux Jeux européens du sport d'entreprise. 	Score de l'enquête Engagement et satisfaction au travail (moyenne)	En progression par rapport à la dernière enquête	74/10	Pas d'enquête en 2022	7,7/10	pages 66-67 Social et QVCT
	Nombre de jours de grève (hors mouvement national)	0 (2023)	0	1	0	
<ul style="list-style-type: none"> Adaptation des référentiels de compétences en lien avec les besoins métiers actuels et futurs. Participation à la création du site internet Compétences et énergies, qui met en avant les formations et les métiers de la filière gaz auprès du grand public. 	Taux de formation	> 90% (2023)	96,6%	95,19%	95,7%	page 69 Formation et compétences
	Taux de formation en lien avec la transition énergétique	25% (2023)	73%	41,14%	-	
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un nouveau système de gestion des accès numériques. Mise en œuvre d'une stratégie de sanctuarisation de notre système de pilotage industriel. Mise en service du nouveau SCADA Transport. 	Taux de disponibilité des applications critiques	98% (2023)	99,92%	99,81%	99,94%	page 77 Système d'information
	Taux de disponibilité des applications vitales	99% (2023)	99,99%	99,99%	99,87%	
<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de réunions publiques d'information. Rencontre des parties concernées pour obtenir des accords amiables. 	Taux d'accord de passage sur les projets d'infrastructures	> 95% (2023)	99%	99%	99%	page 36 Projets
<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la capacité de transport en entrée de zone (40 GWh/jour). Évolution des produits et services proposés. Rencontre des clients expéditeurs lors de conventions. 	Taux de satisfaction globale des clients expéditeurs vis-à-vis de Teréga	≥ 90% (2023)	100%	Pas d'enquête en 2022	100%	page 72-73 Relation clients
	Taux de satisfaction globale des clients industriels vis-à-vis de Teréga		98%	Pas d'enquête en 2022 et 2021	96% (en 2020)	
<ul style="list-style-type: none"> 25% des sujets traités en Conseil d'Administration (CA) ont un caractère RSE sur la base du référentiel ISO 26000:2010. La RSE est le pilier de la gouvernance et de la stratégie de Teréga. Création du Comité RSE pour le suivi et le pilotage de la politique RSE. Élargissement des missions du Comité d'Audit qui devient le Comité d'Audit, des Risques et Développement durable. 	Taux de sujets à caractères RSE traités en Conseil d'Administration (CA) de Teréga SA	25% (2023)	25%	25%	24%	page 20-21 Gouvernance
	Taux de présence aux réunions du Conseil d'Administration (CA) de Teréga SA	100% (2023)	97%	100%	100%	
<ul style="list-style-type: none"> Évolution du dispositif éthique chez Teréga. Poursuite du déploiement du module de formation anticorruption et amélioration du suivi et des relances auprès des nouveaux arrivants. 	Taux de nouveaux entrants (en CDI) ayant suivi la formation anticorruption	90% (2023)	95%	62,50%	89,9%* *Sensibilisation destinée à l'ensemble des collaborateurs	page 22 Éthique
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un plan d'action pour atteindre ses objectifs de réduction des émissions de GES indirectes (scope 3). Finalisation de notre Charte Achats responsables (déploiement en 2024). 	Taux de couverture par les achats (pourcentage des dépenses globales pour lesquelles la fonction Achats intervient dans l'acte d'achat)	> 90% (2023)	90,8%	91%	93%	page 23 Fournisseurs
	Pourcentage d'achats avec des entreprises locales (volume €)	= 50% (2023)	65%	57,6%	61%	

ACTIVITÉS RÉGULÉES

Le cadre réglementaire a évolué en 2023

L'année 2023 a été marquée par la refonte des tarifs des activités régulées et par un contexte gazier toujours marqué par les effets de la guerre en Ukraine.

La Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) a publié début 2024 les délibérations fixant les tarifs des infrastructures de Transport (ATRT8) et de Stockage (ATS3) pour 2024-2027.

Une nouvelle rémunération des actifs

Les nouveaux tarifs présentent une évolution importante des modalités de rémunération des actifs. La valeur dans la Base d'actifs régulés (BAR) des actifs mis en service avant 2024 reste indexée sur l'inflation. Le taux de rémunération applicable reste un taux réel avant impôts, n'intégrant pas l'inflation, fixé à 4,1% pour le Transport (contre 4,25% sur l'ATRT7) et à 4,6% pour le Stockage (contre 4,75% sur l'ATS2). La valeur dans la BAR des actifs mis en service à partir de 2024 n'est en revanche pas indexée sur l'inflation. Le taux de rémunération applicable est un taux nominal avant impôts, intégrant l'inflation,

fixé à 5,4% pour l'activité Transport et à 5,9% pour l'activité Stockage. Par ailleurs, la durée d'amortissement des canalisations et des puits mis en service à partir de 2024 est abaissée à 30 ans, contre 50 ans auparavant. Elle ne change pas pour les autres actifs.

Le cadre de régulation évolue pour Teréga

La CRE a fixé les charges d'exploitation à un niveau proche du réalisé 2022, augmenté de l'inflation. À ce stade, elle a retenu les prévisions de dépenses d'investissement transmises. Celles-ci seront réévaluées chaque année, lors de la présentation des projets d'investissement pour approbation. Le revenu autorisé annuel moyen est ainsi fixé à 265 millions d'euros pour le Transport et à 176 millions d'euros pour le Stockage pour la période 2024-2027.

Pour le Transport, la CRE met en œuvre des mesures d'amélioration de la péréquation tarifaire afin de mieux couvrir le risque de revenu spécifique de Teréga à Pirineos. Pour le Stockage, la CRE supprime le plafond du bonus de commercialisation indexé sur le revenu autorisé des opérateurs.

Teréga a renforcé la sécurité d'approvisionnement

En 2023, les systèmes gaziers français et européens ont poursuivi la reconfiguration de leurs schémas d'approvisionnement, pour faire face aux effets du conflit russo-ukrainien.

En France, l'arrêt des importations de gaz russe par voie terrestre a été compensé, d'une part, par les importations de GNL aux terminaux méthaniers, dont les capacités ont augmenté avec la mise en service, en octobre, d'une unité flottante de regazéification dans le port du Havre, et de l'autre, par les importations de gaz en provenance d'Espagne qui ont augmenté de 86% en 2023. Un flux journalier record en entrée France au point d'interconnexion Pirineos a été battu le 6 mai 2023, avec une pointe à 226 GWh/j.

Les importations à Pirineos ont bénéficié des efforts déployés par Teréga pour développer les capacités





DES PRIX DU GAZ PLUS RAISONNABLES

Malgré un contexte gazier toujours tendu, les mesures prises pour réduire les consommations et renforcer la sécurité d'approvisionnement ont permis de contenir les prix de marché du gaz en 2023 à des niveaux beaucoup plus raisonnables que sur l'année précédente. En France, le prix Spot maximal a atteint 66,87 €/MWh le 9 janvier 2023, contre 219,25 €/MWh en 2022. La moyenne annuelle s'est quant à elle établie à 38,48 €/MWh, contre 69,11 €/MWh en 2022.

d'entrée en France via l'artère de l'Adour. À partir de novembre 2022, la capacité journalière est passée de 225 à 265 GWh/j, avec 40 GWh/j supplémentaires mis sur le marché en capacité interruptible, puis a été affermie de mai à octobre 2023 pour favoriser le remplissage des stockages. Début 2023, Teréga a obtenu l'approbation de la CRE pour engager le développement de 20 GWh/j supplémentaires, pour un investissement de 2,5 millions d'euros. Ces capacités additionnelles seront proposées au marché à partir de juillet 2024.

Des mécanismes pour gérer les congestions

La configuration des flux de gaz du sud vers le nord a entraîné des congestions physiques au cœur du réseau de transport français, résolues principalement via le mécanisme de *spread* localisé, pour un coût annuel d'environ 30 millions d'euros en 2022 et 2023. Copilote du réseau de transport au sein de la Trading Region France, Teréga a proposé des mécanismes pour améliorer la gestion de ces congestions et atténuer leurs impacts. La plupart ont été validés par la CRE fin 2023 : *swap* stockage, sécurisation du système d'équilibrage, interruption des capacités interruptibles, etc.

Côté stockage, Teréga a agi pour accroître ses capacités. Fin juillet, la CRE a donné son feu vert au développement de 900 GWh de volume utile (+3%) et de 25 GWh/j de débit de soutirage (+4%), pour un investissement de 21,4 millions d'euros. Teréga a mis ces nouvelles capacités à la disposition du marché dès le début de l'hiver 2023-2024.

Un hiver 2023-2024 sécurisé

En 2023, la consommation brute de gaz a enregistré en France une baisse annuelle de 12% en 2023, après celle de 9% en 2022. Sur le territoire de Teréga, elle atteint 6% en 2023, après une chute de plus de 13% en 2022.

Grâce à ces efforts de sobriété, et avec des stockages remplis à 100% au 1^{er} novembre, le système gazier français est en mesure de faire face à un hiver rigoureux, le réseau de transport gardant la capacité d'acheminer les volumes de gaz nécessaires pour les besoins de consommation et d'exportation vers les pays adjacents, comme l'Allemagne et l'Italie. Son bon fonctionnement tout au long de l'hiver implique cependant une gestion prudente des stocks de gaz et des importations soutenues, tant aux terminaux méthaniers qu'aux interconnexions avec l'Espagne et avec le réseau d'importation du gaz norvégien. ▶

STOCKAGE

Un stockage performant, avec des volumes stockés en augmentation

L'année 2023 a été marquée par une augmentation des volumes de gaz en stock. Couplée à la performance et à la disponibilité des infrastructures, cette hausse contribue à assurer la sécurité d'approvisionnement en gaz de la France.

En 2023, les volumes commerciaux de gaz stockés sont passés de 33,1 TWh à 34 TWh. Cette augmentation devrait permettre une hausse du débit de point en soutirage pour l'hiver 2024-2025.

La campagne de soutirage 2022-2023 s'est achevée avec un stock de gaz de 20% sur les deux sites de stockage de Lussagnet et d'Isaute. La campagne de remplissage s'est déroulée sans encombre, avec un taux de remplissage largement supérieur aux seuils imposés par la réglementation, atteignant plus de 90% le 1^{er} septembre 2023. Après une courte période de soutirage, le remplissage des stockages s'est poursuivi comme prévu. Fin 2023, les stockages étaient pleins, avec un volume de gaz en stock supérieur à celui de fin 2022.

Des projets marquants en faveur du respect de l'environnement

En 2023, Teréga a poursuivi son action en faveur de la réduction de l'empreinte carbone de ses activités de stockage, principalement à travers trois projets :

- la mise en service du projet SOLUS : trois champs photovoltaïques situés à proximité des sites leur fournissent une partie de l'électricité en autoconsommation ;
- l'exploitation de l'unité de traitement des eaux de process (TEP), qui traite ces eaux à la fois en phase gazeuse et en phase aqueuse avant rejet dans l'environnement ;



- La construction du projet C20-C21, pour mettre en service deux compresseurs à double étage intégrés à émissions nulles (type ICL) de 7 MW chacun, en remplacement de trois compresseurs alternatifs.

Ces projets attestent des efforts constants que Teréga déploie pour optimiser l'efficacité énergétique de ses sites de stockage de gaz et minimiser les émissions de gaz à effet de serre. Ils contribuent également à une autre exigence : mettre à disposition de ses clients des installations fiables, efficaces et performantes.

En augmentant le volume de gaz en stock et en investissant dans des installations de stockage performantes, Teréga répond aux trois grands enjeux énergétiques d'aujourd'hui et de demain : assurer la sécurité d'approvisionnement en gaz de la France, garantir à ses clients la mise à disposition d'installations fiables et efficaces pour gérer au mieux leurs capacités, et réduire son impact environnemental. ▶

TRANSPORT

Un savoir-faire hors pair pour un réseau sûr et performant

Teréga pilote l'exploitation et le développement de son réseau gazier avec une vision d'avenir, pour déployer le système énergétique de demain au plus près du terrain, en lien étroit avec ses clients et les acteurs locaux.

En 2023, Teréga a poursuivi les investissements destinés à améliorer ses infrastructures de transport de gaz, afin d'offrir un réseau intégré toujours plus sûr, efficace et innovant, adapté aux enjeux de la transition énergétique. Cette excellence repose sur la détection des défauts présents sur ses canalisations, garante de leur sécurité et de leur intégrité.

Un racleur instrumenté de nouvelle génération

Afin de mieux détecter les fissures sur ses canalisations de gaz, Teréga a adopté en 2023 un racleur instrumenté de nouvelle génération, l'*ElectroMagnetic Acoustic Transducers* (EMAT), utilisé sur son ouvrage DN 650 Lacal reliant la station de compression de Mont (64) à l'Espagne. Cette technologie prometteuse vient compléter la méthode *Magnetic Flux Leakage* (MFL) de détection des défauts de type corrosion électrolytique, de fabrication ou de pose des tubes, déjà couramment employée.

Objectifs opérationnels tenus

En 2023, les équipes opérationnelles de Teréga ont été fortement mobilisées pour assurer en toute sécurité l'exploitation et l'approvisionnement en gaz. Leur engagement a permis de mener à bien dans les délais tous les objectifs prévus dans le cadre du Plan de surveillance et de maintenance. L'année a été marquée par de nombreux chantiers, dont le projet Montech.

Montech, un projet conduit en transverse

Piloté par la Direction Projets d'Infrastructures (DPI), ce projet a consisté à remplacer une conduite de gaz existante de 13 km de long entre les communes de Bourret et de Montauban (Tarn-et-Garonne), à installer un nouveau poste de livraison et à en déplacer un autre. La nouvelle canalisation a été éloignée de la route départementale et des risques associés aux réseaux (électricité, eau et fibre) qui la bordent. En période de faible débit, l'un des défis majeurs était de bien stabiliser l'odorisation du gaz livré. Le chantier a été mené en collaboration étroite avec GRDF. Il a mobilisé l'ensemble des équipes du territoire toulousain des Directions des Opérations, des Opérations Spécialisées, du Dispatching Physique, de la Coordination Technique et de la Direction Projets d'Infrastructures. ▶



PROJETS

Une activité soutenue en 2023

L'année 2023 a été marquée par les études et la réalisation de nombreux projets dans les activités régulées de Teréga, avec une activité soutenue de projets liés à la transition énergétique.

En 2023, Teréga a lancé en phase d'études près de 30 projets, dont une dizaine portés à l'approbation de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) et des instances internes de Teréga. Côté réalisations, les plus notables concernent la mise en service des postes d'injection de biométhane Trifyl (Tarn) et Garonne Biogaz (Tarn-et-Garonne), le lancement d'études pour une installation de rebours à Auch (Gers) et le projet SOLUS d'approvisionnement en électricité solaire du site de Lussagnet. Par ailleurs, Teréga a étendu les programmes CobaDGS, de garnitures zéro émission à l'azote, et SRGG (Système de Récupération des Gaz des Garnitures), qui visent à réduire les émissions de méthane.

24 ouvrages mis en service

L'année 2023 a aussi été marquée par la mise en service de 24 nouveaux ouvrages, dont les traversées sous cours d'eau du Ciron (Gironde) et du Luzoué (Pyrénées-Atlantiques), la traversée sous ouvrage d'art de Lacq (Pyrénées-Atlantiques), le projet Roques-Goyrans en Haute-Garonne (*voir encadré*), le projet Ligne Comp Barbaïra de remise à niveau des lignes de compression, la reconstruction de la conduite AC Ludon (Gironde) et la modernisation du réseau d'approvisionnement régional en gaz de Montech (Tarn-et-Garonne).

Des projets très bien acceptés

La réussite des projets d'infrastructures de Teréga est liée à un accueil positif des parties concernées : riverains, exploitants agricoles, etc. Pour les projets de canalisations, le Département Affaires Domaniales est en relation constante avec les propriétaires des terrains traversés. Ses agents rencontrent les riverains dès leur lancement, afin d'obtenir un accord amiable pour le passage de la canalisation de transport de gaz, mais aussi des accords relatifs

aux phases de réalisation. Avant le démarrage des travaux, des réunions publiques d'information sont organisées pour informer les parties prenantes des impacts temporaires liés au chantier. Menée avec la Direction des Projets d'Infrastructures, cette démarche permet d'obtenir un maximum de signatures de conventions de servitude à l'amiable. Sur les projets Montech, AC Ludon et Roques-Goyrans, Teréga a obtenu 98 % d'accords amiables auprès des 70 propriétaires concernés. ▶

DPEF

99%

Taux d'accord de passage sur les projets d'infrastructures de Teréga SA.
(Objectif : > 95%)

ZOOM SUR LE PROJET ROQUES-GOYRANS

Teréga a reconstruit les canalisations DN 150 et DN 300 de transport de gaz reliant les postes de sectionnement de Roques et de Goyrans (Haute-Garonne), par forage horizontal dirigé sous la Garonne et l'Ariège, sur une longueur d'environ 3,1 km. Le poste de sectionnement de Roques a été modernisé pour permettre la maintenance par pistonnage, celui de Goyrans déplacé en dehors des zones inondables de l'Ariège. Le chantier a démarré en juin 2022, avec une mise en service en avril 2023. Les travaux en bord d'Ariège ont nécessité l'aval de la réserve naturelle régionale Confluence Garonne-Ariège, avec un suivi pendant et après travaux.

Le réseau Teréga



- Réseau existant
- Découpage de territoires Teréga
- Siège social
- Territoires
- Coordinations opérationnelles
- Opérations spécialisées
- Entrées/sorties principales
- Sites de stockage
- Stations de compression
- Postes d'injection biométhane
- Stations GNV privées
- Stations GNV publiques

TRANSPORT

5094 KM

C'est la longueur* du réseau Teréga

* Au 31 décembre 2023

STOCKAGE

6,6 GM³

de capacité totale de stockage de gaz

15,6%

du réseau de gazoducs de transport de gaz français

22,5%

du volume de gaz français dans le réseau Teréga

2,9 GM³

de volume commercialisable

26,9%

des capacités de stockage nationales



Décarboner l'énergie

Teréga a la conviction que l'innovation est le levier le plus puissant pour bâtir un futur décarboné. Nous élaborons des solutions ambitieuses et disruptives qui répondent aux défis de sobriété, d'efficacité énergétique et de décarbonation des usages : hydrogène, biométhane, GNV et bioGNV, multi-énergies, digital... Nous accompagnons les entreprises et les collectivités dans cette mutation énergétique, avec des solutions complètes et personnalisées qui accélèrent la réduction de leurs émissions de carbone.

grâce à
de nouvelles
solutions

« En méthanisation, nous déployons deux nouvelles offres commerciales. »

Nous développons pour les agriculteurs de Nouvelle-Aquitaine une méthanisation à la française : de taille raisonnable, créatrice de valeur et intégrée dans son territoire. Notre offre clé en main les accompagne à chaque étape jusqu'au prêt-à-construire, avec des partenaires techniques solides. Notre offre locative consiste à leur louer une unité que nous développons et construisons, palliant les difficultés de financement qu'ils peuvent rencontrer. Complémentaires, ces deux offres accélèrent le développement d'une filière cruciale pour réussir la transition énergétique nationale, via un partenariat de confiance.

THOMAS LUBET,
RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT À LA BUSINESS UNIT
BIOMÉTHANE ET MOBILITÉ GAZ



« Nos solutions multi-énergies et multi-acteurs décloisonnent et décarbonent à l'échelle locale. »

Notre équipe d'ingénieurs développe au sein de Teréga Solutions des systèmes multi-énergies et multi-acteurs en vue de décarboner une plateforme ou un écosystème industriels, en mutualisant les besoins de plusieurs acteurs à l'échelle locale. Ces solutions mettent en place des synergies et des échanges de flux énergétiques ou de matières, en minimisant de façon simultanée les émissions de CO₂, les pertes énergétiques et les coûts d'exploitation. Leurs infrastructures sont pilotées par des outils numériques.

PHILIPPE IBARROULE ET SYLVAIN CAUBET,
INGÉNIEURS PROCÉDÉS À LA DIRECTION DES OPÉRATIONS



« En mobilité hydrogène, notre expertise conforte notre image. »

Teréga Solutions s'engage sur des appels d'offres qui portent sur des cas concrets de solutions de mobilité hydrogène. Ce positionnement spécifique démontre nos qualités d'expertise et notre capacité d'adaptation à la complexité juridique de ces procédures de consultations particulières, en mettant en œuvre des synergies de travail transverses, notamment avec le digital. Il permet aussi d'affiner nos processus techniques. C'est une démarche qui conforte l'image de Teréga Solutions auprès des grands donneurs d'ordres publics.

LUCIE KEMPF,
RESPONSABLE DE DÉVELOPPEMENT À LA BUSINESS UNIT
HYDROGÈNE



« Teréga Solutions déploie ses projets hydrogène bien au-delà de son territoire historique. »

Teréga Solutions est une entreprise quasiment inconnue des acteurs des régions du nord-ouest et du nord de la France. Grâce aux liens tissés avec nos partenaires, nous avons pourtant réussi à nous positionner sur des projets d'écosystèmes hydrogène en Bretagne, en Centre-Val de Loire et dans les Hauts-de-France ! Notre indépendance, nos compétences et notre savoir-faire ont convaincu et font la différence : nous déployons notre valeur ajoutée et nous ancrons désormais notre développement sur des projets situés bien au-delà de notre territoire d'implantation historique.

WILLIAM RAHAIN,
DIRECTEUR ADJOINT DE LA BUSINESS UNIT HYDROGÈNE



L'innovation au service de la décarbonation, de la performance et des énergies de demain

Teréga Solutions déploie des solutions énergétiques et digitales concrètes, au service de l'efficacité énergétique et de la décarbonation des usages, pour une croissance verte et durable.

Accélérateur de la transition énergétique, le groupe Teréga se mobilise pour concevoir les solutions et bâtir les écosystèmes vertueux et innovants de demain, en prenant appui sur son savoir-faire industriel en matière de transport et de stockage de gaz.

L'innovation à la portée de tous et au service des territoires

Lancée en 2021, sa filiale Teréga Solutions développe des technologies et des solutions de décarbonation et d'efficacité énergétique, au service des industriels, des collectivités, des entreprises et des agriculteurs.

Cette diversification des activités répond à l'urgence climatique et à l'impératif d'implanter avec agilité et réactivité les énergies et les infrastructures de demain au cœur des territoires, pour favoriser l'émergence de véritables écosystèmes multi-énergies locaux, renouvelables, intelligents et décarbonés.

Des solutions multiples et interconnectées

L'expertise de Teréga Solutions se déploie autour de piliers complémentaires : une offre hydrogène sur toute la chaîne de valeur, de la conception d'écosystèmes H₂ à l'usage, aidant ainsi les collectivités et les industriels à décarboner leurs activités ; des offres biométhane complémentaires, allant du développement clé en main à la proposition d'un modèle locatif ; des solutions de mobilité bas carbone robustes, adaptées au marché et pérennes ; des outils numériques qui optimisent le fonctionnement des infrastructures et gèrent les fluctuations des réseaux multi-énergies de demain, pour davantage d'efficacité, de sécurité et de sobriété.

Un accompagnement sur mesure et en synergie

Teréga Solutions accompagne les acteurs institutionnels, les collectivités, les industriels, les entreprises et les agriculteurs tout au long du déploiement de ces solutions et de ces projets structurants, de leur définition à leur mise en œuvre et leur pilotage opérationnel. Forte de sa maîtrise des installations complexes, de sa capacité à industrialiser et de son expérience du terrain, Teréga Solutions leur permet d'anticiper efficacement les enjeux d'un monde sans carbone, en alliant performance économique et environnementale.

Les partenariats mis en place se déclinent sous plusieurs formes, adaptées aux spécificités de chaque projet. Teréga Solutions intervient ainsi en investissement, co-investissement, codéveloppement, coconstruction et coexploitation dans le secteur hydrogène, en développement clé en main ou codéveloppement, construction ou coconstruction, investissement et co-investissement dans les secteurs biométhane et mobilité. ▶

TENDANCES

ÉCONOMIE
LOCALE

TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

RÉCHAUFFEMENT
CLIMATIQUE

MISSION

Afin d'accélérer
la transition énergétique,
il faut concevoir
des solutions énergétiques
innovantes et bâtir
les modèles de demain.

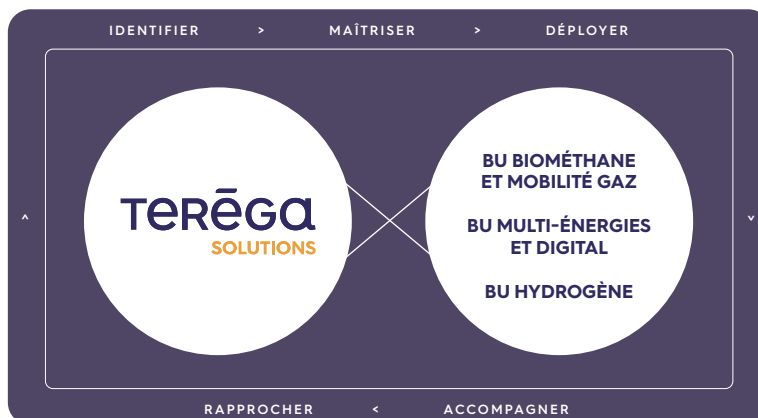
STRATÉGIE

AMÉLIORER
L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE

DÉVELOPPER
LES ÉNERGIES
RENOUVELABLES

ÊTRE
AU SERVICE
DES TERRITOIRES

ORGANISATION ET MÉTIERS



HYDROGÈNE (H₂)

Un acteur incontournable de l'hydrogène décarboné

Teréga Solutions déploie un écosystème national et européen de l'hydrogène décarboné à travers de nombreux projets performants de stockage, de transport, de compression, de distribution et de mobilité, via des partenariats stratégiques de coconstruction d'infrastructures au plus proche des besoins.

Vecteur d'une énergie renouvelable, malléable et adaptable, l'hydrogène est un formidable levier de décarbonation des usages, au service de la transition énergétique. Il sert à stocker de l'électricité ou à produire de la chaleur, et contribue à la décarbonation des transports lourds, terrestres, maritimes et aériens ainsi qu'à la décarbonation de l'industrie. L'hydrogène décarboné constitue donc un facteur de dynamisme économique majeur pour les territoires.

Des projets intégrés sur toute la chaîne de valeur

Teréga Solutions tire parti du savoir-faire gazier du Groupe en se positionnant sur toutes les infrastructures et la logistique de l'hydrogène décarboné, dans l'industrie et la mobilité. Avec une particularité : miser aussi sur la production d'hydrogène à partir de sources d'électricité renouvelables ou bas carbone. Interlocuteur privilégié entre producteurs et consommateurs d'énergie, Teréga Solutions encourage la demande en hydrogène en soutenant les efforts des industriels, des élus locaux et de tous porteurs de projets pour concrétiser leurs initiatives. Teréga Solutions contribue activement au développement des écosystèmes en prenant part dans les investissements nécessaires et en proposant des solutions logistiques adaptées à chaque besoin.

Son offre de logistique hydrogène est globale : production avec possibilité de co-investissement, traitement, compression, stockage en surface, comptage, transport par camions ou canalisations et distribution jusqu'au client final ou à travers des stations d'avitaillement pour la mobilité hydrogène. Teréga Solutions assure aussi l'ensemble des services logistiques et de distribution, avec des solutions de traçabilité pour un meilleur pilotage en phase d'exploitation.

Des projets concrets aux côtés des collectivités

Teréga Solutions est partenaire du projet Hy'Touraine avec Lhyfe et la SEM Hy'Touraine, un écosystème hydrogène public-privé local qui vise à décarboner la mobilité et l'industrie en Indre-et-Loire, via l'installation de deux stations de distribution d'hydrogène dédiées à la mobilité, l'une au nord de Tours en 2025, l'autre sur la commune de Sorigny à partir de 2024. Teréga Solutions et Valorem, opérateur français indépendant d'énergie verte, travaillent actuellement en partenariat au développement d'écosystèmes hydrogène renouvelable locaux pour les 32 communes de Saint-Brieuc Armor Agglomération (Côtes d'Armor), dans le cadre d'Armor Hydrogène. En septembre 2023, Saint-Malo Agglomération a rejoint ce projet qui vise à développer différents





usages industriels et de service : électrolyseur, stations d'avitaillement, flottes de bus et de bennes à ordures ménagères à hydrogène, déplacements professionnels, barges mytilicoles, logistique.

Décarboner le bassin de Lacq

En février 2023, l'entreprise Elyse Energy, spécialisée dans la fabrication de carburants durables, et Teréga Solutions ont signé un protocole d'accord pour développer des synergies industrielles et un hub énergétique en Nouvelle-Aquitaine, autour d'infrastructures d'hydrogène, de dioxyde de carbone et d'oxygène, en partie pour la fabrication d'e-carburants de synthèse. Ce partenariat va notamment se concrétiser par la construction d'une unité de production d'hydrogène sur le site de Mourenx (Pyrénées-Atlantiques) et des installations de transport associées. Il s'agit d'une première étape dans l'engagement mutuel entre les deux entreprises pour œuvrer à la décarbonation du bassin industriel de Lacq (Pyrénées-Atlantiques).

Accélérer dans la mobilité hydrogène

Acteur privilégié pour faire avancer la mobilité hydrogène, en simplifiant les projets et en les adaptant aux objectifs, contraintes et opportunités

de chaque territoire, Teréga Solutions coconstruit actuellement des propositions pertinentes en mobilité hydrogène portuaire, aéroportuaire et ferroviaire, et participe à plusieurs appels d'offres.

En juin 2023, Teréga Solutions a signé le partenariat PHARE 2 (Partenariat Hydrogène Aéroportuaire pour le Renouvellement de l'Énergie - phase 2) avec l'aéroport Toulouse-Blagnac pour faire de cette zone l'un des premiers hubs pilotes d'hydrogène en Europe, aux côtés d'HYPOR, filiale d'ENGIE, et de l'Agence régionale énergie-climat (AREC) d'Occitanie. Par cet accord, les partenaires s'engagent à bâtir une feuille de route pour accueillir une station de production et de distribution d'hydrogène, ainsi qu'un large éventail d'usages d'hydrogène renouvelable.

Enfin, Teréga Solutions a réalisé en novembre 2023 au port de La Rochelle le premier ravitaillement au monde d'un bateau de course à hydrogène, le voilier IMOCA OceansLab piloté par le skipper Phil Sharp, en collaboration avec l'entreprise Brétéché (Groupe Picoty) et les équipes des Opérations Spécialisées Maintenance de Teréga. Il s'agit d'une étape importante pour promouvoir l'utilisation d'innovations propres dans les courses océaniques. Pour Teréga Solutions, elle s'inscrit dans la lignée des ravitaillements de véhicules de course déjà effectués lors des championnats du monde ETCR, sur les circuits automobiles d'Arnos, de Pau, d'Allemagne et d'Italie. ▶

Un modèle de méthanisation “à la française”, social, vert et vertueux

Teréga Solutions déploie des solutions de méthanisation agricole territoriales, basées sur des technologies performantes, en accompagnant les porteurs de projets de la conception à l'exploitation.

En 2023, Teréga Solutions a fait évoluer ses activités de méthanisation en internalisant certaines étapes de développement des projets, notamment celles liées à la prospection des territoires, pour favoriser l'émergence de nouvelles unités de méthanisation.

Pour une méthanisation territoriale, à la française

Fort de cette nouvelle stratégie, Teréga Solutions entend devenir le partenaire de confiance des agriculteurs dans la conception et la construction de leurs projets de méthanisation, en imaginant

et en mettant en œuvre les meilleures solutions technico-commerciales. Son approche repose sur le développement d'un modèle de méthanisation « à la française » : une méthanisation agricole autonome et territoriale, centrée sur les besoins et les spécificités du secteur, via des unités de petite et moyenne taille pour s'intégrer de manière optimale dans leur territoire, conçues spécifiquement pour répondre aux besoins et aux contraintes des écosystèmes locaux.

Pour Teréga Solutions, les projets de méthanisation sont des projets territoriaux, moteurs d'une économie circulaire locale et d'une création de valeur qui doit rester au sein des territoires. Cette vision assure l'acceptabilité sociale des projets tout au long de leur cycle de vie : déployée sur des unités de taille raisonnable, coconstruite avec les agriculteurs en tenant compte des spécificités de leurs exploitations et en concertation avec les territoires, la méthanisation est alors une solution environnementale et sociale vertueuse.



Un accompagnement sur mesure

Teréga Solutions propose à ses clients agriculteurs, éleveurs ou cultivateurs un accompagnement complet, piloté par un interlocuteur unique, de la définition de leur projet de méthanisation à sa construction, quels que soient la nature des intrants et le type d'exploitation. Dans le cadre de ces projets clés en main, Teréga Solutions assure notamment les études nécessaires et coordonne les démarches juridiques et réglementaires, en mobilisant un écosystème de partenaires techniques et financiers. Ses équipes internes prospectent directement les territoires et offrent un niveau de service inédit, par la qualité des partenariats techniques noués et via des solutions de financement avantageuses, par exemple de type locatif.

Une offre innovante : le modèle locatif

En effet, parallèlement à son offre clé en main, Teréga Solutions propose à ses clients agriculteurs une offre locative innovante, déjà éprouvée sur son projet STRAW-Berry, qui rend la méthanisation plus accessible, en palliant les difficultés de financement de leur projet, notamment celles liées à l'apport de fonds propres. Le modèle est le suivant : Teréga Solutions développe et construit l'unité de méthanisation, dont le fonctionnement est basé sur les intrants et le foncier des clients agriculteurs ; cette unité est ensuite louée à une société de projet dite locataire, portée par ces agriculteurs, qui versent à Teréga Solutions un loyer durant les 15 ans du contrat de vente de biométhane dont ils bénéficient. L'investissement est ainsi porté par Teréga Solutions, qui se rétribue grâce à ce loyer. Dans ce cadre, Teréga Solutions réalise les phases de prospection, de faisabilité et développement sur le même schéma et avec les mêmes partenaires que dans son offre clé en main.

Une prospection directe, ciblée sur la Nouvelle-Aquitaine

En 2023, Teréga Solutions a recruté deux collaborateurs chargés de développer les projets dans les douze départements de Nouvelle-Aquitaine, une région qui présente des conditions favorables en termes de potentiel de gisement disponible, de maillage réseaux ou encore de dispositifs



régionaux d'aides au financement de projets, comme Méthan'action. Ses deux développeurs couvrent également les douze départements limitrophes des régions Pays de la Loire, Centre-Val de Loire, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie, une stratégie de diversification de la prospection qui permet de multiplier les contacts et les types de gisement, tout en s'adaptant aux aléas récents. Leur rôle de démarchage et de prospection, tant auprès des parties prenantes locales et régionales que des acteurs de la filière, des institutionnels, des agriculteurs et des éleveurs, est décisif pour progresser sur un marché concurrentiel, où de nombreux acteurs sont déjà installés.

Trois nouveaux partenariats techniques

En 2023, Teréga Solutions a signé des partenariats techniques avec trois acteurs reconnus de la filière méthanisation, tous labellisés Qualiméthà : Solagro, S3D et Vertigo ENR. Forts d'une longue expérience et de nombreuses références en méthanisation sur l'ensemble du territoire, ces partenaires permettent à Teréga Solutions d'accompagner ses clients en leur apportant des études de faisabilité d'excellence, confiées à Solagro ou S3D, et en assurant conjointement les phases de développement, avec Vertigo ENR ou S3D.

Teréga Solutions a participé en juin 2023 à Expobiogaz, le salon français de la filière méthanisation, pour asseoir sa notoriété sur le marché du biométhane. Le lancement en fin d'année d'une campagne *social media* sur le site [reussir.fr](https://www.reussir.fr) a également permis de mieux faire connaître son activité et son positionnement, avec à la clé des rendez-vous de prospection. ▶

Décarboner et sécuriser l'industrie par les données

Teréga Solutions optimise la sécurité et les performances énergétiques et économiques de ses clients industriels en accélérant le déploiement de réseaux multi-énergies intelligents et en proposant des solutions digitales de collecte, de pilotage opérationnel, d'efficacité énergétique et de sécurité *by design*.

Le digital est au cœur de la transition énergétique. Grâce aux outils numériques, il est possible d'optimiser le fonctionnement des infrastructures et de gérer les fluctuations d'un écosystème multi-énergies. Déployer cette stratégie de digitalisation de l'industrie, et plus globalement des entreprises, est un enjeu majeur pour davantage d'efficacité opérationnelle et énergétique, de sobriété, de frugalité numérique et de réduction de l'impact environnemental.

La digitalisation au service de la performance

Demain, l'énergie sera pilotée dans un contexte d'échanges locaux de différentes sources d'énergie via l'interconnexion des réseaux. Les solutions digitales vont permettre de mieux gérer et d'optimiser le fonctionnement de ce mix énergétique et de son écosystème, des procédés déployés et de la consommation d'énergie. Forte de l'expérience acquise par le Groupe, Teréga Solutions propose des solutions digitales de pilotage opérationnel sûres, frugales et performantes, alliant maîtrise des données et des process industriels, optimisation et sécurité. Elles sont développées en interne en mutualisant les meilleures expertises métiers et numériques.

IO-base, le pilotage agile de l'optimisation industrielle

Solution digitale unique de collecte, stockage et réutilisation de l'ensemble des données d'un environnement industriel, IO-Base permet de visualiser en temps réel les informations de tous les sites de production, n'importe où et n'importe quand. Cette plateforme de pilotage hautement sécurisée facilite le déploiement, grâce à la création sur mesure d'un jumeau numérique, de services digitaux d'optimisation de la performance industrielle, de l'efficacité et de la sobriété énergétique.

Facile à mettre en œuvre et *cloud native*, IO-Base peut être déployée en l'espace d'une journée seulement, sans infrastructure physique, puisqu'elle utilise les meilleurs services du cloud public d'AWS, une garantie de résilience, de sécurité, d'optimisation des ressources énergétiques et des coûts nécessaires à son fonctionnement. Afin de récolter les données des automates de façon sécurisée, IO-Base peut être couplée à la solution *plug & play* de collecte sur site Indabox. Plusieurs structures locales vont prochainement rejoindre cette offre de services, notamment des entreprises du monde agroalimentaire.

IO-base est progressivement enrichie par les résultats d'IMPULSE 2025, un projet pilote qui vise à prouver la faisabilité d'un système intelligent multi-énergies et multi-acteurs dans l'optique de décarbonation d'une plateforme industrielle. Ce démonstrateur va permettre de créer des synergies nouvelles et de maximiser les interconnexions



L'Indabox de Teréga Solutions.

pour unifier et optimiser de façon agile les différents réseaux énergétiques, en évitant les émissions de CO₂, en valorisant les pertes énergétiques et en réduisant les coûts d'exploitation.

Indabox, la cybersécurité *by design*

Équipement industriel hautement sécurisé, l'Indabox de Teréga Solutions collecte des informations directement depuis les automates en utilisant des protocoles industriels standards. Produit breveté, l'Indabox est le seul boîtier du marché à proposer ce système de sécurisation physique.

Ce boîtier physique (*voir photo*) remarquablement petit par rapport à ses grandes capacités peut s'implanter facilement à proximité des automates existants. Il s'adapte sans problème aux équipements puisqu'il utilise les protocoles de communication industriels standards tels que l'OPC-UA, le MODBUS TCP, le S7 et l'EthIP.

Teréga Solutions allié à OMNEGY et MovIAtech

Teréga Solutions s'est associée à OMNEGY, consultant en énergies, pour proposer aux industriels de nouvelles solutions d'amélioration de leur efficacité et leur sobriété énergétiques, premières étapes d'une stratégie de décarbonation. Cette offre commune repose sur un audit énergétique, avec identification des leviers de sobriété et d'efficacité énergétique, ainsi que des usages à décarboner. La collecte et le partage de données mesurées sont effectués via la solution Indabox, le pilotage et l'optimisation des consommations et des gisements énergétiques via la solution IO-base.

Teréga est également partenaire de la start-up MovIAtech, pour développer l'usage de l'hydrogène dans les transports et favoriser une mobilité durable. La solution IO-Base de Teréga va permettre l'échange de données entre les stations de ravitaillement en hydrogène et l'application de réservation de flottes de véhicules Mobinow déployée par MovIAtech. ▶



Un collectif engagé

Acteur citoyen et responsable de l'énergie, Teréga place le développement humain, le bien-être social, la protection de l'environnement et la sécurité au cœur de sa culture d'entreprise et de sa stratégie de performance. Nous déployons ainsi les talents, les compétences et les atouts nécessaires pour assurer la continuité de l'approvisionnement en gaz et accélérer la transition énergétique, en nous engageant durablement dans une relation de confiance aux côtés de nos territoires, de nos clients et de nos partenaires français et européens.



au service
des réseaux



« Teréga m'accompagne dans le développement de mes compétences. »

Je m'épanouis dans les nouvelles missions qui m'ont été confiées à l'été 2021 comme ingénieur d'études à la Direction Projets d'Infrastructures. Cette évolution professionnelle me permet d'enrichir mes compétences en management de projets. Teréga s'inscrit pleinement dans ma volonté d'avancer, puisque l'entreprise m'accompagne dans une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE), afin d'obtenir un diplôme Master par équivalence. Je remercie tout le collectif dans lequel et grâce auquel j'ai pu évoluer jusqu'à présent !

CARLOS VILCHEZ,
INGÉNIEUR D'ÉTUDES À LA DIRECTION PROJETS
D'INFRASTRUCTURES

« Nous traquons et minimisons nos émissions de méthane. »

Dans une société écoresponsable, chacun doit faire sa part et porter des solutions pour l'intérêt commun, tel le colibri de la légende qui porte quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur la forêt en feu au lieu de la regarder brûler. Sur le territoire de Pau, nous mettons ainsi en place des platines qui font baisser drastiquement les émissions de gaz préalables aux opérations de maintenance. Nous positionnons aussi des points de mesure qui minimisent les remises en gaz par soufflage et réduisent l'impact environnemental. Par ailleurs, nous quantifions les pertes diffuses de méthane par drones et caméra, avec intervention curative immédiate.

DIDIER HAU,
SUPERINTENDANT OPÉRATIONS TRANSPORT
À LA DIRECTION DES OPÉRATIONS





« Engagés pour le sport régional, nous contribuons au rayonnement du territoire. »

À travers ses multiples partenariats sportifs, Teréga participe activement à la vie et à la dynamique de son territoire. Nos actions en faveur du sport et de la pratique sportive contribuent à générer des retombées économiques positives. Elles enrichissent l'identité compétitive du territoire, servent sa réputation et son attractivité, renforçant *in fine* la mobilisation, l'insertion et la fierté d'appartenance des acteurs locaux.

MURIEL BÉRARD,
RESPONSABLE DU SERVICE ÉVÉNEMENTIEL
À LA DIRECTION COMMUNICATION

« Nous avons valorisé nos territoires dans le cadre des Journées Hydrogène 2023. »

En juin dernier, notre équipe a coorganisé à Pau l'édition 2023 des Journées Hydrogène dans les Territoires, aux côtés du Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes, des conseils régionaux d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine, et de France Hydrogène, dont je suis délégué régional en Nouvelle-Aquitaine. L'ensemble de la filière s'est réuni autour de conférences, de tables rondes et de visites techniques de haut niveau. Ces moments forts ont permis de mettre en avant le dynamisme du territoire de Teréga en matière de développement de la filière hydrogène, notre savoir-faire et nos engagements.

PAUL DE BRAQUILANGES,
RESPONSABLE DES RELATIONS INSTITUTIONNELLES NATIONALES
À LA DIRECTION PROSPECTIVE ET RELATIONS INSTITUTIONNELLES



ENVIRONNEMENT

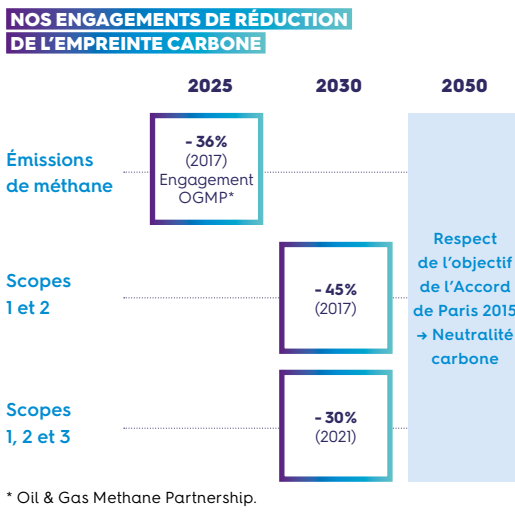
Une réduction notable de l'impact carbone et environnemental

Effacer progressivement l'empreinte environnementale des activités de Teréga, telle est l'ambition du programme BE POSITIF porté par le Département Environnement.

Ce programme fédère les collaborateurs autour d'une démarche vertueuse, en s'appuyant sur la méthodologie MERCI : Monitorer, Éviter, Réduire, Compenser nos Impacts. Teréga prend en compte le changement climatique en agissant sur deux volets : la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'anticipation des événements climatiques sur ses activités.

Atténuer les émissions de GES

Teréga a pris des engagements de réduction de ses émissions de GES, son principal impact environnemental, en ligne avec l'Accord de Paris 2015 et la Stratégie nationale bas carbone :



Ces engagements reposent sur l'implication de tous. Depuis 2022, Teréga a déployé les ateliers de l'association La Fresque du Climat, avec des

animateurs internes. Fin 2023, 85% des collaborateurs avaient suivi cette sensibilisation aux enjeux du changement climatique.

Une baisse de 25% des émissions de méthane en six ans

Les émissions directes de GES de Teréga (Scope 1) concernent principalement le méthane et le dioxyde de carbone. Le Groupe affine en permanence la fiabilité et la qualité des données qui servent à élaborer son bilan carbone, notamment celles liées au méthane, en accord avec les engagements pris dans le cadre de l'Oil & Gas Methane Partnership. En 2023, les systèmes RECOMP de recompression du gaz des tuyauteries des compresseurs installés au centre de stockage de Lussagnet et sur les stations de compression de Barbaira, AGU Lussagnet et Sauveterre ont évité la mise à l'atmosphère d'environ 370 t de méthane. Ces systèmes ont fortement contribué à la baisse de 25% des émissions de méthane de Teréga par rapport à 2017. Teréga poursuivra ses efforts de décarbonation en déployant notamment des technologies de garnitures à l'azote et de recompression des fuites permettant de réduire les émissions de méthane dues aux fuites de garniture des compresseurs. Par ailleurs, Teréga privilégie des consommations énergétiques sobres et responsables : priorité donnée

DPEF

-31%

de réduction des émissions directes de GES (scope 1) et indirectes liées à l'énergie (scope 2) depuis 2017. (Objectif : -45% d'ici à 2030, par rapport à 2017)

DPEF

232 ha

de sites de compensation gérés fin 2023. (Objectif : Application de la séquence "Éviter, Réduire, Compenser" fixée par la réglementation)



à l'usage de compresseurs de meilleur rendement, amélioration de la performance énergétique des bâtiments, stations captives de ravitaillement en BioGNV pour ses véhicules, etc.

Financement de projets de séquestration carbone

Le Groupe poursuit également sa stratégie de contribution volontaire à la neutralité carbone en orientant son action vers des projets de réduction carbone sur son territoire, en plus d'initiatives internationales. Comme l'illustre son projet de boisement à Sauveterre-de-Guyenne (Gironde), mené sur plus de 4 ha avec le Centre National de la Propriété Forestière, qui a obtenu le Label bas carbone.

Adaptation au changement climatique

Teréga s'est engagée dans une démarche de résilience de ses installations face aux risques climatiques, pour réduire sa vulnérabilité en se dotant de la capacité d'anticiper, d'agir et de s'adapter. Elle vise d'abord à identifier tous les risques climatiques pouvant avoir un impact sur ses activités et son territoire, sur la base des aléas climatiques du règlement Taxonomie, avec pour base les scénarios SSP1-1,9 et SSP5-8,5 du GIEC. Lancée en 2023, cette analyse de vulnérabilité sera achevée courant 2024. Elle va permettre d'établir un plan d'action pour s'adapter ou se transformer. Portée par le Département Sécurité Industrielle, la démarche s'inscrit dans le programme PARI 2025 (voir pages 62-63).

DPEF

100%

Taux d'avancement des programmes "Arrachement-Inondation" et "Feu de forêt" de l'année par rapport aux objectifs fixés début 2023. (Objectif : 100%)

• **Objectif Risque "Arrachement-Inondation" :**

le plan de traitement et de surveillance a été consolidé, accompagné d'une formation adéquate, après finalisation des études sur le risque encouru par les installations en cas de fortes crues.

• **Objectifs Risque "Feu de forêt"* :** l'ensemble des propriétaires concernés par les obligations légales de débroussaillage a été informé ; 100 % des postes ont fait l'objet d'un débroussaillage (végétations basses) sur la distance minimale préconisée de 15 m.

* Sites classés prioritaires à la suite de l'étude de vulnérabilité des infrastructures au feu de forêt de 2022.

DES COLLABORATEURS ENGAGÉS EN FAVEUR D'ACTIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Teréga a organisé en 2023 sa première Journée citoyenne, l'occasion pour ses collaborateurs de montrer leur engagement volontaire et bénévole en faveur d'actions sociales et environnementales. Plus de 65 employés ont participé au ramassage de 250 kg de déchets avec la Ville de Pau et l'association Trail Runner Foundation, ainsi qu'au tri d'affaires collectées en amont et à l'emballage de 800 cadeaux de Noël, pour les résidents de l'association Organisme de Gestion des Foyers Amitié (OGFA).

Teréga protège la biodiversité

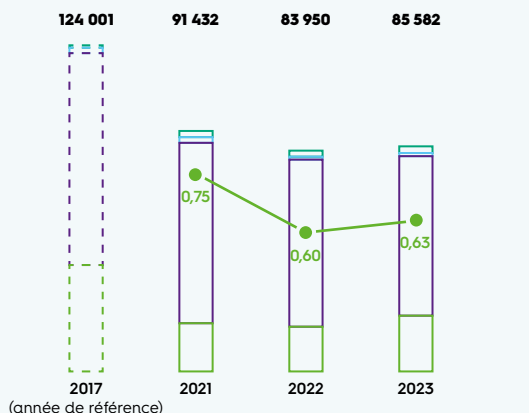
Pour Teréga, la préservation des écosystèmes est prioritaire, du fait du passage de ses canalisations dans des zones naturelles. Une identification des enjeux de biodiversité, un prédiagnostic et un diagnostic faune-flore sont menés à chaque phase des projets d'ouvrages, avec la méthodologie MERCI, afin de définir le meilleur tracé et les mesures d'évitement puis de réduction à déployer, voire de compensation, pour n'engendrer aucune perte nette de biodiversité. Lors de l'exploitation, l'entretien des servitudes des canalisations est effectué mécaniquement, sans produits phytosanitaires, de préférence à l'automne, pour limiter l'impact sur la faune et la flore. Les bornes de repérage sont peu à peu remplacées par des balises, réduisant la fréquence d'entretien. En 2023, Teréga a testé plusieurs solutions alternatives pour ses postes de gaz, sur lesquels les produits phytosanitaires restent utilisés, afin de déterminer les plus efficaces : solutions de minéralisation sur rupture capillaire, végétalisation avec espèces rases ou usage de produits de biocontrôle. ▶

Indicateurs environnementaux

GAZ À EFFET DE SERRE

BILAN CARBONE SCOPES 1 ET 2

La performance environnementale de Teréga correspond à la quantité de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 et 2 émise par ses activités, par la quantité de gaz transité sur son réseau (en $\text{teqCO}_2/\text{GWh}$ transportés).



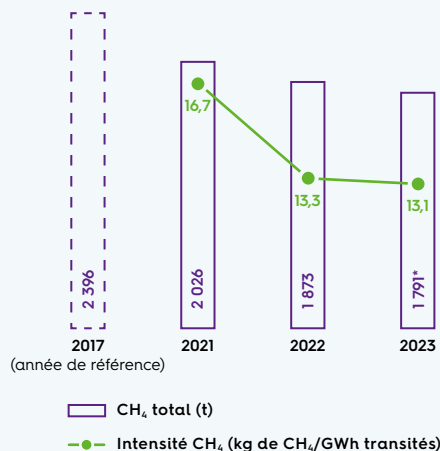
- 000 Total GES (teqCO₂)
- Scope 2 (teqCO₂)
- Scope 1 - autres émissions (teqCO₂)
- Scope 1 - émissions liées au méthane (teqCO₂)
- Scope 1 - émissions liées à la combustion (teqCO₂)*
- Performance environnementale (teqCO₂/GWh de gaz transité)

* PRG (pouvoir de réchauffement global) du méthane = 34.

Les systèmes de recompression ont démontré leur performance et leur intérêt pour réduire les émissions de méthane. Néanmoins, la configuration des flux a nécessité un usage accru des compresseurs par rapport à 2022, et notamment des turbocompresseurs, ce qui explique un bilan scopes 1 et 2 supérieur à 2022 et une performance environnementale moindre qu'en 2022.

INTENSITÉ MÉTHANE

L'indicateur de l'intensité méthane représente le ratio des quantités de méthane émises par les activités de Teréga sur la quantité de gaz transité à travers son réseau.

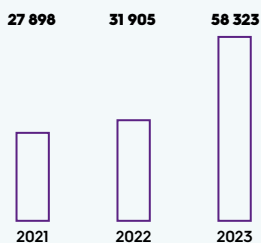


* Objectif méthane 2023 = 1712 t de CH₄

En 2023, en raison des flux de gaz, le parc de compression a été plus fortement sollicité (+ 8% des heures de fonctionnement des compresseurs par rapport à 2022). Ainsi, malgré l'efficacité des systèmes RECOMP, les émissions sont supérieures à notre objectif sur l'année 2023.

À noter que Teréga affine également en permanence la fiabilité et la qualité des données liées au méthane conformément aux engagements pris dans le cadre de l'Oil & Gas Methane Partnership. Ainsi, certains postes d'émissions sont désormais mesurés directement, d'autres mieux pris en compte. Selon cette nouvelle méthode de calcul, les émissions de méthane 2023 sont réévaluées à 1343 t de CH₄.

BILAN CARBONE SCOPE 3



- 000 Total GES (teqCO₂)
- Scope 3 (teqCO₂)

Le scope 3 de Teréga est découpé en six postes d'émissions : achat de produits et services (incluant le fret des marchandises, notamment celui des tubes en acier qui se fait principalement par camion ou train) ; amont énergie ; déchets directs ; déplacements domicile-travail ; déplacements fournisseurs ; déplacements professionnels. L'utilisation du gaz en aval n'est actuellement pas intégrée dans ce calcul, Teréga offrant un service de transport et de stockage.

Deux achats exceptionnels viennent expliquer la nette augmentation du scope 3 en 2023 par rapport aux années précédentes :

- la quantité de tubes d'acier achetée a quadruplé par rapport à 2022 dans la perspective de chantiers à venir en 2024-2025 ;
- Teréga a ajouté du "gaz coussin" dans son stockage, à hauteur de 700 GWh. Ce gaz coussin représente à lui seul plus de 30% du scope 3.

ÉNERGIE

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

La performance énergétique correspond aux quantités d'énergie consommée en GWh pour les activités de Teréga par GWh de gaz transité sur son réseau. L'objectif fixé en 2023 a été atteint, en grande partie grâce à la priorité donnée à l'utilisation des électro-compresseurs, d'un rendement de $\pm 97\%$, sur celle des turbocompresseurs, d'un rendement de $\pm 33\%$.



- 000 Total énergies consommées
- Énergie consommée en gaz (GWh)
- Énergie consommée en électricité (GWh)
- Énergie consommée en carburant (GWh)
- Performance énergétique (énergie consommée/énergie transitée)

ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

	2021	2022	2023
Bâtiments de Lussagnet, Cugnaux, Volta et SOLUS (kWh)	129 525	118 989	223 389

100%

**PART DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE
RENOUVELABLE CONSOMMÉE**
(POUR 2021-2023)

EAU

	2021	2022	2023
Teréga			
Consommation en eau des réseaux d'eau potable - tous sites (en m ³)	6 055	6 320	6 595
Site de Stockage			
Volume d'eau de process rejetée au milieu naturel après traitement des eaux de Lussagnet (m ³)	5 824	1 796	2 326

GARANTIES FINANCIÈRES

350 087 €

MONTANT DES PROVISIONS ET GARANTIES
pour risques en matière d'environnement
Le montant est fixé par arrêté préfectoral
pour le site de Lussagnet.

DÉCHETS

	2021	2022	2023
Quantité de déchets Teréga produits (en tonnes)	1 243	1 677	1 508
% valorisation	27%	78%	32%

La production de déchets a été importante au Stockage en 2023 due à de nombreux projets (dont SecurLug, SOLUS, aire de lavage...). À noter en particulier la mise en service de la nouvelle station de traitement des eaux process (TEP) et le démantèlement de l'ancienne lagune, qui a généré un volume d'eaux souillées et de boues de lagune important. Ces déchets ont été envoyés en station de traitement des eaux usées (STEP) ; ce traitement étant considéré comme une élimination, le taux de valorisation des déchets en pâtit en 2023, comme cela avait été le cas en 2021.

Taxonomie de Teréga SA

Conformément à l'article 8 du règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020 et à son acte délégué, Teréga SA publie la part de son activité éligible et alignée sur la taxonomie verte.

Au titre de l'exercice 2023, quatre nouveaux objectifs sont pris en compte dans le calcul de la part d'activité éligible à la taxonomie verte, outre les deux objectifs correspondant à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation au changement climatique : l'utilisation durable de l'eau et des ressources marines ; l'économie circulaire ; la prévention de la pollution ; la protection et la restauration des écosystèmes.

L'analyse des activités éligibles au titre de ces six objectifs a été segmentée sur la base du cadre défini par la Commission européenne, principalement le remplacement et la conversion des infrastructures existantes pour permettre le transport de gaz renouvelables et la réduction des émissions de méthane. Le stockage de gaz ne figure pas dans la liste des activités économiques référencées par la taxonomie. Il constitue pourtant un levier majeur de la transition énergétique. En effet, les sites de stockage sont une brique essentielle des systèmes énergétiques et contribueront demain à l'essor du biométhane et de l'hydrogène. Cette réglementation pourrait donc constituer un risque dès lors qu'elle conduirait à limiter l'accès aux financements pour des investissements que Teréga considère comme nécessaires à la transition énergétique.

Évaluation et méthodologie

Teréga a développé des méthodes de calcul propres à chaque indicateur de performance : dépenses d'investissement (CAPEX), dépenses opérationnelles (OPEX) et chiffre d'affaires 2023.

Concernant les deux premiers objectifs liés au changement climatique, une activité peut être éligible à la taxonomie si elle est à faible intensité carbone, contribue à la transition vers une économie zéro émission ou permet à d'autres activités de réduire leurs émissions de CO₂. Pour être alignée, une activité doit être éligible et satisfaire aux critères techniques, ne pas porter atteinte aux cinq autres

objectifs environnementaux et respecter les garanties minimales précisées dans le règlement.

Concernant les quatre nouveaux objectifs, une activité peut être considérée comme éligible si elle contribue de manière substantielle à la protection des ressources en eau et en mer, à la transition à une économie circulaire, à la prévention et au contrôle de la pollution, ou à la protection et à la restauration de la biodiversité et des écosystèmes, et si cette activité ne cause pas de préjudice significatif à l'un des autres objectifs environnementaux. L'alignement ne sera évalué qu'en 2025, à partir des données de l'année 2024.

L'évaluation de l'alignement des activités de Teréga SA sur les deux premiers objectifs a été effectuée à partir des systèmes de reporting existants et d'hypothèses formulées avec le management. Le niveau d'alignement est très proche du niveau d'éligibilité, en raison d'une activité 4.14 (Réseau de transport et de distribution de gaz renouvelables et à faible intensité carbone) prépondérante, dont les descriptions d'éligibilité et les critères techniques d'alignement sont quasi identiques.

Indicateur chiffre d'affaires

Du fait de son modèle d'affaires, Teréga SA retient le pourcentage de gaz renouvelable injecté dans les réseaux en France durant l'année 2023 par rapport à la consommation nationale pour refléter le taux d'éligibilité et d'alignement du chiffre d'affaires. Ce pourcentage est appelé à augmenter dans les prochaines années avec le développement des projets de méthanisation (voir pages 82-83).

Indicateur dépenses d'investissements (CAPEX)

Les CAPEX mis en œuvre dans le cadre des “mesures individuellement durables” ont été identifiés et analysés selon les critères d'éligibilité et d'alignement. Ces CAPEX couvrent principalement des investissements relatifs aux raccordements de stations biométhane et aux projets permettant la réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'activité de Teréga. Le taux d'éligibilité/d'alignement du chiffre d'affaires a ensuite été appliqué aux CAPEX résiduels afin de tenir compte de la quote-part d'investissements de maintenance et de sécurité en lien avec les gaz renouvelables. Le calcul de la part éligible des CAPEX est réalisé en divisant le montant des investissements relatifs aux projets éligibles/alignés par le montant total des investissements (voir pages 84-85).

Indicateur dépenses d'exploitation (OPEX)

Les OPEX éligibles/alignées sont constituées de coûts de recherche et innovation en lien avec la transition énergétique, et de la quote-part d'OPEX résultant du ratio entre le gaz renouvelable injecté dans les réseaux en 2023 et la consommation nationale. Le calcul de la part éligible des OPEX est obtenu en divisant la part des OPEX éligibles/alignées par le montant total des OPEX enregistrées en 2023. Pour faire le lien avec les charges opérationnelles des états financiers, il faut retirer notamment les dotations d'exploitation aux amortissements sur immobilisations, les charges ayant fait l'objet de la production immobilisée et les achats liés à des ventes (gaz équilibrage, charges liées aux congestions, etc.) (voir pages 84-85).

Respect des garanties minimales et des Do No Significant Harm (DNSH)

Pour être considérée comme durable, une activité doit contribuer de façon substantielle à l'un des objectifs environnementaux, ne pas entraver les cinq autres selon le principe dit *Do No Significant Harm* (DNSH) et respecter les garanties minimales sur les thèmes des droits humains, de la lutte contre la corruption, de la fiscalité, de l'éthique des affaires. Les garanties minimales consistent à s'assurer que les procédures de Teréga SA sont en adéquation avec les principes directeurs de l'OCDE et ceux des Nations unies relatifs aux entreprises, avec les droits humains et les fondamentaux de l'Organisation internationale du travail. Ces procédures sont un prérequis afin que des activités éligibles puissent être qualifiées d'alignées.

Les critères de respect des garanties minimales (droits humains, anticorruption, douanes et impôts, éthique des affaires) sont appréhendés de manière transverse à l'échelle de Teréga SA. Ces garanties sont principalement abordées dans son code d'éthique (voir page 22), disponible auprès de l'ensemble des salariés et prestataires. Afin de gérer les risques liés à ces thématiques, Teréga SA dispose également de politiques spécifiques en matière de lutte contre la corruption (voir page 22), d'achats responsables telles que des procédures sur l'organisation, les appels au marché et le pilotage de la relation fournisseur (voir page 23). Au 31 décembre 2023, Teréga SA n'a fait l'objet d'aucune condamnation ayant trait à l'une des quatre thématiques citées ci-dessus. Au vu de ces analyses, Teréga SA a conclu au respect des garanties minimales.

Les critères DNSH ont été analysés par Teréga SA pour confirmer que cette contribution est faite sans nuire aux autres objectifs environnementaux. Le DNSH générique d'adaptation au changement climatique a été traité au niveau de Teréga SA pour l'ensemble des projets liés à l'activité de transport de gaz. Les activités d'exploitation d'infrastructures se font sur un temps long, supérieur à 10 ans. Il est donc nécessaire de mener une évaluation granulaire des risques et de la vulnérabilité liés au climat.



Activités alignées sur la taxonomie (en K€)	CAPEX		OPEX		CA	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
4.14 Réseaux de transport et de distribution de gaz renouvelables et à faible intensité carbone	9 918	10 066	4 401	4 013	16 045	12 943
7.4 Installation, entretien et réparation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans les immeubles (et places de stationnement attenantes aux immeubles)		66				
7.5 Installation, maintenance et réparation d'équipements d'efficacité énergétique	34	419				
7.6 Installation, maintenance et réparation de technologies d'énergie renouvelable	4 695	602				
Total Activités alignées sur la taxonomie	14 647	11 153	4 401	4 013	16 045	12 943
Total Teréga SA définition taxonomie	173 574	163 189	142 700	142 143	691 597	798 972
% d'alignement	8%	7%	3%	3%	2%	2%

ZOOM SUR LES ACTIVITÉS ALIGNÉES SUR LA TAXONOMIE

En 2023, il ressort que 2% du chiffre d'affaires, 8% des CAPEX et 3% des OPEX sont alignés au titre des deux premiers objectifs environnementaux liés au changement climatique. Ces taux sont dans la lignée de ceux de 2022. Le détail par activité est précisé dans les tableaux récapitulatifs situés en annexe de ce rapport, mais la majeure partie des activités alignées de Teréga SA se retrouve dans l'activité 4.14 : Réseaux de transport et de distribution de gaz renouvelables et décarbonés.



Vis-à-vis de la classification des aléas chroniques, les spécifications de conception de Teréga SA permettent une bonne gestion de ces aléas. Pour les aléas aigus, un certain nombre d'analyses ont déjà été menées au cours des dix dernières années, principalement sur les aléas inondations, cavités (affaissements, sismique) et feux de forêt, sur la base de retours d'expériences passés. Teréga envisage d'approfondir ses analyses pour confirmer que ces pratiques sont bien alignées avec les scénarios du GIEC, notamment le SSP5-8,5. Teréga complétera ainsi l'étude de matérialité sur ces risques, pour s'assurer d'avoir bien cartographié son exposition aux risques climatiques, puis mènera, si nécessaire, les analyses de vulnérabilité et préparera, le cas échéant, ses plans d'actions de mesures de réduction. En 2023, Teréga a bien lancé son diagnostic de vulnérabilité aux aléas climatiques, sur la base des scénarios SSP1-1,9 et SSP5-8,5 de référence du GIEC. Les résultats sont attendus en début de 2^e trimestre 2024. Cette étude servira de base à l'élaboration d'un premier plan d'adaptation pour fin d'année.

Concernant les DNSH spécifiques aux activités (eau, pollution, biodiversité), les CAPEX alignés étudiés concernent l'activité principale 4.14 (Réseau de transport et de distribution de gaz renouvelables et à faible intensité carbone). Cette activité n'entraîne pas ces DNSH :

- un plan de gestion de l'eau est appliqué à chaque projet en lien avec l'activité transport ;
- l'utilisation d'équipements à haute performance énergétique est systématique ;
- pour chaque projet, une étude d'impact environnemental est effectuée s'appuyant sur les trois principes "Éviter, Réduire, Compenser". La certification ISO 14001 garantit le suivi des exigences du système de management environnemental.

Compte tenu de la nature évolutive du cadre réglementaire européen et des informations disponibles à ce jour, Teréga révisera la méthodologie de calcul des indicateurs sur la base des évolutions réglementaires. Le présent rapport n'intègre pas le périmètre de Teréga Solutions. Cela pourra être reconsidéré au regard de leur développement futur. ▮

L'innovation, clé d'un avenir durable

Chez Teréga, l'innovation est un levier stratégique majeur afin de réussir les transitions énergétiques et digitales, et de répondre aux transformations qui remodelent l'écosystème de l'énergie.

Le Service Recherche & Innovation (R&I) de Teréga joue un rôle clé dans l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, pour répondre aux besoins du terrain, assurer la sécurité et diminuer l'impact carbone. La R&I participe aussi à la décarbonation et à la création d'un système énergétique vertueux : gaz renouvelables, transport et stockage d'hydrogène et de CO₂, Power-to-Gas, pilotage intelligent de réseaux multi-énergies. La R&I porte 60 projets, sur trois axes : améliorer les connaissances et les pratiques ; développer et qualifier de nouvelles technologies et méthodologies ; intégrer et commercialiser les solutions dans l'environnement opérationnel.

Plusieurs actions phares de la R&I en 2023

Teréga a inauguré la plateforme de R&D Solidia Biogaz, de traitement et valorisation du biogaz. Déployée avec l'INSA Toulouse, le producteur de biogaz CLER VERTS et le soutien de la Région Occitanie, elle accueille des pilotes à échelle semi-industrielle. Deux pilotes, dont Teréga est partenaire, ont été mis en service : DéMéthà (méthanation biologique) et Méthamag (méthanation catalytique). La R&I a poursuivi ses travaux de recherche sur l'intégration de l'hydrogène dans ses infrastructures de transport et de stockage, afin d'affiner la compréhension des impacts (taux acceptables, portions de réseau compatibles, etc.). Le lancement de Green2TSO, en collaboration avec Enagás, REN et GRTgaz, a renforcé cette dynamique. Cette initiative vise à monter des projets communs de R&I dans le domaine de l'H₂. Le premier, OPTHYCS (détection de fuites), auquel Teréga participe en tant que membre de l'Advisory Board, a reçu un financement de la Commission européenne. Par ailleurs, la R&I travaille sur des méthodes plus robustes pour détecter et quantifier les pertes diffuses, en réponse aux futures obligations européennes concernant la quantification des émissions de méthane.

Une diffusion de la dynamique d'innovation, interne comme externe

Lancée fin 2022, la 2^e Tournée Innovation s'est achevée en mars 2023. Ce temps fort de la R&I engage chacun autour des enjeux d'innovation de Teréga et de ses clients, tout en valorisant les initiatives de ses collaborateurs et partenaires. Cette innovation à l'écoute des clients s'est traduite par le lancement d'un programme d'intrapreneuriat intégré à la démarche TENEXI (Tous ENsemble EXplorons l'Innovation), qui permet aux collaborateurs de porter en équipe le développement de nouveaux services, produits ou procédés liés à la transition énergétique.

Enfin, Teréga a soutenu le lancement de l'incubateur Greenov d'Hélioparc, aux côtés d'Enedis et de TotalEnergies, pour accueillir, notamment sur ses territoires, des start-up greentech innovantes autour de la transition énergétique et écologique. Trois premières start-up ont été sélectionnées. ▀

DPEF

41,6%

Part des budgets OPEX R&I dédiés à la transition énergétique. (Objectif : 70%)

Reflet des défis d'innovation en lien avec la transition énergétique, cet indicateur a connu une baisse temporaire en 2023, principalement due à l'achèvement des travaux lancés depuis plusieurs années et à l'intégration de nouvelles études sur l'accompagnement au cœur de métier ; cette baisse fait suite à une année 2022 exceptionnelle. Toutefois, les efforts de R&I sont restés au même niveau qu'en 2022, avec des investissements R&I en transition énergétique plus importants qu'en 2021, et que Teréga compte poursuivre.

Objectif “Zéro accident, zéro accrochage et zéro surprise”

Pour Teréga, la sécurité des personnes et des installations est une valeur absolue. Opérateur responsable, le Groupe Teréga suit une démarche structurée et systématique pour maîtriser l'ensemble des risques liés à son activité et atteindre “Zéro accident, zéro accrochage et zéro surprise” en 2025.

La sécurité des personnes et des biens est la première responsabilité de Teréga. La maîtrise des risques englobe la santé et la sécurité au poste de travail, la sécurité industrielle, la cybersécurité et la sûreté de fonctionnement. Teréga a engagé un programme ambitieux de Prévention des Accidents et des Risques Industriels, PARI 2025, qui renforce la gestion des risques et insuffle une culture sécurité intégrée via des mesures, des actions et des objectifs concrets, porté par le Département Sécurité et Santé au Travail. Les accidents touchant principalement les collaborateurs des entreprises intervenantes, Teréga porte ses efforts sur la responsabilisation et l'engagement sécuritaire de ses fournisseurs et prestataires.

Renforcer une culture sécurité commune avec les prestataires

Afin d'élever le niveau de sécurité sur site et lors des opérations, l'ensemble des collaborateurs de Teréga et des entreprises partenaires doit partager une culture sécurité commune. En 2023, Teréga a renforcé cette exigence via plusieurs initiatives. Teréga s'est associé aux entreprises GRTgaz, Storengy, Trapil, Géométhane et Geostock pour mener avec l'Organisme professionnel de

prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP) des actions de prévention transverses afin que les prestataires du BTP intervenant pour leur compte s'approprient les spécificités des chantiers d'ouvrages de transport et de stockage de gaz. Le Groupe a également établi de nouvelles modalités d'évaluation HSE des prestations. Ce dispositif met en avant les points de satisfaction et identifie des pistes de progrès.

Teréga bâtit cette culture commune de la sécurité en privilégiant les moments de partage. Rendez-vous annuel, sa Journée Sécurité a rassemblé les collaborateurs du Groupe et des entreprises partenaires autour d'ateliers de prévention interactifs et ludiques. Une pièce de théâtre consacrée à la sécurité routière les a sensibilisés à l'un des risques majeurs, celui lié aux déplacements.

Poursuite de l'approche neurosciences et sécurité

L'approche des facteurs humains et organisationnels par les neurosciences permet de déjouer les pièges du cerveau et fiabiliser les pratiques. Teréga a sensibilisé plusieurs prestataires à ce levier de prévention, en insistant sur les temps d'arrêt sur les chantiers. Le Groupe a aussi lancé une formation auprès de ses managers opérationnels et de ses responsables de projets pour accélérer la maîtrise des parades de sécurité internes et la pratique d'une culture juste. Elle sera poursuivie en 2024.

Mieux préparer les travaux pour éviter les accidents

Teréga met toujours l'accent sur la préparation des travaux, phase clé dans la maîtrise des risques liés aux interventions. En 2023, chaque entité opérationnelle a participé à un jeu de rôle de prévention, destiné à les accompagner dans le changement des processus de plan de prévention et des systèmes



de permis de travail. Cette formation s'est traduite par une montée en compétences progressive des participants, avec une meilleure qualité de la préparation des travaux.

“Zéro surprise” face à la malveillance

Face à un niveau de malveillance et de menaces protéiformes élevé, avec mise à l'épreuve sans relâche de ses dispositifs d'anticipation, de prévention et de protection, Teréga a renforcé en 2023 le contrôle et l'audit de ses mesures opérationnelles et de son système de management. Le Groupe a maintenu en parallèle son effort de formation des collaborateurs, afin de garantir un niveau commun de culture de la sûreté et de vigilance à la hauteur de ses engagements et de sa responsabilité. Face à l'ingéniosité des cybercriminels, une attention particulière a été portée à la sensibilisation aux risques cyber, et en premier lieu au plus fréquent et potentiellement plus dangereux d'entre eux, le *phishing*. Le Groupe a déployé deux campagnes d'entraînement à de faux *phishing*, suivies de modules de formation. Des sessions plus techniques ciblant certains postes ont complété le dispositif. La démarche est désormais élargie à certains prestataires intervenant sur les SI de Teréga afin de les associer dans la démarche de cybersécurité.

Une protection accrue des infrastructures

En 2023, Teréga a mis en service son système de détection, de protection et d'alerte Vauban sur 22 ouvrages, qui est désormais opérationnel sur 80 d'entre eux. Après Mont et Artix, son projet Citadelle, qui apporte une sécurisation accrue des sites tertiaires et opérationnels, vient de moderniser et de renforcer le niveau de protection de la station de Barbaira. L'organisation et les dispositifs du projet de sanctuarisation du niveau de sûreté du siège social, livré début 2023, ont été testés positivement, confortant la volonté de le déployer sur le site de stockage.

Teréga a également mis à disposition des équipes de maintenance sur le terrain de nouveaux postes industriels dédiés. Ces postes sécurisés, uniquement connectables sur les réseaux de Teréga, permettent de mieux sanctuariser ses deux systèmes d'information critiques. ▶

Des indicateurs de résultat en progression globale

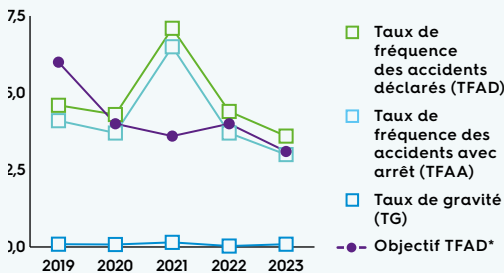
La maîtrise des travaux de tiers et la tendance à la baisse des accidents du travail reflètent l'engagement au quotidien de Teréga pour le respect des règles de sécurité et la diffusion d'une culture "zéro accident grave".

Baisse des accidents du travail

La diminution du nombre d'accidents du travail s'est confirmée en 2023. Elle reste cependant en deçà de l'objectif fixé. Les accidents survenus touchent uniquement les entreprises intervenantes, confortant Teréga dans son choix de renforcer la responsabilisation et l'engagement de ses prestataires. Les accidents et les incidents à haut potentiel de gravité ont augmenté en 2023, avec 7 événements, contre 4 en 2022. Les causes racines les plus récurrentes sont liées à du matériel inopérant et à une sous-estimation du risque. Teréga a réalisé une analyse transverse pour mettre en évidence les barrières de sécurité défaillantes et communes à ces événements, en complément des analyses individuelles de chacun d'eux. Le Groupe a également poursuivi la consolidation des retours d'expérience dans son référentiel, partagés avec ses entreprises intervenantes, notamment via le Club HSE. La bonne dynamique de la remontée et du traitement des situations à risque reste un point fort.

TAUX DE FRÉQUENCE ET TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS*

*Collaborateurs Teréga SA, intérimaires et entreprises intervenantes.



* TFAD = (nbre d'accidents/nombre d'heures travaillées) x 1000000

Les accidents pris en compte dans le calcul du TFAD sont les accidents du travail, avec arrêt et postes aménagés, pour lesquels une disposition technique ou organisationnelle aurait permis de les éviter.

	2019	2020	2021	2022	2023
TFAD Teréga SA + intérimaires	1,1	2,9	1	0	0
TFAD entreprises intervenantes*	7,2	6,3	15,0	8,7	8,4
TFAD Teréga SA + intérimaires + Entreprises Intervenantes	4,6	4,2	7,0	4,0	3,6
TFAD Teréga SA + Teréga Solutions + Teréga SAS	-	-	-	-	3,5
Objectif	6,0	4,0	3,6	4,0	3,1

* Selon les heures travaillées déclarées par les entreprises intervenantes mais non vérifiées.

NOMBRE DE DÉCÈS

	2021	2022	2023
Salariés Teréga SA + intérimaires	0	0	0
Prestataires	0	0	0

AUCUNE MALADIE PROFESSIONNELLE N'A ÉTÉ DÉCLARÉE EN 2023

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de maladies professionnelles déclarées à la Sécurité Sociale	0	0	0	0	0

DPEF

3,6

Taux de fréquence des accidents déclarés (TFAD) en 2023 des collaborateurs Teréga SA + intérimaires + entreprises intervenantes. (Objectif : 3,1)

Les maladies professionnelles, en particulier les troubles musculosquelettiques, peuvent être attribuées à une mauvaise ergonomie des postes de travail. Pour prévenir ce risque, Teréga est engagé dans une démarche ergonomique permettant de mettre en œuvre une dynamique adaptée à des besoins collectifs et individuels.

2023 a vu la finalisation de l'aménagement de la salle de repli et de la salle de contrôle de Lussagnet. Des études ergonomiques ont également été menées pour le dispatching commercial, le poste de contrôle et sécurité de Volta, et surtout les aménagements "coworking" de Volta dans le cadre de l'organisation hybride. En 2023, les études individuelles ont engendré une mise en place plus importante de souris ergonomiques. De plus, des ateliers sur la prévention des risques liés au travail sur écran et à la sédentarité ont permis de sensibiliser le personnel lors de la Journée Sécurité de Teréga.

Toujours une excellente maîtrise des travaux non déclarés (TND)

Pour Teréga SA, la surveillance des travaux de tiers est une préoccupation permanente. Le risque industriel le plus important est la rupture d'une canalisation de gaz lors de travaux de terrassement menés par des personnes extérieures, suivie d'une fuite et d'un départ de feu. La réglementation oblige les exécutants à déclarer préalablement tous les travaux aux exploitants des réseaux via une déclaration d'intention de commencement des travaux (DICT). En 2023, 8 613 chantiers ont été réalisés à proximité des ouvrages de Teréga SA. Pour la quatrième année consécutive, aucun accrochage de canalisation dans le cadre de ces travaux de tiers n'a été à déplorer.

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'accrochages d'infrastructures de Teréga liés à des travaux de tiers	1	0	0	0	0

En dépit de cette performance, 70 travaux non déclarés (TND) ont été découverts grâce aux opérations de surveillance effectuées par Teréga, par voie aérienne, automobile et pédestre. Cette baisse de 10% par rapport à 2022 s'explique en grande partie par l'efficacité des courriers adressés aux propriétaires privés des parcelles traversées par les canalisations, avec une chute de 15% des TND en domaine privé. Chacun de ces travaux illégaux, dont la majorité présentait un danger potentiel, a fait l'objet d'un plan d'action consistant notamment à sensibiliser les contrevenants.

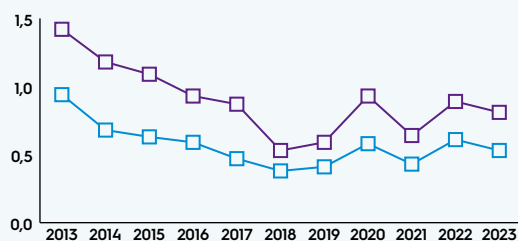
DPEF

0,81%

Évolution du ratio travaux non déclarés (TND)/déclaration d'intention de commencement des travaux (DICT) en 2023. (Objectif < 0,85%)

Cette diminution des TND améliore la performance du ratio TND/DICT, confirmant la tendance à la baisse sur le long terme, avec un objectif de - 5% par an :

ÉVOLUTION DU RATIO TND/DICT (%)



□ TND/DICT
□ TND < 5m/DICT

Critères du ratio TND/DICT :
 Très bon : ratio < 0,85
 Bon : 0,85 ≤ ratio < 0,95
 Moyen : 0,95 ≤ ratio < 1,05
 Mauvais : 1,05 ≤ ratio < 1,15
 Très mauvais : ratio ≥ 1,15

TYPLOGIE DES CONTREVENANTS RESPONSABLES DES TND

	2019	2020	2021	2022	2023
Collectivités	5	2	9	7	5
BTP	30	44	32	46	47
Riverains	17	36	19	25	18
Total	52	82	60	78	70
Ratio TND/DICT (%)	0,59	0,93	0,64	0,89	0,81

Poursuite du plan de lutte contre les travaux non déclarés (TND)

Axé sur l'information et la sensibilisation des propriétaires des parcelles privées traversées par les canalisations de Teréga SA, le plan de lutte contre les travaux non déclarés suivi en 2023 sera poursuivi en 2024, avec des actions novatrices :

- la montée en puissance du nouveau logiciel de suivi des permis de construire, bientôt interfacé avec le Système d'Information Géographique (SIG) de Teréga SA ;
- le déploiement début 2024 du nouveau SIG, avec une meilleure ergonomie de la cartographie ;
- la géolocalisation des chantiers déclarés à partir du SIG de Teréga SA.

Une nouvelle mandature en 2023

Le dialogue social tient une place clé dans la politique de ressources humaines de Teréga. L'agenda 2023 a été marqué par des élections professionnelles et la fin des négociations d'un New Deal.

Teréga a l'ambition de maintenir et promouvoir un dialogue social serein entre sa direction, les instances représentatives du personnel et les instances représentatives des organisations syndicales. Porté notamment par le Département Relations de Travail de la Direction des Ressources Humaines, il vise à établir un consensus autour des questions économiques ou sociales structurantes qui concernent les collaborateurs de Teréga.

Signature d'un New Deal

En 2023, l'agenda social de Teréga a été marqué par les élections professionnelles de Teréga SA et de Teréga Solutions. Les Comités sociaux et économiques (CSE) et les commissions afférentes sont donc constitués pour une durée de quatre ans. La négociation d'un New Deal entre la Direction et les partenaires sociaux s'est achevée en 2023, avec la négociation de l'accord Groupe relatif à la gestion prévisionnelle des emplois et des parcours professionnels. Ce New Deal vise à adapter et à moderniser les dispositifs sociaux et les accords de groupe dans le contexte du développement de Teréga, des évolutions légales et réglementaires et des évolutions liées à la transition écologique. Fin 2023, la Direction et les partenaires sociaux ont aussi engagé une négociation sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail.

DPEF

0

Nombre de jours de grève
(hors mouvement national).
(Objectif : 0)

Aucun conflit social interne n'a eu lieu en 2023 au sein de Teréga.



Plusieurs accords conclus

Un dialogue social riche s'est noué dans les réunions d'instances représentatives du personnel, concrétisé par la négociation collective de plusieurs accords :

- accords de groupe, relatifs aux modalités de télétravail dans le cadre d'une organisation hybride du travail ; à la prévoyance ; à l'indemnité de fin de carrière pour l'année 2023 ; à l'indemnité de fin de carrière pour l'année 2024 ; au compte épargne temps ; aux modalités d'organisation par vote électronique des élections professionnelles ; avenant n° 1 à l'accord Groupe instituant un plan d'épargne retraite d'entreprise collectif en date du 3 mars 2022 ;
- avenant n° 1 à l'accord relatif à l'intéressement des salariés de Teréga SA - exercices 2022-2023 en date du 15 juin 2022 ; avenant n° 1 à l'accord relatif à l'intéressement des salariés de Teréga Solutions - exercices 2022-2023 en date du 22 juin 2022 ; avenant n° 1 à l'accord relatif à l'intéressement des salariés de Teréga SAS - exercices 2022-2023 en date du 22 juin 2022.

L'accord salarial pour l'année 2023 a été signé en décembre 2022. L'ensemble des consultations du CSE de Teréga SA a abouti à un avis favorable, illustrant la qualité du dialogue social très riche tissé à travers les instances représentatives du personnel et les réunions d'échanges qui ont eu lieu durant l'année, avec une implication conjointe de la direction et des partenaires sociaux dans la recherche de solutions et d'accords au bénéfice des salariés. ▶

Un environnement et un bien-être au travail plébiscités

Teréga accompagne en permanence ses collaborateurs pour favoriser leur bien-être et leur épanouissement au travail.

Cette ambition portée par la DRH et notamment l'équipe Qualité de Vie au Travail vise à mettre à disposition un cadre et un accompagnement pour travailler dans les meilleures conditions. Plusieurs programmes existent comme l'accompagnement humain des transformations, la possibilité pour chaque collaborateur de développer ses propres ressources individuelles ou le programme Capital Forme qui propose aux collaborateurs des activités pour favoriser le bien-être physique, mental et social.

2023, la confirmation d'une organisation du travail en mode hybride

Teréga agit sur les six boosters qui permettent de développer ses ressources individuelles : retrouver du sens et de la motivation, savoir poser sa limite, développer des relations professionnelles sereines, savoir prioriser, gérer son stress et sa charge mentale, gagner en sérénité via la cohérence cardiaque. Depuis 2022, les collaborateurs de Teréga peuvent télétravailler jusqu'à dix jours par mois pour les métiers éligibles, une organisation du travail appréciée. L'accord de télétravail a été pérennisé début 2023. Sur site, les espaces ont été adaptés à une présence moins fréquente, avec des zones de coworking plus chaleureuses et flexibles, des box individuels favorisant la concentration et la confidentialité, et des univers dédiés à la créativité et la convivialité.

82% de collaborateurs éligibles au télétravail

En 2023, les collaborateurs éligibles ont télétravaillé en moyenne 4,1 jours par mois (5,5 jours au siège), dont 33% plus de 6 jours (48% au siège). Au siège, plus de cent collaborateurs, sur un espace d'environ 1000 m², ont bénéficié de bureaux modernisés et adaptés à une organisation hybride. Le taux de satisfaction des collaborateurs sur les espaces de travail s'est établi à 7,7/10.

DPEF

7,4/10

Score de l'enquête engagement et satisfaction au travail (moyenne).
(Objectif : progresser par rapport à la précédente enquête)

Des collaborateurs déconnectés et en pleine forme

Lors de la semaine de la Qualité de Vie au travail de juin 2023, Teréga a proposé une animation sur la déconnexion, complétée par un guide ludo-pédagogique sur quatre thèmes : savoir prendre des pauses, être connecté en toute sérénité, trouver un équilibre en mode hybride et préserver son équilibre de vie. Dans le cadre du programme Capital Forme, 13 des 45 collaborateurs qui ont participé en juin aux Jeux européens du sport d'entreprise de Bordeaux ont été médaillés !

Des stagiaires, des alternants et des collaborateurs heureux !

Pour la seconde année consécutive, Teréga a reçu le label Happy Trainees, plébiscitée par ses 71 stagiaires et alternants de 2023 pour la qualité de son accueil, de ses valeurs, de leur accompagnement, des missions confiées et des conditions de travail, avec un taux de recommandation de 96% et un score de 4,3/5. Teréga a réalisé en septembre 2023 sa quatrième enquête bisannuelle Energiz, le baromètre d'engagement de ses collaborateurs. Forts d'un taux de participation de 84%, ses résultats sont positifs avec un score de 7,4, supérieurs au benchmark France (6,9), mais en deçà des objectifs de progrès de Teréga par rapport à la dernière enquête de 2021 (score de 7,7). Nos collaborateurs continuent de plébisciter les relations de travail (8,1/10), l'autonomie et le développement professionnel (7,7/10), l'équilibre des vies pro-perso et le bien-être au travail (7,6/10). En revanche, les scores liés notamment, à l'efficacité organisationnelle (6,7/10) et à la collaboration (5,8/10) ont conduit l'entreprise à mettre en place des plans d'amélioration. ▶

Au service de tous, en toute équité

Teréga déploie une culture et des actions inclusives pour donner à chacun les mêmes opportunités d'évolution et d'épanouissement dans l'entreprise et dans ses territoires.

En 2023, Teréga a renforcé ses actions en faveur de l'inclusion auprès de partenaires locaux sur l'ensemble de son territoire, atteignant ses objectifs sur les trois axes fixés : l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, l'insertion des personnes en situation de handicap et la féminisation des métiers de la transition énergétique.

Teréga agit en faveur de la mixité

Teréga déploie une culture et des actions en faveur de la mixité des métiers techniques et technologiques de la transition énergétique.

En 2023, Teréga a continué à mettre en valeur des modèles féminins et à susciter les vocations des femmes vers les métiers techniques, technologiques et de la transition énergétique, en renforçant plusieurs de ses actions en faveur de la féminisation : adhésion et participation accrues à des groupes externes et à des manifestations qui encouragent la féminisation ; présence plus importante dans les forums d'écoles qui préparent aux métiers techniques, technologiques et de la transition énergétique ; plus grande mixité dans les représentations visuelles de sa communication.

Des initiatives lancées avec Elles bougent et Femmes et Industrie

En 2023, Teréga a mené de nombreuses actions avec l'association Elles bougent : *job dating*, journées thématiques (Elles bougent pour le numérique, Elles bougent pour les primaires, Elles bougent pour l'industrie), etc. Cette collaboration vise à susciter des vocations féminines pour les métiers techniques et technologiques de la transition énergétique des entreprises industrielles.

Teréga a également participé à l'événement Femmes et Industrie, en partenariat avec le Club régional des entreprises partenaires de l'insertion (CREPI) Pyrénées-Landes. Dans ce cadre, le Groupe a ouvert ses portes à une dizaine de femmes en reconversion professionnelle, qui ont pu découvrir ses métiers et entendre les témoignages de plusieurs de ses collaboratrices. ▶



5

Nombre d'actions
menées auprès
des associations.

Teréga, accélérateur des compétences de ses collaborateurs et de son territoire

En 2023, Teréga a renforcé les compétences en transition énergétique de ses collaborateurs et des acteurs des territoires pour faire évoluer ses métiers, conforter leur attractivité et contribuer à l'essor des territoires.

Le plan de développement des compétences de Teréga a pour objectif de disposer de celles nécessaires au déploiement de ses activités liées à la transition énergétique. Élaboré par le Département Gestion et Développement Humain de la Direction des Ressources Humaines, il met le Groupe en capacité de développer ses business, d'anticiper les transformations de ses installations de transport et de stockage, d'adapter ses standards et ses modes de fonctionnement et d'intégrer l'évolution des cadres réglementaires et réglementaires.

Développer les compétences sur nos territoires

En 2023, Teréga a formé 30 collaborateurs à la compréhension des caractéristiques et des risques liés à l'hydrogène, avec des exercices de simulation de fuites enflammées, sur un banc de sensibilisation construit par ses équipes sur son site de Lussagnet. Au niveau national, Teréga a participé à l'Engagement de développement de l'emploi et des compétences de la filière gaz et des solutions de chaleur (EDEC) et, avec Territoires d'industrie, à la création du site internet Compétences et énergies, qui met en avant les formations et les métiers de la filière auprès du grand public.

Adaptation des référentiels de compétences et Teréga Pass

Les métiers de Teréga évoluant de plus en plus vite, à l'aune des transformations de la filière et de ses orientations stratégiques, le Groupe a remanié en profondeur en 2023 son référentiel de compétences métiers, transverses et comportementales. Cette

DPEF

96,6%

des collaborateurs ont suivi au moins une formation. (Objectif : > 90%)

DPEF

73%

des salariés en CDI ont suivi au moins une formation sur la transition énergétique. (Objectif : 25%)

La forte augmentation de ce taux de formation par rapport à 2022 est due au déploiement de La Fresque du Climat à l'ensemble des collaborateurs de Teréga. Les formations en lien avec la RSE (RSE, société à mission) sont prises en compte dans le calcul de cet indicateur.

revue s'appuie sur la prospective des emplois et des compétences et les entretiens avec les métiers. Elle vise à établir une cartographie de compétences en cohérence avec ses besoins métiers actuels et futurs, notamment afin d'intégrer celles liées à la transition énergétique et digitale. Elle a permis de transcrire et de décrire concrètement les compétences réellement attendues sur chaque emploi, en apportant aux collaborateurs une meilleure visibilité sur les compétences acquises et à développer sur leur poste.

Autre levier, le Teréga Pass apporte à chaque collaborateur du Groupe une dynamique de développement unique. Adossé à l'outil eLamp, ce dispositif leur permet de valider le patrimoine des compétences qu'ils ont acquis, par autodiagnostic et via leur manager, pour évaluer leur potentiel d'évolution vers d'autres fonctions, en mesurant l'écart de compétences à combler. ▶

Indicateurs ressources humaines

au 31 décembre 2023

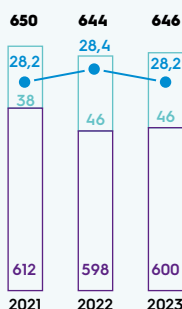
EFFECTIF TOTAL

646
COLLABORATEURS

182
FEMMES

464
HOMMES

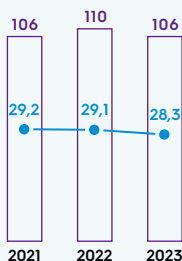
NOMBRE DE SALARIÉS PAR TYPE DE CONTRAT ET TAUX DE FÉMINISATION



Le nombre de collaborateurs se stabilise depuis 2021. La dynamique des contrats en alternance se poursuit en 2023. Le taux de féminisation de Téréga est constant.

□ CDD
□ CDI
● Taux de féminisation

POPULATION DES MANAGERS EN CDI



□ Effectif total manager
● Taux de féminisation

PROFESSIONNALISATION

(Présent sur 2023)

55
ALTERNANTS
(contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation)

16
STAGIAIRES
(stages supérieurs à une semaine)

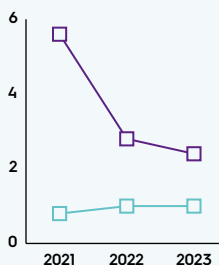
ENTRÉES-SORTIES

53
ENTRÉES
(dont 16 CDI)

51
SORTIES
(dont 37 fin de CDD)

Les mouvements en 2023 sont équilibrés entre les entrées et les sorties et se caractérisent notamment par :
- un niveau d'embauches moindre comme en 2022 ;
- une poursuite de la dynamique des contrats en alternance.

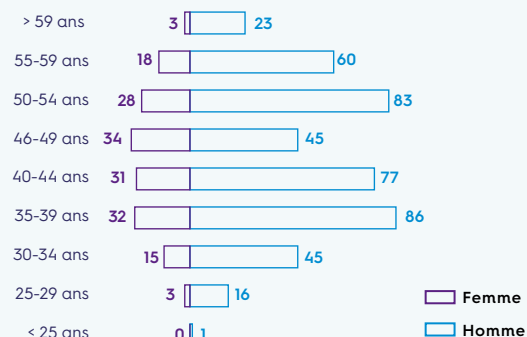
TAUX DE TURNOVER



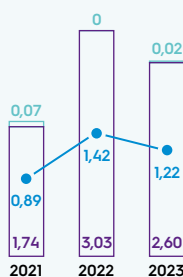
Très faible depuis 2022, le turnover des CDI continue de baisser en 2023. Il est à compléter par le taux de turnover volontaire qui plafonne à 1%.

□ Turnover des CDI
[[Entrées CDI + Sorties CDI]/2] / Effectif moyen mensuel CDI.
□ Turnover volontaire des CDI
Employés qui ont quitté l'entreprise de leur propre volonté (départ en cours de période d'essai, démissions et ruptures conventionnelles) / Effectif moyen mensuel CDI.

PYRAMIDE DES ÂGES



ABSENTÉISME (%)



Suite à une évolution significative en 2022, liée à des absences longues durées et à de nombreux arrêts pour Covid en début d'année, l'année 2023 se matérialise par un absentéisme moindre. À noter qu'il a été procédé à un changement de méthodologie de calcul afin d'illustrer plus précisément l'absentéisme.

□ Accident du travail
□ Maladie
● Longue maladie

MASSE SALARIALE (K€)



INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

88

INDEX DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (94 POUR 2022)

Le score de l'index en 2023 s'est légèrement dégradé, malgré la vigilance et les actions effectuées tout au long de l'année. En effet, le niveau de mixité dans les emplois à responsabilité dégrade les résultats de deux indicateurs : écarts de rémunération et nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations. Ceci fait écho à l'objectif RSE sociale que la société s'est assigné : garantir la mixité et l'égalité femmes-hommes.

FORMATION

22 076 h

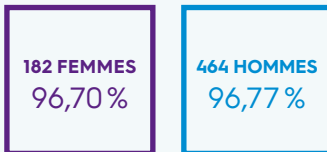
(soit 3154 jours)

TAUX* D'ACCÈS À LA FORMATION SUR L'EFFECTIF TOTAL

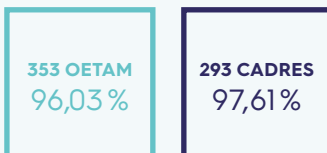
96,6%

soit 624 salariés bénéficiaires

PAR SEXE



PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE



* Sur l'effectif présent au 31/12/2023.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR LIEU GÉOGRAPHIQUE

Lieu	2023
Siège social - Pau Volta	419
Stockage (Lussagnet)	60
La Linière (Billère)	50
Territoire de Toulouse (Cugnaux)	30
Territoire de Bordeaux (Cadaujac)	23
Territoire de Pau (Artix)	21
Territoire de Carcassonne (Barbaira)	11
Territoire de Tarbes (Ibos)	10
Territoire d'Agen (Castelculier)	10
Territoire de Rodez (Olemps)	9
Paris (Neuilly-sur-Seine)	3

COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

28

MEMBRES ÉLUS
(14 titulaires et 14 suppléants)

12

RÉUNIONS
en 2023

3

ACCORDS D'ENTREPRISE
et 2 avenants
aux accords d'entreprise

6

ACCORDS DE GROUPE
et 2 avenants
aux accords de Groupe

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Depuis 2022, suite à la mise en place de l'organisation hybride au sein des métiers de Teréga, 82% des collaborateurs sont éligibles au télétravail au 31 décembre 2023.

(au 31 décembre 2023)	2021	2022	2023
Durée annuelle du temps de travail*	984 382	937 937	965 996
Nombre de salariés en CDI à temps partiel	22	19	15
Pourcentage de salariés éligibles ayant télétravaillé au moins 0,5 jours dans l'année	61%	63%	73%

* Nombre d'heures travaillées en CDI, CDD et intérim.

Un accompagnement au plus près des attentes des clients



En 2023, Teréga s'est adapté au contexte de crise énergétique en commercialisant de nouveaux produits et services, à travers des initiatives visant à renforcer le lien avec ses clients industriels et expéditeurs, pour mieux les accompagner.

La satisfaction client est au cœur des préoccupations quotidiennes des équipes de Teréga, tant celle de ses clients expéditeurs que celle de ses clients consommateurs finaux (industriels ou gestionnaires de réseau de distribution).

Sur fond de crise énergétique, l'année 2023 a été placée sous le signe de la sobriété énergétique et de la sécurité d'approvisionnement. Dans ce contexte, Teréga a déployé des solutions adaptées à ses différents clients. Les systèmes d'information ont

notamment poursuivi leur adaptation à leurs besoins de flexibilité et au passage du flux gazier en sens sud-nord au point d'interconnexion virtuel Pirineos, tout en assurant un niveau de performance optimal pour garantir performance et continuité de service. La refonte du portail client s'est achevée, et l'ancien portail Tetra a été décommissionné.

Accompagnement renforcé des clients industriels

Teréga a proposé à ses clients industriels, un ensemble de services leur permettant de maîtriser leurs consommations de gaz et d'éviter des dépassements coûteux, afin d'atteindre le seuil de réduction de 10% des consommations de gaz imposé par le plan de sobriété gouvernemental.

De nouvelles fonctionnalités de souscription ont été mises en œuvre : souscription à préavis court permettant de souscrire jusqu'à 14 heures en intrajournalier, souscription en direct après acceptation de la délégation par l'expéditeur, finalisation de l'interface de programmation (API) de consommation intrajournalière, ajout de valeurs de pouvoir calorifique supérieur (PCS), des pointes horaires et 4 heures, de l'origine des données horaires et du statut des données.

Un accompagnement dédié à la sobriété a été mis en place, avec webinaires, rencontres individualisées et pages d'information spécifiques sur le portail client. Ces sessions visaient à mieux expliquer aux clients les dispositifs du plan de sobriété

gouvernemental. Des exercices de préparation au délestage et de test de l'outil d'information client déployé à cet effet ont également été organisés avec certains d'entre eux.

Ces initiatives ont porté leurs fruits puisque 99% des clients industriels ont une bonne image de Teréga en termes de fiabilité, de réponse à leurs besoins et de dynamisme, selon la dernière enquête clients.

Des offres souples et sur mesure pour les clients expéditeurs

En 2023, Teréga a fait évoluer les produits et les services destinés à ses clients expéditeurs pour contribuer à la sécurité d'approvisionnement du territoire, notamment via ses offres Volume+ et Portes Flexibles au stockage, et sa capacité de transport en entrée de zone Trading Region France à Pirineos qui a été augmentée de 40 GWh/jour. La mise en place sur le portail client d'un écran d'aide à la nomination leur a permis de bénéficier de la flexibilité et de l'optimisation de l'ensemble des offres proposées, avec l'assistance des équipes du service client.

Teréga a fait connaître ses offres d'adaptation aux nouveaux besoins du marché en participant au salon international E-world. Le Groupe a également rencontré ses clients expéditeurs lors des conventions organisées pour présenter ses perspectives et ses bilans sur les activités transport et stockage,

DPEF

100%

Taux de satisfaction globale des clients expéditeurs vis à vis de Teréga.
(Objectif : ≥ 90%)

DPEF

98%

Taux de satisfaction globale des clients industriels vis à vis de Teréga.
(Objectif : ≥ 90%)

Les taux affichés concernent la satisfaction des clients expéditeurs et industriels, qui représentent 96% (en nombre) des clients Teréga (ne sont pas pris en compte les 8 Gestionnaires de Réseau de Distribution). Sont considérés satisfaits les clients ayant mis des notes ≥ 7/10

ainsi que ses nouvelles offres et ses calendriers de commercialisation.

Les clients expéditeurs ont plébiscité ces innovations dans la dernière enquête clients expéditeurs réalisée par Teréga à l'automne 2023, avec 100% de satisfaction, une hausse de 15% des clients très satisfaits par rapport à l'enquête de 2021 et une amélioration globale sur l'ensemble des critères : relation client, offres, système d'information, convention, etc. La baisse en 2023 du nombre de demandes et de réclamations confirme cette bonne tendance. ▶



Engagés auprès des territoires pour les écosystèmes énergétiques de demain

Teréga a poursuivi son implication au cœur des territoires, en encourageant leur essor à travers plusieurs initiatives en faveur de l'accélération de la transition énergétique et de la sécurité d'approvisionnement.

L'expertise en transition énergétique de Teréga lui permet de se mobiliser aux côtés des territoires pour mieux les aider à la mener à bien. Le Groupe travaille activement avec les parties prenantes locales pour développer les compétences nécessaires, favoriser des solutions adaptées et déployer des écosystèmes industriels territoriaux.

En 2023, Teréga a accompagné les territoires dans la transition énergétique en valorisant par le dialogue et des actions concrètes les externalités positives engendrées par les gaz renouvelables.

Expert en planification territoriale des infrastructures gazières bas carbone

Teréga a ainsi lancé plusieurs initiatives pour contribuer à la création de zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEEnR), à la suite de l'adoption de la loi APER visant à favoriser le déploiement des EnR dans les territoires. Le Groupe a notamment été intégré aux Comités régionaux de l'énergie de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie, mis à disposition des données et noué un partenariat avec la plateforme TerriSTORY. Teréga a également développé son soutien aux collectivités locales et aux comités

départementaux des pôles EnR, via des études d'opportunité et de planification des infrastructures de raccordement des gaz renouvelables.

Rompus aux enjeux régionaux et territoriaux du climat et de la biodiversité

En 2023, Teréga a été intégrée comme contributeur aux COP Régionales de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie, organisées par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, les régions et les préfets de région. Leurs groupes de travail portent en particulier sur l'adaptation au changement climatique, la biodiversité et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le Groupe entend s'engager pleinement dans ces discussions, en apportant sa vision et ses projets pour accélérer la transition énergétique, réduire les émissions de gaz à effet de serre, décarboner les usages et préserver les ressources naturelles.

En matière de mobilité, Teréga a signé en 2023 la Charte logistique urbaine durable InTerLUD des Communautés d'agglomération Pau Béarn Pyrénées et du Pays basque. Le Groupe a également participé à la promotion des chaînes de valeur des e-carburants et des carburants durables, en prenant part à plusieurs conférences régionales, dont l'événement Commerce Innov' (Bordeaux), le salon EnerGaïa (Occitanie) et celles organisées par la région Nouvelle-Aquitaine. Par ailleurs, Teréga a contribué au test par la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées d'une nouvelle benne à ordures ménagères au BioGNV.

Enfin, Teréga a répondu à l'appel à projets Zones industrielles bas carbone (ZIBAC) opéré par l'Ademe, en participant aux comités de pilotage des projets ZIBAC de Lacq et de Bordeaux.



Appui à la sobriété et à la résilience énergétique

En 2023, Teréga a complété les mécanismes à déployer sur les infrastructures pour assurer le transport et le stockage de gaz durant l'hiver 2023/2024, en renforçant son dialogue avec les préfetures et les collectivités.

Le Groupe a poursuivi le déploiement du dispositif de sobriété gazière Ecogaz, en signant des chartes de partenariat avec la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées et les Agences régionales énergie-climat (AREC) de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie.

Engagé dans la recherche, la formation et Territoire d'industrie

Teréga et l'Université de Pau Pays de l'Adour ont renouvelé en 2023 l'accord qui les unit, tourné vers la décarbonation du territoire, fort de nombreuses actions partenariales dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation. Cette collaboration s'inscrit dans la volonté du Groupe de façonner un avenir durable pour les Pays de l'Adour, en bénéficiant de l'expertise reconnue de ce pôle universitaire en matière de R&D, et en créant un vivier de talents.

Cette année, Teréga a également participé à la Semaine de l'industrie, organisée par le Territoire d'industrie Lacq Pau Tarbes, et à la nuit de l'orientation de la CCI Pau Béarn.

Binôme industriel de Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes pour le Béarn depuis 2019, Teréga s'est engagée sur la période 2023-2027 dans l'acte 2 de ce dispositif, une initiative lancée par le gouvernement et le Conseil national de l'industrie pour soutenir les investissements dans l'industrie, l'innovation et le développement de compétences dans les territoires. Pour cette nouvelle étape, Teréga a mis en avant la nécessité de porter son attention sur l'évolution des infrastructures et la mobilité durable, ainsi que l'importance à attacher aux aspects logistiques, commerciaux et industriels. Le Groupe a également établi d'autres objectifs opérationnels, relatifs aux écosystèmes locaux de décarbonation du train et des stations d'altitude, au retrofit bio-GNV ou hydrogène des véhicules thermiques et à la valorisation du CO₂. ▶

SPONSORING

Teréga participe à la vie de ses territoires

En 2023, Teréga a renouvelé son engagement auprès du monde sportif et associatif en soutenant plusieurs initiatives locales, fort de son engagement : libérer les énergies du Grand Sud-Ouest.

Le cinquième Teréga Open Pau-Pyrénées s'est tenu du 27 février au 5 mars 2023 au Palais des Sports de Pau. Ce tournoi de tennis masculin du circuit professionnel ATP Challenger 125, dont Teréga est le partenaire titre, contribue au rayonnement du Grand Sud-Ouest. Il favorise son essor économique, en nouant un dialogue entre le monde de l'entreprise et du sport, via des échanges et des rencontres entre acteurs institutionnels et économiques régionaux, élus, start-up et entreprises de taille intermédiaire. En 2023, Teréga a également accueilli la rencontre Je décarbone Nouvelle-Aquitaine des industriels français, pilotée par le Comité stratégique de filière Nouveaux systèmes énergétiques, et Pop-up emploi, initiative de Bpifrance qui a permis de mettre en relation des jeunes avec des chefs d'entreprise de son réseau d'entrepreneurs Bpifrance Excellence.

Partenaire du Tour Féminin International des Pyrénées et du Pau Motors Festival

Teréga a renouvelé son soutien au CIC-Tour Féminin International des Pyrénées, organisé en juin par l'Association Française des Coureuses Cyclistes et la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, un événement qui permet au cyclisme professionnel féminin d'être mieux reconnu. Teréga a également soutenu le Pau Motors Festival, qui s'est tenu du 12 au 14 mai sous le signe de la décarbonation, de la transition énergétique et de la mobilité durable. Présentes sur le village des nouvelles mobilités, les équipes de Teréga sont allées à la rencontre du grand public pour le sensibiliser aux atouts du bio-GNV et du biométhane pour une mobilité décarbonée, en mettant en avant les avantages du retrofit, une solution innovante et économique.

Teréga Solutions a également présenté avec ses partenaires des véhicules commercialisés et des prototypes à hydrogène, au GNV et hybrides à gaz. Le premier kart à moteur hydrogène au monde, soutenu par Teréga Solutions, a notamment fait son premier tour de piste sur le circuit de Pau.

À côté des rugbymen béarnais

Partenaire premium de la Section Paloise Béarn Pyrénées depuis 2015, Teréga a renouvelé en 2023 sa confiance à la sélection jusqu'en 2027, forte de valeurs communes, avec un même attachement au territoire et à sa force collective. La marque Teréga s'affiche sur les maillots des joueurs et les réseaux sociaux. L'entreprise dispose aussi du *namings* de la tribune Est du stade palois du Hameau, baptisée tribune Est-Teréga. ▶



La data est au service de notre stratégie et de la transition énergétique, en toute sécurité

Grâce à la transformation digitale engagée il y a cinq ans et poursuivie en 2023, Teréga dispose d'un socle technique qui répond aux enjeux de sécurité, d'adaptabilité et d'interopérabilité des systèmes déployés.

En charge du volet digital, la Direction Services et Transformation de Teréga travaille en étroite collaboration avec le département Sécurité pour maîtriser les risques liés à la cybercriminalité et garantir sur la durée une étanchéité de ses systèmes d'information et du pilotage de son outil industriel.

Une continuité de service garantie, en toute sécurité

Dans cette optique, Teréga s'est doté en 2023 d'un nouveau système de gestion des accès numériques, accompagné de la mise en œuvre d'une stratégie de sanctuarisation de son système de pilotage industriel. Mis en service fin 2023, son nouveau SCADA Transport instaure notamment une séparation entre les réseaux physiques et le système informatique de supervision et de contrôle à distance de ses réseaux.

Cette approche de la sécurité garantit aux clients de Teréga une continuité de service face à la recrudescence des cybermenaces, avec une mise à disposition croissante d'informations utiles à leur gestion opérationnelle quotidienne sans risque d'exposition de données sensibles.

La data au service de la stratégie d'entreprise

La stratégie data de Teréga vise à retrouver la maîtrise de ses données tout en construisant des référentiels communs à tous. Cette approche contribue à la mise en œuvre plus sereine de projets transverses entre les directions de l'entreprise. En 2023, le Groupe a ainsi mis en service une plateforme d'*asset management* qui améliore la gestion de ses actifs industriels, avec déploiement courant 2024

DPEF

99,92%

Taux de disponibilité des applications critiques.
(Objectif : 98%)

DPEF

99,99%

Taux de disponibilité des applications vitales.
(Objectif : 99%)

de process et d'usages dédiés. Teréga a également mis en conformité son référentiel de données fournisseurs, favorisant sa démarche de responsabilité sociale et environnementale.

La transformation digitale sert la transition énergétique

En libérant la donnée en toute sécurité, Teréga a montré sa capacité d'adaptation rapide à de nouveaux besoins. Face aux tensions du marché gazier en 2022 et 2023, ses équipes ont notamment su déployer en trois semaines des solutions digitales de pilotage du délestage pour ses clients industriels. Vecteur de compétitivité, la transformation digitale de Teréga permet d'améliorer les process de l'entreprise, d'envisager l'utilisation à venir de ses actifs industriels et de faire les bons choix d'investissement, pour accompagner au mieux la transition énergétique et la décarbonation. ▶

Accélérer les énergies collectives



Teréga valorise les talents et les atouts de ses territoires. Le fonds de dotation Teréga Accélérateur d'Énergies porte l'ensemble de ses actions de mécénat.

Dispositif de mécénat indépendant et sans but lucratif, le fonds de dotation Teréga Accélérateur d'Énergies développe et soutient des projets d'intérêt général de façon autonome ou par l'intermédiaire de structures dédiées.

Une gouvernance forte

Entité indépendante, le fonds de dotation est placé sous l'égide d'un Comité de surveillance, d'un Conseil d'administration qui pilote la structure et approuve les projets, et d'un Comité d'analyse des projets de mécénat au pouvoir consultatif, composé de dix collaborateurs de Teréga. En 2023, le fonds a poursuivi ses objectifs, renforçant ses actions sur les territoires autour de quatre axes :

1. L'accompagnement économique et social d'initiatives ou de projets de développement

Teréga Accélérateur d'Énergies a renouvelé son engagement aux côtés de 60000 rebonds en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie, une association qui accompagne des entrepreneurs ayant cessé leur activité, en les aidant à rebondir vers un nouveau projet professionnel.

Le fonds a également soutenu le projet de l'association Développement de l'accès aux Droits dans les Pyrénées-Atlantiques : accompagner dans leurs démarches juridiques et administratives des personnes en difficulté sociale sur ce département.

2. La préservation ou le développement de la biodiversité

Teréga Accélérateur d'Énergies a appuyé plusieurs initiatives œuvrant pour la biodiversité sur le territoire de Teréga : l'action Reboisement et aménagement du site du Pesqué à Perchède, portée par l'association Pimao, proche du site de stockage de Lussagnet ; le projet La biodiversité à notre porte de l'association Artpiculture ; le projet patrimonial, environnemental et territorial de replantation des Voies navigables de France sur le canal du Midi.

En renouvelant son soutien à l'association The SeaCleaners, le fonds a conforté son engagement pour la préservation des océans et contre leur pollution plastique. En 2023, The SeaCleaners a notamment mené une action phare à Bali avec son bateau *Mobula 8*, collectant les déchets de rivières, zones côtières et mangroves, et sensibilisant les communautés.

Par ailleurs, le fonds de dotation a accompagné le Relais Utile 2024 de Trail Runner Foundation, un relais parti d'Hendaye en 2019 pour atteindre Paris en 2024, en ramassant le maximum de déchets en chemin.

3. L'inclusion sociale

Teréga Accélérateur d'Énergies soutient des programmes d'action en matière d'éducation et de formation, ou contribue à leur création.

Le fonds a poursuivi son engagement pour la diversité et l'égalité des chances en accompagnant l'association BHB section Hand Ensemble du club Billère Handball, qui accueille des adultes de 26 à 50 ans en situation de handicap mental, et mène des animations handball dans les quartiers, des actions de soutien scolaire, de formation de jeunes sportifs et

de sensibilisation à la protection de l'environnement. Teréga Accélérateur d'Énergies a aussi aidé l'association DEFI Production dans sa démarche d'inclusion par la formation des personnes éloignées de l'emploi, dans le quartier du Mirail, à Toulouse. Son projet Dialoguer, Encourager, Former, Insérer, Professionnaliser permet à des jeunes, en particulier des femmes, accompagnés de façon individualisée tout au long du parcours, de découvrir les postes techniques du cinéma en participant à la création, à la préparation et au tournage en conditions réelles de six courts-métrages.

Le fonds a renouvelé son soutien aux actions de l'Opéra Orchestre national Montpellier Occitanie, à travers un nouveau projet mené en partenariat avec le Mouvement du Nid, association qui accompagne les personnes en situation ou en danger de prostitution : plusieurs de ces personnes ont pu participer à des ateliers de chant hebdomadaires à l'Opéra Comédie.

Enfin, Teréga Accélérateur d'Énergies a apporté son soutien à l'école Quatre coins du monde. Cet établissement implanté dans une zone prioritaire de la ville de Pau agit pour abolir l'écart scolaire entre élèves. Son projet Bonne altitude aux Aldudes leur a fait découvrir la vallée pyrénéenne des Aldudes et son patrimoine culturel, les sensibilisant à la préservation de l'environnement.

4. La promotion et la diffusion du patrimoine scientifique et culturel

Teréga Accélérateur d'Énergies a continué d'accompagner Polar POD. Ce projet de vaisseau océanographique écologique, conçu et organisé par Jean-Louis Étienne, va permettre de collecter des données scientifiques d'un intérêt majeur, notamment sur l'étude du courant circumpolaire antarctique et son rôle dans la régulation du climat.

Le fonds a renouvelé son soutien à Lacq Odyssee, association qui développe la culture scientifique, technique et industrielle en région Aquitaine via des projets auprès des scolaires et du grand public. Enfin, dans le cadre de son partenariat avec le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, le fonds de dotation a accueilli en résidence chez Teréga l'artiste Chloé Quenum, où elle a terminé son œuvre *Les nuages rendent la lune invisible*, présentée en avant-première au musée des Beaux-Arts de Pau à l'été 2023. ▶



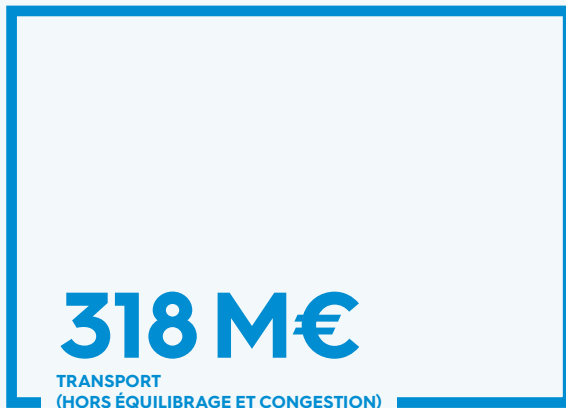
Indicateurs financiers

CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL

692 M€

CHIFFRE D'AFFAIRES (HORS ÉQUILIBRAGE ET CONGESTION)

494 M€



Les évolutions des flux gaziers, observés dès 2022 suite au déclenchement de la guerre en Ukraine, ont perduré en 2023 et continuent d'être à la source d'un moindre approvisionnement en provenance du nord du continent. Afin de décongestionner le réseau français, Teréga a dû acheter et vendre du gaz de manière significative. Le chiffre d'affaires total fait ainsi apparaître des ventes de gaz pour congestion de 156 M€. Elles sont compensées par des achats de gaz pour congestion de 160 M€. La différence de 4 M€ sera restituée à Teréga par régularisation des charges et des produits. Les ventes de gaz pour équilibrage représentent 42 M€ en 2023, contre 119 M€ en 2022, une baisse de 78 M€ qui s'explique à la fois par un effet prix, pour 48 M€, et par un effet volume de gaz, pour 30 M€. Elles sont neutralisées par un compte d'achat de gaz et n'ont pas d'incidence sur le résultat. Le chiffre d'affaires de l'activité Transport s'établit à 318 M€ en 2023, en retrait par rapport à 2022, principalement en raison de la baisse des souscriptions de capacité. Le chiffre d'affaires de l'activité Stockage s'élève à 176 M€ en 2023, en augmentation de 8% par rapport à 2022, en raison du succès des nouvelles offres commerciales et de l'augmentation prévue du revenu autorisé.



RÉSULTAT NET

97 M€

Le résultat net 2023 est en légère augmentation de 2% par rapport à 2022.

L'augmentation du chiffre d'affaires de l'activité Stockage a permis de compenser la baisse du niveau des souscriptions de capacité au transport. Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation par rapport à 2022. Cette augmentation est compensée par une baisse des dotations aux amortissements et du résultat financier par rapport à 2022.

CHIFFRE D'INVESTISSEMENT

174 M€

Le montant total des investissements s'élève à 174 M€ en 2023. Pour l'activité Transport, les investissements, à hauteur de 104 M€, sont principalement liés à la sécurité et à la maintenance du réseau. Pour l'activité Stockage, les investissements sont en forte augmentation par rapport à 2022, à hauteur de 70 M€, en raison d'un achat de gaz coussin en cours d'année pour un peu plus de 21 M€.



Annexe

Taxonomie de Teréga SA

Tableaux des KPI provenant de l'annexe II du règlement taxonomie

CHIFFRE D'AFFAIRES

Activités	Codes	CRITÈRES DE CONTRIBUTION SUBSTANTIELLE							
		Chiffre d'affaires (CA)		Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Ressources en eau et ressources marines	Économie circulaire	Pollution	Biodiversité et écosystèmes
		M€	%						
A. Activités alignées à la taxonomie									
A.1. Activités alignées sur la taxonomie									
Réseaux de transport et de distribution de gaz renouvelables et décarbonés	4.14	16	2%	Y	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL
Chiffre d'affaires des activités alignées sur la taxonomie (A.1)		16	2%	2%	0%	0%	0%	0%	0%
Dont habilitantes			-	-	-	-	-	-	-
Dont transitoires			-						
A.2. Activités éligibles mais non alignées sur la taxonomie									
Chiffre d'affaires des activités éligibles mais non alignées sur la taxonomie (A.2)		0	0%	EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL
Total A (A.1. + A.2.)		16	2%	2%	0%	0%	0%	0%	0%
B. Activités non alignées sur la taxonomie									
Chiffre d'affaires des activités non alignées sur la taxonomie (B)		676	98%						
Total A + B		692	100%						

Taux de gaz renouvelable transitant dans nos canalisations : 2,32 %.

CRITÈRES DNSH										
Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Ressources en eau et ressources marines	Économie circulaire	Pollution	Biodiversité et écosystèmes	Garanties minimales	Pourcentage du CA aligné sur la taxonomie en année N	Pourcentage du CA aligné sur la taxonomie en année N-1	Catégorie (Habilitante)	Catégorie (Transitoire)
Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	%	%		

N/A	Y	Y	N/A	Y	Y	Y	2%	2%	-	-
N/A	Y	Y	N/A	Y	Y	Y	2%	2%	-	-
N/A	Y	Y	N/A	Y	Y	Y				
N/A	Y	Y	N/A	Y	Y	Y				
							2%	2%		

CAPEX

Activités	Codes	CRITÈRES DE CONTRIBUTION SUBSTANTIELLE							
		CAPEX	Pourcentage des CAPEX	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Ressources en eau et ressources marines	Économie circulaire	Pollution	Biodiversité et écosystèmes
		M€	%	%	%	%	%	%	%
A. Activités alignées sur la taxonomie									
A.1. Activités alignées sur la taxonomie									
Réseaux de transport et de distribution de gaz renouvelables et décarbonés	4.14	10	6%	100%	0	0	0	0	0
Installation, entretien et réparation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans les immeubles (et places de stationnement attenantes aux immeubles)	7.4	0	0%	100%	0	0	0	0	0
Installation, maintenance et réparation d'instruments et d'appareils de mesure, de régulation et de contrôle de la performance énergétique des bâtiments	7.5	0	0%	100%	0	0	0	0	0
Installation, maintenance et réparation de technologies d'énergie renouvelable	7.6	5	3%	100%	0	0	0	0	0
CAPEX des activités alignées sur la taxonomie (A.1)		15	8%	100%					
A.2. Activités éligibles mais non alignées sur la taxonomie									
Transport à motos, en voitures particulières et en véhicules utilitaires légers	6.5	0,1	0,0%						
CAPEX des activités éligibles mais non alignées sur la taxonomie (A.2)		0,1	0,0%						
Total A (A.1. + A.2.)		15	8%						
B. Activités non alignées sur la taxonomie									
CAPEX des activités non alignées sur la taxonomie (B)		159	92%						
Total A + B		174	100%						

Taux de gaz renouvelable transitant dans nos canalisations : 2,32 %.

OPEX

Activités	Codes	CRITÈRES DE CONTRIBUTION SUBSTANTIELLE							
		OPEX	Pourcentage des OPEX	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Ressources en eau et ressources marines	Économie circulaire	Pollution	Biodiversité et écosystèmes
		M€	%	%	%	%	%	%	%
A. Activités alignées sur la taxonomie									
A.1. Activités alignées sur la taxonomie									
Réseaux de transport et de distribution de gaz renouvelables et décarbonés	4.14	4	3%	97%	3%	0	0	0	0
OPEX des activités alignées sur la taxonomie (A.1)		4	3%	97%	3%				
A.2. Activités éligibles mais non alignées sur la taxonomie									
OPEX des activités éligibles mais non alignées sur la taxonomie (A.2)		0							
Total A (A.1. + A.2.)		4	3%						
B. Activités non alignées sur la taxonomie									
OPEX des activités non alignées sur la taxonomie (B)		141	97%						
Total A + B		146	100%						

Taux de gaz renouvelable transitant dans nos canalisations : 2,32 %.

CRITÈRES DNSH										
Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Ressources en eau et ressources marines	Économie circulaire	Pollution	Biodiversité et écosystèmes	Garanties minimales	Pourcentage des CAPEX alignés sur la taxonomie en année N	Pourcentage des CAPEX alignés sur la taxonomie en année N-1	Catégorie (Habitante/Transition)	Catégorie (Transitoire)
Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	%	%	H/T	

N/A	Y	Y	N/A	Y	Y	Y	6%	6%		
N/A	Y	N/A	N/A	N/A	N/A	Y	0%	0%		
N/A	Y	N/A	N/A	N/A	N/A	Y	0%	0,3%		
N/A	Y	N/A	N/A	N/A	N/A	Y	3%	0,4%		
							8%	7%		
							0%	0%		
							8%	7%		

CRITÈRES DNSH										
Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Ressources en eau et ressources marines	Économie circulaire	Pollution	Biodiversité et écosystèmes	Garanties minimales	Pourcentage des OPEX alignés sur la taxonomie en année N	Pourcentage des OPEX alignés sur la taxonomie en année N-1	Catégorie (Habitante/Transition)	Catégorie (Transitoire)
Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	%	%	H/T	

N/A	Y	Y	N/A	Y	Y	Y	3%	3%		
							3%	3%		
							3%	3%		

Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur la vérification de la sincérité et la conformité de la déclaration de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

TERÉGA

40, avenue de l'Europe, 64000 Pau
Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (tierce partie), accrédité Cofrac Vérification, n° 3-1860 (liste des implantations et portée disponibles sous www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra-financière relative à l'exercice cité ci-dessus (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'Administration ou au Directoire d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance. La Déclaration a été établie en appliquant les procédures internes.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées, un programme disponible sur demande visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 2° et du 3° du I de l'article R. 225 105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce :

- Nous avons réalisé une planification prévisionnelle de la mission, réalisé une réunion de lancement interne et une réunion de lancement avec le client pour prendre connaissance de la déclaration, du périmètre, des risques d'inexactitudes et ajuster la planification ;
- Nous avons réalisé une relecture critique pour apprécier la cohérence d'ensemble de la DPEF ;
- Nous avons vérifié la conformité : nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale et le cas échéant en matière de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale, nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au I de l'article

R. 225-105 et les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^e alinéa du III de l'article L.225-102-1 ;

- Nous avons présenté nos conclusions intermédiaires et fait une revue des corrections apportées ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16, le cas échéant, avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- Nous avons identifié les personnes en charge des processus de collecte et examiné les processus de collecte, compilation, traitement et contrôle visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Nous avons fait une revue de cohérence des évolutions des résultats et indicateurs clés de performance ;
- Nous avons identifié les tests de détail à réaliser et listé les preuves à collecter ;
- Nous avons consulté des sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives que nous avons considérées les plus importantes.
- Nous avons vérifié la sincérité d'une sélection d'indicateurs clés de performance et résultats quantitatifs (données historiques) que nous avons considérés les plus importants* via des tests de détail (vérification de la correcte application des définitions et procédures, vérification de la consolidation, rapprochement des données avec des pièces justificatives). Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 43 et 100 % des données sélectionnées pour ces tests ;
- Le Groupe a publié les indicateurs de chiffre d'affaires vert, investissements verts et dépenses vertes conformément au règlement (UE) 2020/852, cette publication n'a pas fait l'objet d'une vérification de sincérité de notre part en correspondance avec les dispositions dudit règlement.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 4 personnes et se sont déroulés entre décembre et avril 2024 sur une période d'intervention de 5 mois. Nous avons mené 11 entretiens les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du Code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que la Déclaration de Performance Extra-Financière de TERÉGA SA est contenue dans le rapport d'activité et de développement durable du Groupe TERÉGA SAS qui englobe les activités de TERÉGA SA et TERÉGA Solutions, tel que décrit dans la partie "À propos de ce rapport".

Fait à Toulouse, le 25 avril 2024

L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT
SAS CABINET DE SAINT FRONT

Pauline de Saint Front
Présidente



* Indicateurs les plus importants et entités testées :

- KPI Innovation (TERÉGA SA) Part des budgets OPEX R&I dédiés à la transition énergétique (TERÉGA SA) ;
- Réduction de nos émissions directes de gaz à effet de serre (Scope 1) et indirectes liées à l'énergie (Scope 2) versus année de référence : 2017 (TERÉGA SA) ;
- Taux de fréquence des accidents déclarés (TFAD) collaborateurs (TERÉGA SA + Intérimaires TERÉGA SA + Entreprises intervenantes) ;
- TFAA (TERÉGA SA) ;
- Taux de formation en lien avec la transition énergétique (CDI uniquement) (TERÉGA SA) ;
- Nombre d'heures de formation en 2023 (indicateurs RH) (TERÉGA SA) ;
- Taux de nouveaux entrants (en CDI) ayant suivi la formation anticorruption (TERÉGA SA) ;
- % valorisation des déchets (TERÉGA SA).



Siège social : 40, avenue de l'Europe · CS 20522 · 64010 Pau Cedex · France
159, avenue Charles-de-Gaulle · 92200 Neuilly-sur-Seine · France
Tél. : +33 (0)5 59 13 34 00 · www.terega.fr

